Du 3 au 9 novembre 2025
Numéro 8149

PETITES AFFICHES
Matot Braine

2€

matot-braine.fr

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE – (133e année)

RÉSEAU LEGALNET

Vers une pause de l'inflation des prix du champagne ?

Durant les 8 premiers mois de 2025, les prix se sont repliés à l'exportation, de 8% aux Etats-Unis et de 3% dans les autres pays tiers. *Page 6*

Le patrimoine mondial s'adapte face au climat

La Champagne a été, en octobre, le cœur d'une réflexion sur la préservation du patrimoine mondial de l'Unesco face aux défis climatiques. *Page 9*

62 emplois sécurisés grâce à un prêt à taux zéro

Le groupe ardennais SEFAC est un des lauréats du dispositif de « Prêt à Taux Zéro », mis en place par TotalEnergies. *Page 8*

Les 23 recommandations du Sénat pour la viticulture

Les Sénateurs, auteurs du rapport sur l'avenir de la filière viticole, proposent d'organiser, en 2026, des Assises nationales de la viticulture. *Page 7*

Portrait

Le Marnais Louis Moquet. *Page 32*

16 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.
Pages 15 à 30

Le PLF 2026 assombrit l'avenir des CCI

Alors que depuis près de dix ans, les gouvernements successifs font peser sur les CCI des réductions drastiques de dotations publiques, la tendance s'accentue encore avec le Projet de Loi de Finances 2026. Cette fois, le PLF prévoit une baisse d'un tiers des ressources des Chambres de Commerce et d'Industrie, soit 175 millions d'euros à l'échelle nationale. À l'échelle régionale, cette menace représente une perte de 11,8 millions d'euros sur une ressource totale de 35,5 millions.

Pour Jean-Paul Hasseler, président de la CCI Grand Est, soutenu par les 8 présidents de CCI territoriales, une telle mesure fragiliserait significativement le maillage économique régional et menacerait près de 150 emplois dans les CCI de la région.

Depuis 2013, les CCI ont déjà subi une baisse de 66 % de leurs dotations publiques et engagé une réduction de 56 % de leurs effectifs. Dans le Grand Est, le réseau est passé de 12 CCI en 2017 à 8 aujourd'hui avec un effectif réduit de 1200 à quelque 700 collaborateurs. Une menace forte sur les missions de service public économique des chambres consulaires, redoutées également par Alain Di Crescenzo, président national des CCI, en visite à Troyes dans la semaine.

Page 4

CCI MARNE ARDENNES

Région Grand Est : une séance plénière dense et locale

La séance plénière d'octobre du Conseil régional, relativement sereine compte tenu d'un ordre du jour examinant principalement des bilans d'étapes, notamment sur les dossiers Stratégie Fret Grand Est, Life Adapt'Est, évolution de la commande publique ou encore régénération du réseau routier et éco-contribution la permettant, s'est avérée comme un prélude aux rendez-vous de novembre et décembre consacrés au budget 2026.

D'une modeste séance plénière, une dizaine de rapports et huit heures de débat, on peut retenir pour l'essentiel : le dispositif Life Adapt'Est, le bilan des achats responsables de la Région, la stratégie Fret Grand Est 2025-2030 ou encore l'avenir des infrastructures routières. Deux exemples : la feuille de route d'adaptation aux changements climatiques se concrétise désormais dans le projet Life Adapt'Est soutenu par l'Union Européenne, doté de 26 M€ et étalé sur la période 2026-2034. En matière d'achats, le plan Orchidée révèle que la Région fait mieux que la moyenne nationale évaluée à 60%. Plus de 50% de ces achats intègrent une clause sociale. Ils ont permis près de 400 000 heures d'insertion sociale et ont donné du travail à 245 équivalents temps plein.

Page 11

IMPACT MAXIMAL
VISIBILITÉ TOTALE
Optez pour la une, soyez incontournable

03 26 08 38 30

R 28302 - 8149 - 2€
3760149520018

OUTIL DE RÉFÉRENCE INCONTOURNABLE
DES DÉCIDEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Vous souhaitez commander des exemplaires du Hors-série LA MARNE **EN CHIFFRES 2025** ?

Je souhaite recevoir ☐ exemplaire(s) du Hors-Série LA MARNE **EN CHIFFRES** au tarif de 12,00 € Soit 12,00 € x ☐ = ☐

Société : ..... ☐M. ☐Mme ☐Mlle Nom : .....

Adresse : ..... Code Postal, Ville : .....

Signature :

BON DE COMMANDE À RETOURNER À Petites Affiches Matot Braine
Service Abonnement : 46, Boulevard Lundy - 51100 REIMS - Tél. 03 26 08 38 26 - Fax 03 26 91 18 12 - abonnement.pamb@legalnet.org

baromètre

La consommation des ménages augmente au troisième trimestre 2025

La consommation des ménages augmente de nouveau légèrement au troisième trimestre 2025 (+0,1 % comme au trimestre précédent). Les achats de biens sont stables au troisième trimestre (+0,0 % après +0,1 %). D'un côté, ils sont pénalisés par un net repli de la consommation alimentaire (y compris tabac) (-1,0 % après +1,5 %), s'expliquant en partie par un effet de contrecoup consécutif aux achats dynamiques du deuxième trimestre. De l'autre côté, ils sont portés par le rebond de la consommation d'énergie (+1,3 % après -2,4 %), après un deuxième trimestre marqué par des températures plus clémentes que la moyenne saisonnière. (INSEE)

Le PIB accélère au troisième trimestre 2025 (+0,5 % après +0,3 %)

Le produit intérieur brut (PIB) en volume* accélère au troisième trimestre 2025 : il augmente de 0,5 %, après +0,3 % au deuxième trimestre. La demande intérieure finale (hors stocks) augmente (contribution de +0,3 point à la croissance après +0,2 point au deuxième trimestre). La formation brute de capital fixe repart modérément à la hausse (+0,4 % après 0,0 %) et la consommation des ménages garde son rythme (+0,1 % après +0,1 %). La contribution du commerce extérieur à la croissance est positive au troisième trimestre (+0,9 point après -0,4 point) : les exportations accélèrent nettement ce trimestre (+2,2 % après +0,3 %) tandis que les importations reculent un peu (-0,4 % après +1,4 %). (INSEE)

La production totale augmente fortement au troisième trimestre 2025

La production totale (biens et services) augmente de nouveau au troisième trimestre 2025, quoique plus fortement : elle est en hausse de 0,8 %, après +0,3 % au deuxième trimestre.

La production dans l'industrie manufacturière accélère ce trimestre (+1,1 % après +0,1 %). La production rebondit fortement dans les raffineries (+10,6 % après -10,2 %) après un début d'année marqué par des arrêts pour maintenance. Elle est également en hausse dans les autres produits manufacturés (+0,7 % après +0,2 %) et dans les biens d'équipement (+0,4 % après +0,5 %). La production de matériels de transport ralentit mais reste dynamique ce trimestre (+2,8 % après +4,8 %), notamment dans l'aéronautique. (INSEE)

Une nouvelle formation à l'œnologie à Reims

JR

En ouvrant un centre de formation à Reims, l'Académie des Vins et Spiritueux élargit son rayonnement et vient enrichir l'offre disponible dans la Marne en matière d'œnologie. Après Paris, Lyon, Toulouse et Lille, c'est dans la Cité des Sacres que l'Académie des Vins et Spiritueux, organisme fondé en 2013 et spécialisé - comme son nom l'indique - dans la connaissance des vins et spiritueux, a choisi d'implanter son nouveau centre de formation adapté aux besoins du marché français.

Ouvertes et parfaitement accessibles à tous ceux qui souhaitent parfaire leurs connaissances en la matière (passionnés et amateurs éclairés désireux de structurer leurs connaissances), les formations de l'Académie s'adressent cependant plus particulièrement aux professionnels de la filière (producteurs, négociants, commerciaux, sommeliers, cavistes…), aux acteurs de l'hôtellerie-restauration, de l'événementiel et du tourisme, aux candidats à la reconversion ou au premier emploi dans le monde du vin, où la connaissance et la dégustation constituent un bagage indispensable.

À ce titre, avec la certification professionnelle - et éligible au compte personnel de formation -, « Conseiller et promouvoir le vin », l'Académie vise à la maîtrise des grands repères du vin (vinification, viticulture, vignobles de France et du monde, grands cépages…), la dégustation, les accords mets-vins et le conseil à la vente. Avec l'ambition, grâce à une méthode structurée et facilement utilisable, à la fois théorique et surtout très pratique (une grande partie de la formation étant consacré à la dégustation), de donner aux candidats, même peu expérimentés, les clés indispensables pour parler du vin et argumenter dans un contexte professionnel.

« Conseiller et promouvoir le vin » est une formation assez intensive de 34 heures (dont 2 heures d'examen) sur 4 jours. Son coût est de 1 066,67 € HT (1 280 € TTC).

DÈS JANVIER 2026

L'antenne rémoise de l'Académie des Vins et Spiritueux est placée sous la direction de Sophie Beaulieu-Camus (*photo, au côté de Stéphane Removille, co-fondateur de l'Académie*). Les formations débuteront dès le début de l'année prochaine et seront dispensées au restaurant inclusif L'ExtrA, rue du Temple, à Reims. Des propositions sur-mesure peuvent être élaborées pour les entreprises, avec un temps aménagé.

Programme de formation, modalités pratiques et renseignements complémentaires sur le site de l'Académie : www.academievin.fr.

JR

Ils bougent

BENOIST APPARU PROPOSÉ POUR ÊTRE NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE PUBLIQUE POUR L'IMMOBILIER DE LA JUSTICE (APIJ)

Gérald DARMANIN, garde des Sceaux, ministre de la Justice, va proposer au Président de la République de nommer M. Benoist APPARU au poste de directeur général de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ). Cette nomination s'inscrit dans la stratégie d'accélération massive de rénovation et de construction de places de prison, moins chères (coût divisé par deux) et plus rapides (moins de deux ans de construction contre 7 ans en moyenne jusqu'ici), voulue par le ministre de la Justice.

Maire de Châlons-en-Champagne depuis 2014, Ancien ministre délégué au Logement (2009-2012), Benoist Apparu est arrivé en tête du comité d'audition organisé par l'administration.

Professionnel reconnu des projets immobiliers conduits en maîtrise d'ouvrage publique, il dirige depuis plus de 10 ans des entreprises privées.

décideurs

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING CARRIERES

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

Un Projet de Loi de Finance 2026 « *incompréhensible, anti- économique, et injuste* » pour les CCI

Entreprises. La CCI Grand Est alerte sur les conséquences économiques et sociales du Projet de Loi de Finances qui prévoit une baisse d'un tiers des ressources des Chambres de Commerce et d'Industrie, soit 175 millions d'euros à l'échelle nationale. À l'échelle régionale, la menace représente une perte de 11,8 millions d'euros sur une ressource totale de 35,5 millions.

Jean-Paul Hasseler, le Président de la CCI Grand Est, ne décolère pas. En cause, le Projet de Loi de Finances du Gouvernement qui, une fois de plus, revient sur ses engagements et vient ponctionner dans les budgets des chambres consulaires. *« Dans ce projet de PLF, nous sommes menacés d'une nouvelle baisse de 175 millions de la taxe pour frais de Chambre consulaire, soit 30% de nos ressources nationales »*, souligne le président. Une TCCI payée par les entreprises et dont le but initial était l'accompagnement en proximité des entreprises. *« Cette baisse, si elle était confirmée, entraînerait d'une part une mise en faillite immédiate de deux-tiers des CCI du réseau et un plan social au niveau national d'environ 3000 collaborateurs »*. Pour le réseau des CCI du Grand Est, une telle chute des ressources pourrait entraîner un plan de licenciement de près de 150 collaborateurs. *« Je tiens à être clair »*, poursuit Jean-Paul Hasseler, *« ce serait la fin des CCI telles que nous les connaissons et une remise en cause radicale de notre capacité à remplir nos missions de service public, inscrites dans le Code du commerce et le Contrat d'objectifs et de performance signé avec l'État.»* Création/reprise/transmission d'entreprise, accompagnement au développement international des entreprises, accompagnement dans les transitions environnementales, digitales, RH, accompagnement des entreprises en difficulté… les CCI affirment en effet apporter des solutions concrètes aux entreprises dans une relation de proximité du quotidien.

Soutenu par tous les présidents des chambres territoriales de la région Jean-Paul Hasseler rappelle également que lors des 13 dernières années, l'Etat a déjà prélevé 1 milliard d'euros sur le réseau des Chambres de Commerce au plan national. *« À l'échelle du Grand Est : la TFC perçue en 2017 était de 63,9 M€, elle est de 35,5 M€ en 2024 »*, insiste-t-il. D'autant que, au fil des années, et *« à travers un effort sans précédent »*, les CCI se sont restructurées, enregistrant une baisse drastique de leurs effectifs au niveau national, puisqu'elle a été de l'ordre de 56% en moins de dix ans. *«À l'échelle du Grand Est, nous sommes passés de 12 à 8 CCI en Grand Est et depuis 2017 de 1200 collaborateurs à 700 aujourd'hui »*. Et si le PLF était adopté, les CCI du Grand Est verraient leurs ressources chuter de l'ordre de 11,8 millions d'euros sur une ressource totale de 35,5 millions. Une

CCI GRAND EST

Jean-Paul Hasseler, Président de la CCI Grand Est : « Cette baisse, si elle était confirmée, entraînerait d'une part une mise en faillite immédiate de deux-tiers des CCI du réseau et un plan social au niveau national d'environ 3000 collaborateurs ».

telle mesure fragiliserait significativement le maillage économique régional et menacerait près de 150 emplois dans les chambres de la région.

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

« Nous ne sommes ni des opérateurs ni des agences de l'État », insiste Richard Papazoglou, président de la CCI Meuse Haute Marne, défenseur de la nécessité de maintenir les chambres consulaires pour accompagner les territoires ruraux en particulier. Des territoires qui ont besoin d'une ingénierie, permise par les CCI, qui constituent souvent le dernier maillon public de proximité pour les entreprises et les collectivités grâce à la fiscalité issue de leur contribution. *« Cette fiscalité, ce sont les entreprises qui la paient, elle passe par Bercy avant de nous être reversée »*, rappelle-t-il. *« Chaque année, le PLF, c'est la même comédie : pendant des semaines et des mois, on ne sait pas à quelle sauce on va être mangé. On a eu les accords d'un précédent gouvernement, qui nous avait donné une trajectoire et aujourd'hui on remet tout en cause. Comment voulez-vous construire des budgets pertinents et efficaces puisqu'on n'a aucune idée de ce qui va se passer ? Cette situation empêche le business. Et outre le fait qu'aujourd'hui nos entreprises n'ont aucune perspective - on le voit bien sur leur moral et sur l'investissement - aujourd'hui sur nos territoires, l'énergie qu'on met à se défendre et à se faire entendre pour rétablir cette vérité, c'est autant de projets qu'on ne peut pas accompagner »*, déplore Richard Papazoglou.

EXPORT, INDUSTRIE, TERRITOIRES

« Le Grand Est est la 3e région exportatrice de France et la 1ère vers l'Allemagne avec plus de 16 milliards d'euros d'échanges par an », rappelle quant à lui Sylvain Convers, président de la CCI de l'Aube. *« Grâce à CCI International Grand Est et à 40 collaborateurs experts répartis sur l'ensemble du territoire de la région, 4 800 entreprises ont été sensibilisées à l'export et 150 ont été accompagnées dans leur développement international »*. Ces actions collectives soutiennent les filières stratégiques (agro, santé, technologies, industries) et participent à la compétitivité régionale.

« L'Italie, en 2024, a enregistré un excédent commercial 55 milliards d'euros. On devrait pouvoir être en capacité d'atteindre ces chiffres-là pour autant qu'on ne coupe pas les ailes et l'envie des CCI de faire ce travail. Toute remise en cause de nos moyens financiers fragiliserait directement la capacité des entreprises du Grand Est dans leur mouvement à l'export. »

La CCI Grand Est et les CCI territoriales appellent donc le Gouvernement à renoncer à cette trajectoire budgétaire et à ouvrir un dialogue de fond sur leur rôle dans la cohésion économique et territoriale. Ils saluent d'ailleurs le soutien unanime des parlementaires membres de la commission des finances, qui ont déjà adopté plusieurs amendements favorables au maintien des ressources.

Fabrice Genter, président de la CCI Moselle Métropole Metz, se dit très inquiet pour la filière industrielle et en particulier pour le secteur de l'automobile. *« Dans le Grand Est, l'automobile représente 80 000 emplois, ce sont 800 entreprises qui sont engagées, avec des savoir-faire que nous n'avons clairement pas envie de perdre. On a connu il y a un certain nombre d'années les débacles sidérurgiques, on a compris que si on perdait ces entreprises-là aujourd'hui, ça serait fini. Les filières industrielles ont vraiment beaucoup d'importance . O,n parle aussi de transformer une partie de ces filières pour l'armement et bien ces filières automobiles, il faut qu'elles tiennent dans le temps. Et au niveau du Grand Est, on a des programmes spécifiques qui ont été votés et mis en œuvre pour permettre justement à toute notre industrie automobile de se transformer et d'avancer »*.

UN SOUTIEN UNANIME

Pour le Président régional, la proposition de Loi de Finances est à la fois *« incompréhensible, à contre sens, anti- économique, injuste et inacceptable »* à l'heure où le pays vit *« des records de faillites (68 000 en 2025) »*. En Grand Est, 45 000 entreprises ont en effet été sensibilisées aux transitions (digitale, RH, écologique et création-transmission) et 7000 ont bénéficié d'accompagnements individuels. Dénonçant un projet aussi injuste pour les collaborateurs des CCI que pour les entrepreneurs élus qui s'investissent bénévolement, le président Hasseler glisse un tacle à l'adresse des politiques : *« Entre 2013 et 2022, nos ressources ont baissé de 66 % nous avons réduit nos effectifs de 56 %. Nous sommes un modèle de transformation au service des entreprises et au service de l'action publique de la France via l'économie. Puissent les politiques s'inspirer de notre rigueur en matière de gestion ! »*

Soutenus par les organisations syndicales de salariés, par les organisations patronales et par les parlementaires régionaux, les présidents des CCI du Grand Est comptent bien faire adopter leurs amendements. En attendant peut-être une évolution du statut des CCI, souhaitée notamment par Richard Papazoglou qui affirme : *« J'aimerais sortir du modèle actuel, notamment de cette fiscalité pour plusieurs raisons : la première, c'est que l'État ne couvre pas la masse salariale qui est demandée pour répondre aux missions. C'est un constat d'ordre fonctionnel. Mais aussi parce qu'aujourd'hui, cette situation crée une situation de dépendance à la fiscalité et nous perdons notre capacité à être proactif en subissant les choses. J'aimerais inventer un autre modèle et que l'État puisse nous accompagner dans cette transformation, pour que nous puissions, pourquoi pas, devenir autonomes »*. Un avis bien tranché qui n'est pas encore partagé par l'ensemble des CCI mais qui devra sans doute faire l'objet d'une vraie réflexion dans les prochaines années…

Benjamin Busson

LES CHIFFRES-CLÉS DE CCI GRAND EST

- **Accompagnement économique :** 45 000 entreprises sensibilisées aux transitions (RH, digitales, écologiques) et 7000 accompagnements individuels.
- **Création / reprise d'entreprise :** 15 000 porteurs de projet accueillis et conseillés
- **Formation et apprentissage :** 32 000 personnes formées par an dont 3 000 apprentis et 11 000 salariés en formation continue dans 9 établissements répartis sur 30 sites
- **Développement international :** 3 300 entreprises accompagnées à l'export
- **Impact économique moyen :** +30 000 € de CA en moyenne pour les dirigeants accompagnés

Économie. **Le président national des CCI en colère face à la baisse récurrente des moyens alloués au réseau et qui met en péril leur survie.**

Alain Di Crescenzo : « *Si nous prenons 33 %, je démissionne* »

« *Qui va soutenir les entreprises dans la période de crise qu'on n'a jamais connue en dehors des périodes de guerre ?* ». Plus motivé que jamais pour défendre la cause des CCI, le président Alain Di Crescenzo s'insurge contre les coupes budgétaires qui reviennent chaque année et mettent le réseau des Chambres de commerce et d'industrie en danger. En visite à la CCI de Troyes et de l'Aube, le président a rencontré les parlementaires, les collectivités et quelques entrepreneurs.

« *C'est une aberration, c'est injuste, c'est tout ce que vous voulez. Cette année, ils envisagent 175 millions d'euros de baisses de taxes auprès des Chambres. Ce qui veut globalement dire qu'on doit licencier à peu près 3 000 personnes. C'est la fin du réseau* ». L'homme qui a créé et dirigé des entreprises dans le monde entier, devenu leader mondial avec IGE XAO, peine à recevoir des leçons. « *Qu'on respecte le travail de nos collaborateurs, de nos élus et de nos entreprises.* ».

MBP

Alain Di Crescenzo invité par Syvlain Convers à la CCI de Troyes et de l'Aube lors des Rendez-vous de la Conjoncture économique.

LA COUPE EST PLEINE

Alain Di Crescenzo estime avoir contribué à l'effort national avec un prélèvement de 100 millions d'euros sur fonds de roulement sur quatre ans. Les CCI ont restitué 40 millions d'euros l'an dernier et cette année 20 millions. Tenant leur engagement, elles s'apprêtent à retourner deux fois 20 millions selon la trajectoire fixée. Pourtant, chaque année, elles sont montrées du doigt lors de l'élaboration du budget national et c'est le retour à la case départ. « *Je passe donc un tiers de mon temps à me battre contre les miens, à supplier de nous laisser vivre, alors que je devrais me battre pour aider l'économie française.* » La coupe est donc pleine pour le président du réseau. Il souligne d'ailleurs être le seul établissement public de l'État soumis à des conventions d'objectifs et de moyens, à être évalué par les préfets, audité sur la qualité, noté par la DGE sur toutes les missions menées. « *Plus de 100 % des objectifs sont réalisés. Nous avons réalisé 66 % d'économie et on vient nous taper !* »

Les Chambres de commerce fonctionnent avec une taxe de 525 millions d'euros qui émane… des entreprises. « *Ce n'est pas la fiscalité des personnes. Nous avons retourné au moins 2,4 milliards d'euros de création de valeur l'an dernier. Nous avons payé 450 millions d'euros d'impôts et taxes, avons investi 500 millions d'euros dans nos infrastructures, ce qui fait travailler des gens, et nous nourrissons 14 000 familles.* » Bien notées par les préfets et par l'État, le président ne comprend pas l'acharnement et entend bien se battre.

« *Il est hors de question qu'on perde notre combat. Si nous prenons 33 %, je vais partir. Je ne vais pas rester là et faire un plan social de 3 000 personnes, surtout que de l'autre côté, ceux qui donnent des leçons ne virent personne. On ne va pas nous expliquer à nous comment faire le job que les autres ne veulent pas faire. J'ai tout essayé pour les comprendre, mais je ne peux pas accepter de prendre des décisions antiéconomiques et anti pays. Alors, nous allons nous battre avec nos députés et nos sénateurs. Je les ai rencontrés sur ce territoire, avec les collectivités locales. Ils nous soutiennent pour faire en sorte que la promesse de l'État soit respectée* ».

Marie Béatrice Padirac

La surtaxe des Etats-Unis pourrait bien marquer une pause de l'inflation des prix du champagne

Champagne. Dans les dix dernières années, la valeur des exportations de champagne a progressé de 62%, avec une accélération remarquable de 33% dans les trois dernières années. Cette hausse est principalement portée par l'inflation des prix. Durant les 8 premiers mois de 2025, les prix se sont repliés à l'exportation, de 8% aux Etats-Unis et de 3% dans les autres pays tiers.

BB

Historiquement, le champagne est le produit qui a connu la progression la plus significative en valeur, avec des exportations (2,4 Md€ en 2014 et 3,9 Md€ en 2024) en hausse de 62%.

Dans sa dernière publication, fin septembre 2025, le service des Douanes et Impôts indirects aborde la thématique des forces et faiblesses des exportations de vins et spiritueux français dans le Monde et notamment la forte exposition du Champagne aux Etats-Unis. En 2024, ces exportations ont rapporté 16,5 Md€ à la France, soit 85% de la valeur totale des boissons acheminées dans le Monde et principalement aux Etats-Unis, en Chine, à Singapour ou au Royaume-Uni. Les prix à l'exportation ont fortement augmenté entre 2021 et 2023. C'est surtout le cas du Champagne et du Cognac et également des vins de Bourgogne et de Bordeaux, avec une marge substantielle pour les entreprises exportatrices. L'année 2024 a révélé des signes de ralentissement de ces augmentations de prix.

Les exportations de vins et spiritueux français ont connu un pic en 2022 (18,2 Md€) et des baisses en 2023 et 2024. Les Douanes notent la forte dépendance en la matière vis-à-vis des Etats-Unis, lesquels pèsent en moyenne 25% de ces achats. Le Champagne, compte tenu de son poids dans l'ensemble des vins mousseux (88% en valeur), est particulièrement exposé : 20% de ses exportations vers les Etats-Unis 13% au Royaume-Uni, 8% à Singapour et 1% pour l'ensemble Chine et Hong-Kong.

UN PRIX MOYEN À L'EXPORT EN HAUSSE DE 63% EN DIX ANS

Historiquement, le champagne est le produit qui a connu la progression la plus significative en valeur, avec des exportations (2,4 Md€ en 2014 et 3,9 Md€ en 2024) en hausse de 62%. Les Douanes notent : *« Il s'agit d'une augmentation uniquement due aux prix »*. À l'appui de cette affirmation, il faut considérer que si le prix moyen d'une bouteille de champagne est le résultat d'un chiffre d'affaires divisé par un volume amalgamant différents types de champagne (brut, millésime, rosé, cuvée spéciale …), la dominante est à plus de 80% composée de Champagne brut. L'évolution du prix moyen de la bouteille est donc, au moins à 80%, due à une augmentation des prix. C'est ce que les Douanes traduisent en litre : le prix moyen du champagne à l'exportation est passé, dans les dix dernières années, de 19,8 à 32,2 €. Cette progression (+62%) s'est accélérée de 33% entre 2019 et 2023.

Le début de l'année 2025 marque un repli des prix aux Etats-Unis, le litre passant de 25€ au quatrième trimestre 2024 à 23€ au premier trimestre 2025. Si le recul n'est que de 8% en début d'année, le bilan 2025 dira l'ampleur de ce repli, loin de l'augmentation conséquente de 40% au cumul des années 2022 et 2023, relatée par le Directeur de la filière Champagne du Crédit Agricole Nord-Est et reprise par le média Terre des Vins. Pour David Menival : *« En 2022 et 2023, les Champenois ont augmenté en moyenne leurs prix de 20% sur le B to B. Les intermédiaires ont rajouté 20%. Au final, le consommateur a été confronté à une hausse de 40% sur cette période »*.

LES ETATS-UNIS PÈSENT 14% DU MARCHÉ MONDIAL DU CHAMPAGNE

Dans les six dernières années, le chiffre d'affaires mondial cumulé du champagne, avec des hauts (6 412 M€ en 2023) et des bas (4 209 M€ en 2020) est de 33 557 M€. Le chiffre d'affaires réalisé dans le même temps avec les Etats-Unis, premier marché à l'exportation depuis 2021, est de 4 536 M€, soit près de 14% du total. La destination américaine est à forte valorisation. Si l'on excepte l'année 2020 (+31%), le prix moyen de la bouteille de champagne vers les Etats-Unis est de 40% supérieur à la moyenne mondiale. Pour l'année 2019 l'écart est de 52% (25,9 euros vers les Etats-Unis et 17 euros vers le monde entier). Pour autant, toujours dans les cinq dernières années, l'augmentation du prix moyen de la bouteille a été plus forte en moyenne mondiale (+27%) qu'en moyenne américaine (+16%). Dans le même temps, cette augmentation a été de 24,5% à l'exportation et de 26% en France.

Dans un pays premier consommateur mondial de vins, le marché américain devient un point sensible pour l'avenir du champagne. La surtaxe américaine de 15% sur les importations de vins et spiritueux depuis le mois d'Août dernier s'inscrit sur fond d'augmentation forte du prix du champagne et de dévaluation du dollar, facteur de surenchérissement des produits importés. Un euro vaut aujourd'hui 85 centimes de dollar. Dans ces conditions, compte tenu d'une chute de 11% de la valeur de la monnaie au premier semestre 2025, les exportations américaines sont moins chères et les importations plus chères, d'où les importations de précaution des opérateurs américains au premier semestre 2025. Un champagne devenu trop cher, une belle opportunité d'expansion pour les producteurs locaux de *sparkling wines* et notamment du côté de la Californie, berceau américain des marques champenoises installées depuis les années 70 (Moët & Chandon, Roederer, Taittinger, Mumm, Piper Heidsieck).

Cette surtaxe américaine s'installe dans un contexte fluctuant des expéditions de champagne. Depuis 2014, le marché mondial a connu quatre années en hausse et six en baisse, l'exportation six années en hausse et quatre en baisse, le marché français neuf années en baisse et une année en hausse. Le champagne souffre d'un manque de visibilité dans un monde consommateur qui boit moins d'alcool et surtout moins de vin, qui s'intéresse à la transition écologique et qui privilégie les petits prix.

POURSUIVRE L'ADAPTATION DE LA PRODUCTION AUX VENTES

Et l'adaptation des prix aux marchés. Certains le pensent, d'autres le disent, comme Christophe Juarez, Directeur Général de Terroirs et Vignerons de Champagne, à propos des prix : *« Les Champenois ont exagéré »* ou comme Michel-Edouard Leclerc : *« Le Champagne a pété les plombs, il a pété les bulles »* et d'autres encore agissent. Sur le terrain, des stocks en saturation et des rendements à adapter. Voici une vingtaine d'années les responsables de l'interprofession du Champagne estimaient à 3 années de ventes la limite des stocks à ne pas dépasser. En 2025 ces stocks pèsent 1,285 milliard de bouteilles, soit un total record, rapporté aux expéditions 2024, de 4,8 années. Au passage, un trésor, au prix moyen de 2024, de près de 28 milliards d'euros. Sans préciser un calendrier, le Comité Champagne entend réduire ce stock d'au moins 10% dans un premier temps. C'est ainsi qu'il a fixé à 9 000 kg l'hectare le rendement 2025, contre 10 000 kg en 2024 et 12 000 kg en 2023, soit la couverture cette année de 260 millions de bouteilles expédiées.

On est certes loin d'un Champagne *bashing* et les axes de travail pour un meilleur devenir existent. Même inavouée, la pause sur les augmentations de prix, voire un certain recul par endroits, fait surface. La recherche d'expansion vers certains marchés visent des pays encore faiblement consommateurs (aux alentours d'un million de cols). Mais l'histoire prouve, avec patience, que les horizons peuvent s'ouvrir. Le meilleur exemple vient du Japon (de 0,4 à 12,5 millions de bouteilles en 40 ans), suivi par les Emirats Arabes Unis (0,2 à 3,4 millions), la République de Corée (de 0,1 à 1,9 million), ou encore Hong-Kong, Singapour ou l'Afrique du Sud.

On pourrait aussi s'interroger sur l'atonie de marchés de référence comme celui de l'Allemagne, pour la première fois sous la barre des 10 millions de bouteilles depuis 1987, ou celui de la Belgique, pour la première fois sous les 8 millions depuis 2002, ou encore celui de la Suisse à son plus bas niveau depuis 1985. Sur une éventuelle montée des exportations vers l'UE, via la vente directe, la réglementation communautaire serait sur la sellette et c'est ce qu'affirme Maxime Toubart, Co-président du Comité Champagne : *«Il est plus facile de vendre une palette au bout du monde que six bouteilles en Belgique, à 200 km d'Epernay »*.

On pourrait également constater la chute du premier marché mondial du champagne, la France avec aujourd'hui ses 36% du total mondial en valeur, contre 51% en 2011. Une chute en volume de 25% entre 2011 et 2024, accompagnée d'une belle résilience en valeur (-5,6%). Dans le même intervalle, le prix moyen de la bouteille en France (+45%) a moins progressé que dans le monde entier (+57%). Et pour en terminer avec la hausse exagérée des prix du champagne : l'inflation cumulée des prix à la consommation des années 2022, 2023 et 2024 s'élève en France à +12,1%, celle des prix du champagne à +19,6%.

Gérard Delenclos

Viticulture. **Les Sénateurs, auteurs du rapport sur l'avenir de la viticulture, proposent d'organiser, en 2026, des Assises nationales de la viticulture sous l'égide du ministère de l'Agriculture.**

Les 23 recommandations du Sénat pour la viticulture française

SENAT

Les trois Sénateurs Sébastien Pla, Daniel Laurent et Henri Cabanel et exposent 23 recommandations pour l'avenir de la viticulture hexagonale.

« *Désormais, une bouteille d'huile d'olive se vend plus cher que certains vins sous appellation* ». Une petite phrase lourde de sens, par laquelle le Sénateur Daniel Laurent illustre la nécessité de se pencher sur une filière viticole aujourd'hui bousculée.

Face aux difficultés rencontrées par la viticulture française, trois Sénateurs ont donc planché sur un rapport destiné à penser son avenir. Eux-mêmes viticulteurs et issus de différents groupes politiques, Daniel Laurent, Henri Cabanel et Sébastien Pla présentent des idées parfois inattendues, sous la forme de 23 recommandations. Après plus de 50 auditions et 150 rencontres, ils dressent un état des lieux précis et de leur aveu même « *décoiffant* » de la filière tout en insistant : il ne s'agit pas d'un rapport de plus, mais d'un véritable outil destiné à enclencher des réformes. « *Nous sommes convaincus, parce que nous sommes viticulteurs, qu'il est indispensable de trouver des solutions concrètes pour régler les problèmes de la viticulture* ».

Selon eux, la crise de la viticulture hexagonale est profonde et résulte de causes multiples : dérèglement climatique, mutation des habitudes de consommation, concurrence internationale accrue, succession de chocs économiques (pandémie, guerre en Ukraine, tensions commerciales avec les États-Unis et la Chine).

Les Sénateurs estiment ainsi que les crises sont trop souvent surmontées à coups d'aides publiques, qui ne suffisent plus à masquer les fragilités structurelles. « *Quand ça va bien, on veut planter de la vigne, et on demande des aides à la plantation. Quand tout va mal, on veut arracher la vigne, et on demande des aides à l'arrachage. Ça n'est plus possible* », alerte Daniel Laurent. Or, l'enjeu est majeur : il s'agit de préserver une filière d'excellence. « *Pour nous, la vigne, c'est un patrimoine* ».

DES ASSISES EN 2026

Parmi leurs propositions, l'une d'entre elles, la principale même, appelle à organiser des Assises nationales de la viticulture dès 2026, sous l'égide du ministère de l'Agriculture. Des Assises qui rassembleraient à la fois producteurs, négociants, distributeurs, coopératives, banques et institutions publiques dans le but de « *bâtir un pacte de filière* ». Un pacte d'union indispensable pour rétablir le dialogue parfois rompu, dans certains vignobles entre producteurs et distributeurs. « *Pour que ces Assises de la viticulture constituent un véritable tournant pour la filière, nous proposons qu'elles s'organisent autour d'un pacte entre l'amont et l'aval de la filière, c'est-à-dire entre les producteurs et toutes celles et ceux qui stockent, commercialisent ou consomment* », souligne Daniel Laurent.

Les Sénateurs proposent ainsi d'ouvrir les organismes de défense et de gestion (ODG) à l'aval, pour que celui-ci puisse avoir voix au chapitre quant aux orientations de production choisies. Une proposition qui, en Champagne, ouvrirait la porte au Négoce, une solution historiquement refusée par le Syndicat général des Vignerons. « *L'effort demandé à la production est considérable, tant l'histoire des ODG est ancienne* », admet le rapporteur, qui ajoute : « *Les Assises de la viticulture devront être le lieu où chacun est mis devant ses responsabilités* ».

L'UNION À L'INTERNATIONAL

Selon les Sénateurs, parmi les freins à la compétitivité de la filière figure également l'absence de stratégie commune face à des concurrents unis sous une bannière nationale. « *Nous voulons qu'il y ait une volonté d'union pour mettre en avant l'image France et le vin français. Si nous sommes les premiers au niveau de l'export en valeur, nous sommes loin en termes de volume : quand nous exportons 12 millions d'hectolitres, nos concurrents européens, les Italiens en tête sont à 22 millions d'hectolitres, l'Espagne à 20 millions* », note Henri Cabanel, Sénateur de l'Hérault. « *Construisons une bannière France du vin.* »

Parmi les autres recommandations phares figurent par exemple : la poursuite de la politique de prévention et de lutte contre le mal-être agricole, la simplification des démarches administratives, la conditionnalité des aides publiques à la réussite des futures Assises et à la coopération entre acteurs, la promotion de la contractualisation entre producteurs et distributeurs, afin de sécuriser les débouchés, la réorientation des plans d'arrachage vers des stratégies collectives de bassin, et non plus des initiatives isolées, une évaluation rigoureuse des fonds publics pour garantir leur efficacité, garantir à la filière viticole une stabilité fiscale....

La filière vin française compte pas moins de 236 organismes de défense et de gestion (ODG) gérant 442 appellations d'origine protégée (AOP) et indications géographiques protégées (IGP), 23 interprofessions... Une complexité en matière d'organisation et de lisibilité qui ne l'empêche pas d'être performante, notamment à l'international puisque, par exemple, contrôlant 17 % des parts de marché mondial, la filière vins et spiritueux hexagonale a dégagé, en 2023, un excédent de 14,73 Mds€, soit l'équivalent de 49 Airbus A380, faisant d'elle la 3e contributrice à la balance commerciale française. Un atout économique pour le pays qui doit absolument être préservé tant le modèle est chahuté au niveau international.

Et parmi les régions exemplaires en matière d'organisation, celles de Cognac et de Champagne figurent en tête, admettent les rapporteurs. « *Ce sont deux régions qui sont très organisées entre les producteurs et les metteurs en marché et qui fonctionnent très bien. Ce sont des régions qui maîtrisent l'offre : elles ne produisent pas plus que ce que l'offre leur permet. Et donc, ce sont des appellations qui, chaque année, à la suite d'âpres discussions entre tous les acteurs, au niveau de la production des propriétaires récoltants, des négoces et de la distribution, définissent la quantité de kg à l'hectare que doivent produire les vignerons* ».

De quoi inspirer dès demain l'ensemble de la filière viticole hexagonale ?

BENJAMIN BUSSON

Tous engagés. **En participant au prochain dîner caritatif de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, les acteurs économiques soutiennent le projet « CELLARS », une campagne inédite de numérisation 3D des caves champenoises. Rendez-vous vendredi 7 novembre.**

« Mobilisons-nous pour révéler le trésor souterrain de la Champagne »

Dix ans après son inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, la Champagne continue de creuser son sillon... jusqu'à ses profondeurs. À l'occasion de cet anniversaire, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne lance le projet CELLARS, une ambitieuse campagne de numérisation 3D des caves champenoises — un patrimoine souterrain unique au monde, encore largement méconnu.

Pour accompagner ce projet, la Mission organise le 7 novembre à Reims le dîner caritatif « Ma Champagne au Patrimoine mondial », présidé par Daniel Rondeau, membre de l'Académie française et parrain des 10 ans de l'inscription. Cette soirée d'exception rassemblera la communauté champenoise autour d'une ambition commune : contribuer au financement du projet CELLARS et permettre la poursuite des travaux scientifiques menés avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne. « *Il est de notre devoir de révéler et de transmettre aux générations futures ce patrimoine précieux aux yeux de l'humanité* ».

Lors de cette soirée, les convives découvriront en exclusivité les premières images 3D inédites des caves, véritables cathédrales de craie où reposent près d'un milliard de bouteilles. En rendant visible l'invisible, CELLARS associe science, innovation et valorisation du patrimoine au service d'une Champagne durable.

Au-delà d'un moment convivial et prestigieux, ce dîner se veut être un acte de transmission et d'engagement collectif. En y participant, les acteurs économiques et institutionnels de la région rendent possible une aventure scientifique et patrimoniale qui dépasse la seule célébration : celle d'une Champagne qui innove pour mieux préserver son âme.

S'inscrire ici :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfh59aryH2IoJyXOutN8y8Y-v88eTZZYhOF3BbSwqz_tNVJ-GA/viewform

Célébrons !
10 ANS
MA CHAMPAGNE
AU PATRIMOINE MONDIAL

Accompagnement. **Spécialisé dans la conception et la fabrication de colonnes de levage pour les véhicules lourds, le groupe SEFAC, est un des lauréats du dispositif de « Prêt à Taux Zéro », mis en place par TotalEnergies.**

62 emplois sécurisés grâce à un prêt à taux zéro à Monthermé

Implanté depuis 50 ans à Monthermé (64 salariés dans les Ardennes), le groupe SEFAC est devenu la référence « Made in France » des équipements de levage. Grâce à la mise au point de technologies brevetées, ses colonnes de levage sont reconnues comme les plus fiables et les plus sûres du marché.

Outre la maison mère basée dans la Vallée de la Meuse, ce groupe industriel compte aussi trois filiales à l'étranger. En Grande-Bretagne, à Birmingham (2 salariés), en Espagne, à Madrid (12 personnes) et aux Etats-Unis, à Philadelphie (10 employés). Soit une entité totale de 88 employés dans le monde qui contribuent à la fabrication annuelle de 1 700 colonnes de levage, distribuées dans plus de trente pays pour un chiffre d'affaires global de 18 millions d'euros. La SEFAC, qui développe des produits toujours plus innovants, exporte plus de 65 % de sa production sur tous les continents.

Nicolas Drapier, président du groupe SEFAC et Gilles Pouret, directeur région TotalEnergies en Grand-Est lors de la remise symbolique d'un chèque de 100 000 euros. JR

DEUX MARCHÉS, UN NOUVEAU PRODUIT ET UNE EXTENSION

« Le soutien de TotalEnergies nous permet de sauvegarder nos emplois, de financer nos encours de production et de lancer le développement d'une nouvelle colonne de levage. Ce prêt renforce, en effet, notre trésorerie et nous donne les moyens de poursuivre nos investissements. Nous sommes très honorés de cette aide essentielle qui contribue aussi à la motivation et à l'implication de nos équipes », souligne Nicolas Drapier, son président, en recevant le chèque de 100 000 euros. Actuellement, la SEFAC travaille *« sur une grosse affaire à Abidjan où elle va livrer 44 colonnes pour Asthom en mars 2026. Un contrat d'un million d'euros »*. La société ardennaise a aussi décroché un marché de deux millions d'euros avec l'Armée française représentant plusieurs centaines de colonnes à expédier sur un an et demi à toutes les armes confondues (air, marine et terre).

La SEFAC envisage également le dépôt de deux nouveaux brevets sur une nouvelle machine appelée à être commercialisée en janvier 2027. *« Ce programme nécessitera un coût de développement d'un demi-million d'euros qui sera en partie financé par BPI Innovation »*. Enfin, Nicolas Drapier annonce vouloir concrétiser lors des prochaines années une extension du site de Monthermé. « On aimerait augmenter notre capacité de production à travers la construction ici même d'un nouveau bâtiment de 1 500 m² afin de faire des machines pour lever des trains et étoffer une activité déjà existante ».

Pour Gilles Pouret, Directeur régional TotalEnergies en Grand Est, *« accompagner une entreprise comme la SEFAC nous permet de soutenir directement l'emploi local en maximisant les chances de succès et de pérennité de ce groupe emblématique dans les Ardennes. Nous contribuons ainsi au dynamisme du territoire en tant qu'acteur ancré localement, au plus proche des PME et PMI créatrices de valeur pour l'économie de la région »*.-

En effet, TotalEnergies a l'habitude de proposer un appui financier significatif aux projets de création, reprise et développement de PME et start-up ou de cibler des PME prévoyant de créer ou de maintenir 10 emplois en CDI sur trois ans. Ce soutien important se matérialise par un prêt d'un montant pouvant aller jusqu'à 100 000 euros remboursable sur une durée de 2 à 5 ans, sans intérêt, ni garantie, ni frais de dossier. Sur les trois dernières années (2023-2025), plus de 900 000 euros de prêts à taux zéro ont été accordés à 29 PME du Grand Est pour près de 550 emplois soutenus. Deux sociétés ardennaises, ITS (chaudronnerie) à Bazeilles en 2024 et la SA Belec (plomberie) à Rethel en 2025 avaient déjà bénéficié de ce dispositif.

PASCAL REMY

Industrie. **Sauvée in extrémis de la disparition en 2018, la société ardennaise EGI vient d'être mise en liquidation judiciaire par le Tribunal de commerce de Sedan.**

EGI Klubb Group mis en liquidation judiciaire

EGI a longtemps équipé les véhicules professionnels de bras élévateurs de 18 à 65 mètres. DR

Par un jugement prononcé le 20 octobre, le tribunal de commerce de Sedan a converti la récente mesure de redressement judiciaire en liquidation. EGI Klubb Group n'ayant pas été en mesure d'échapper à cette mesure qui entraînera des suppression d'emplois dont le nombre dépendra de /l'ouverture d'un plan de cession.

Située à la périphérie de Charleville-Mézières, EGI actuellement dirigée par Jean-Philippe Jacques a été longtemps connue pour fabriquer les plus hautes nacelles élévatrices du monde ainsi que des bras élévateurs isolés sur les lignes électriques basse tension (de 18 à 65 m).

Ces deux niches industrielles et l'imposant bâtiment de 12 000 m² dans lequel œuvrent quotidiennement ses salariés ardennais qui avaient amené Klubb France à reprendre la PME ardennaise il y a sept ans. Quelques mois plus tard, le leader sur le marché français des nacelles élévatrices montées sur fourgon avait même créé sur place une ligne de production pour la fabrication d'élévateurs sur des véhicules plus légers afin de réguler l'activité ardennaise.

En 2019 le site ardennais avait même assuré la conception d'un « van campers » baptisé Klubber, fruit de la transformation de camionnettes utilitaires en véhicules de loisirs que certains spécialistes ont qualifié un peu vite de « très tendance ».

Grâce à ces nouveautés et à la volonté d'assurer sur place la maintenance et la réparation de l'ensemble des produits (via la société Nacelle Assistance et Services, filiale à 100% du groupe), EGI Klubb, qui faisait aussi de la vente de pièces détachées et de la maintenance d'engins spéciaux, avait ainsi porté ses effectifs à 57 salariés. La SAS était même revenue au cœur de l'actualité au moment de l'incendie de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, puisqu'un bras élévateur de 42 m « made in Ardennes » avait alors été utilisé par les pompiers pour lutter contre les flammes.

Malgré son savoir-faire, la PME ardennaise, qui réalisait la majeure partie de son chiffre d'affaires à l'export, notamment au Qatar, en Chine ou au Chili disparait donc de la carte économique locale.

PASCAL REMY

En bref

Job dating

L'industrie ardennaise recrute toujours

Succès pour le premier Job Dating Industrie organisé par le Pôle Formation UIMM de Charleville-Mézières avec France Travail et la Mission Locale.

Au-delà de la découverte des métiers et de certaines filières, l'objectif du Job Dating Industrie organisé au sein du Pôle Formation UIMM de Charleville-Mézières avait aussi pour objectif de générer des discussions et des entretiens entre les recruteurs et les demandeurs d'emploi. La présence de plus de vingt-entreprises locales, dont d'importants pourvoyeurs d'emplois, comme la centrale nucléaire de Chooz, Bemaco et Amphénol Air LB, et des entreprises métallurgiques réputées pour leur savoir-faire (Amada, Magotteaux, Drumel et Arden Equipment/ SumTech, Faber ou Ceva) ainsi que plusieurs organismes de formation rappelle d'ailleurs que l'industrie recrute en permanence dans les Ardennes. Et la filière s'adresse à tous les profils : jeunes en recherche d'emploi ou de contrats d'alternance, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et salariés en reconversion tous en quête de parcours sur-mesure.

« On est heureux d'avoir accueilli autant d'entreprises », souligne Sébastien Guenet, délégué général de l'UIMM Champagne-Ardennes. *« C'est la démonstration que l'industrie ardennaise malgré un contexte économique compliqué recrute et qu'elle est en recherche perpétuelle de compétences. Preuve qu'il y a de l'activité et de la vitalité dans ce département »*

PASCAL REMY

Unesco. **Dans le cadre d'un programme international intégré par la Mission Coteaux, Maisons et Caves, la Champagne a été en octobre le cœur d'une réflexion sur la préservation du patrimoine mondial face aux défis climatiques.**

Le patrimoine mondial face au climat : des clés pour s'adapter

CINEDOCKS

Les observateurs internationaux en visite dans le paysage viticole champenois pour évaluer sa vulnérabilité au changement climatique.

Le changement climatique n'est pas sans risques pour les sites culturels inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité. C'est pour les anticiper et trouver collectivement des solutions d'adaptation que le programme international *« Preserving Legacies – A Future for our Past »* a été lancé en 2023 par l'ICOMOS* et la National Geographic Society.

La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne est l'un des gestionnaires de site sélectionnés pour y prendre part. *« Le patrimoine est ce qui fait le lien entre le passé, le présent et le futur*, considère Séverine Couvreur, sa présidente. *Il peut être un formidable outil pédagogique et d'alerte pour faire prendre conscience au plus grand nombre qu'il faut absolument protéger nos biens des effets du dérèglement climatique. Ce qui fait sens pour la communauté globale de la Champagne : si demain nous perdons le Champagne, c'est une partie de notre identité que nous perdrons. »*

RENFORCER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

Dans le cadre de ce programme, la Mission était en charge d'organiser en octobre un workshop associant une vingtaine d'observateurs internationaux venus de quatre continents et la communauté champenoise, en collaboration avec le Comité Champagne et l'Institut Georges Chappaz (URCA). Entre les visites de terrain dans plusieurs lieux emblématiques, l'observation du paysage viticole et les ateliers-débats, les participants ont pu croiser leurs regards, échanger sur les impacts des évolutions climatiques et la démarche de transition écologique mise en place depuis des années en Champagne, identifier des expériences positives menées ailleurs.

Attendues prochainement, les conclusions de ces journées de travail viendront enrichir le plan de gestion 2025-2035 de la Mission qui sera présenté à l'issue de cette année de célébration des 10 ans de l'inscription au Patrimoine mondial des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Elles pourront aussi inspirer à la Champagne de nouvelles pratiques pour renforcer la résilience du territoire. *« Il y a énormément de points communs entre ce qui nous anime et l'esprit du programme Perserving Legacies,* note Charles Goemaere, directeur du Comité Champagne. *Notamment le collectif, qui a toujours fait notre force, le partage et l'exemplarité, gage de pérennité. Nous devons nous inspirer les uns des autres pour atteindre l'objectif d'être meilleurs. »*

Toujours soucieuse de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la préservation du patrimoine, la Mission a souhaité donner une dimension artistique à l'événement en mobilisant Ismaël Taggae et les jeunes artistes qui évoluent avec lui. Sous la forme de street art, de slam et de breakdance, ces derniers ont proposé au Studio 511 une restitution, à laquelle ont participé Arnaud Robinet, maire de Reims, Franck Leroy, président de la Région Grand Est et Benoît Lemaire, sous-préfet de Reims.

CATHERINE RIVIÈRE

**ONG liée à l'UNESCO, qui œuvre pour la conservation des monuments et des sites dans le monde*

Tourisme. **Aube en Champagne Attractivité s'engage avec les partenaires pour un tourisme vertueux labellisé DID.**

Tourisme : l'Aube est innovante, responsable et durable

MBP

Rencontre des partenaires labellisés DID à la Maison du Parc.

Qu'il soit professionnel ou de loisirs, le tourisme aubois se veut responsable. Si la certi-fication de l'agence Aube en Champagne Attractivité date de 2014 pour la gestion durable de ses activités, plus récent, le label DID, destination innovante durable, rassemble l'ensemble des acteurs dans la démarche, associant tant les collectivités que les sites, les visiteurs, les habitants. *« La destination innovante durable nous engage. Pour le département de l'Aube, il y a une vraie volonté d'accompagner nos partenaires pour faire de cette destination une force pour le territoire »*, explique Didier Leprince, président de l'agence Aube en Champagne Attractivité, qui précise qu'un nouvel audit se déroulera au printemps prochain.

Seize partenaires sont d'ores et déjà labellisés DID et rejoignent l'agence de tourisme départementale et Troyes Champagne Métropole dans l'atteinte des objectifs de développement durable définis par l'ONU. Mobilité, consommation, lutte contre le gaspillage, inclusion, protection du patrimoine…, tous les paramètres sont considérés et évalués. *« Et on le prouve avec des actions concrètes et avec la diversification et le renforcement de l'ensemble de nos partenaires, notamment dans le domaine des traiteurs, des partenaires institutionnels. Nous apportons des preuves de compensation »*, poursuit Didier Leprince.

Le Centre de congrès montre l'exemple avec une politique d'achats responsables qui privilégient les approvisionnements en produits locaux dans un rayon de 100 km. La gestion des biodéchets devient une priorité lors des rassemblements. La mise en place de redistribution des surplus alimentaires à une association locale, l'utilisation de carafes à la place de bouteilles, la cartographie des producteurs locaux et les initiatives de pôles de tri et de compostage.

Comme l'explique la Maison Branche, qui valorise les déchets avec une solution en partenariat avec l'APEI qui associe les personnes en situation de handicap. *« Cette action nous a appris à nous connaître, à discuter et à partager plutôt que de nous regarder en chiens de faïence entre confrères. Et, il y a des choses de faites »*, se réjouit Claude-Sébastien Ledot, dirigeant de Séjournant Traiteur et de Class'Croute. Pour les hôteliers, la destination durable se traduit par la mise en place de l'affichage environnemental qui mesure l'impact d'une nuit d'hôtel avec petit déjeuner. Trente-quatre hôtels, soit 62 % des établissements aubois, ont été audités avec une moyenne de classement B. Chauffage, éclairage, eau, équipements électriques, entretien et produits alimentaires proposés constituent des leviers de pratiques respectueuses.

Pour la Maison du Parc, il s'agit de préserver la biodiversité du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. *« La démarche entreprise avec la Fondation du Patrimoine consiste à laisser certains espaces de la forêt en libre évolution pour voir comment cette forêt pourra évoluer seule dans ces îlots de sénescence. La seule activité qui continuera est la chasse pour réguler le gibier »*, explique Jésus Cervantes, président de la Maison du Parc. *« Tout cela contribue à l'attractivité du territoire. C'est gagnant-gagnant. Nous améliorons la qualité des produits, nous faisons attention à nos déchets, etc. Dans les parcs régionaux, nous travaillons sur le long terme. Notre grande mission, c'est bien l'éducation. Si nous avons un environnement naturel en bonne santé, les humains qui y vivent seront en bonne santé »*, conclut Philippe Gamen, président national délégué des parcs naturels régionaux.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

+1,9%

En septembre 2025, les prix des animaux continuent d'accélérer sur un mois (+1,9 % après +1,0 % en août et +0,8 % en juillet). Ils accélèrent pour les gros bovins (+4,2 % après +2,5 % en août) et les veaux (+3,8 % après +1,3 %), en raison d'une offre encore très limitée. La baisse des prix s'amplifie pour les porcins (-2,7 % après -0,6 %) et s'atténue pour les volailles (-0,3 % après -0,7 %) et les ovins (-1,4 % après -3,5 %). Sur un an, les prix des animaux continuent d'accélérer en septembre 2025 (+16,6 % après +14,1 % en août et +13,4 % en juillet). Ils continuent d'accélérer pour les gros bovins (+35,5 % après +29,9 % et +28,5 %) et les veaux (+15,9 % après +12,4 % et +11,9 %), et ralentissent pour les volailles (+1,3 % après +2,2 %). -1,3 %). (INSEE)

-6,7 %

En septembre 2025, la baisse des prix des céréales s'amplifie clairement sur un mois (-6,7 % après -0,4 % en août et +0,7 % en juillet), la progression de l'euro face au dollar handicapant le marché français. Les prix se replient nettement pour le blé tendre (-8,9 % après +1,1 %), notamment du fait de la concurrence de l'Ukraine et de la Russie, et pour l'orge (-6,6 % après une stabilité en août). La baisse des prix s'accentue pour le blé dur (-5,7 % après -3,6 %), en raison de la concurrence canadienne, et s'atténue pour le maïs (-1,4 % après -3,2 %), toujours guidée par l'abondante offre mondiale. Sur un an, la baisse des prix des céréales s'amplifie nettement aussi (-12,3 % après -5,9 % en août et -8,7 % en juillet). (INSEE)

- 8,6 %

En septembre 2025, les prix des légumes frais se replient clairement sur un an (-8,6 % après +5,5 % en août). Les prix se replient pour les choux (-16,0 % après +45,9 %), les courgettes (-14,6 % après +50,3 %), les tomates (-10,8 % après +9,8 %) et l'ail (-1,8 % après +4,5 %). La baisse des prix s'amplifie nettement pour les concombres (-28,3 % après -6,1 %) et plus modérément pour les radis (-5,3 % après -3,0 %) et les champignons (-4,7 % après -0,7 %). Elle s'atténue pour les carottes (-13,4 % après -15,4 %) et les poireaux (-5,9 % après -6,7 %). Les prix sont très inférieurs à ceux de septembre 2024 pour les oignons (-30,2 %) et les endives (-29,5 %). Par ailleurs, les prix des melons rebondissent (+7,3 % après -3,9 %) et la hausse des prix s'atténue pour les salades (+0,2 % après +4,8 %). (INSEE)

La Bourse

COTATIONS AU 30/10/25

Variation sur la semaine

Données transmises par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe

Actions

CAC 40	8 200,88	- 0,07%
SBF 120	6 194,26	- 0,12%
Nikkei	51 307,65	+ 4,06%
Dow Jones	47 706,37	+ 1,67%
Eurostoxx 50	5 705,81	+ 1,18%

Devises (euros contre...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1617	+ 0,19%
Livre Sterling	0,8794	+ 1,26%
Yen	178,64	+ 1,07%
Dollar/Yen	153,74	+ 0,86%

Swaps

Euribor 5 ans	2,339	+ 0,071
Euribor 10 ans	2,626	+ 0,038

Marché monétaire

Ester	1,931	+ 0,004
Euribor 1 mois	1,893	+ 0,003
Euribor 3 mois	2,066	+ 0,000
Euribor 6 mois	2,123	+ 0,024
Euribor 12 mois	2,185	+ 0,029

France Etat

BTAN 2 ans	2,096	+ 0,051
BTAN 5 ans	2,733	+ 0,064
OAT 7 ans (TEC	2,933	+ 0,055
10) OAT 10 ans	3,419	+ 0,051
OAT 30 ans	4,264	+ 0,035
OAT 50 ans	4,074	+ 0,048

Courbes des taux de France

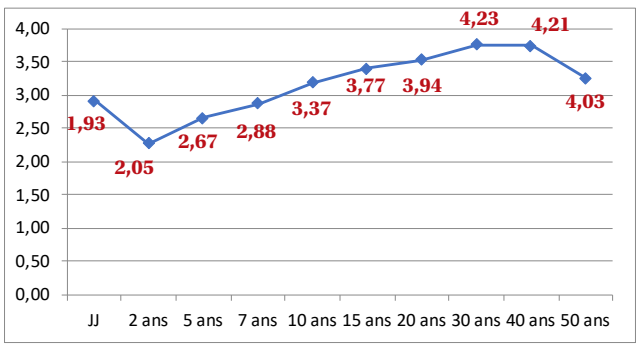

Valeurs Régionales (variation 2025 %)

ArcelorMittal	33,61	+ 0,50
BNP Paribas	66,94	+ 0,13
Carrefour	13,03	- 0,05
Crédit Agricole	16,27	+ 0,22
Exel Industries	34,00	- 0,21
L.V.M.H.	618,80	- 0,03
Laurent-Perrier	94,20	- 0,09
Michelin	28,12	- 0,12
Nexans	121,80	+ 0,17
Kering	325,90	+ 0,37
Haulotte-Group	1,99	- 0,25
Rallye	-	-
Remy Cointreau	46,94	- 0,20
Renault	33,86	- 0,28
Saint-Gobain	88,04	+ 0,03
Sanofi-Aventis	87,92	- 0,06
Société Générale	54,96	+ 1,02
Vallourec	15,93	- 0,03
Veolia	29,18	+ 0,08
Vinci	116,15	+ 0,16
Vranken-Pommery	11,70	- 0,11

Emprunts d'Etat	Japon	Etats-Unis	Euro
JJ	0,29	4,11	1,93
2 ans	0,93	3,46	1,99
5 ans	1,22	3,58	2,25
10 ans	1,65	3,98	2,64
30 ans	3,05	4,57	3,20 nn

Rapport annuel 2024-2025 du CCSF : une nouvelle mandature tournée vers l'intérêt des consommateurs

Le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) a remis son rapport annuel 2024-2025 au Président de la République et au Parlement. Cette première année de mandature a été marquée par un fort renouvellement du Comité et par des avancées concrètes en faveur des consommateurs.

À la demande du ministre de l'Économie et des Finances, le CCSF a conduit plusieurs chantiers d'importance économique et sociale, parmi lesquels la réalisation du premier rapport de l'Observatoire des produits d'épargne financière (OPEF). Créée par la loi Industrie verte du 23 octobre 2023, cette nouvelle mission vise à renforcer la transparence et l'éducation financière. Le rapport, inédit par son ampleur et sa méthodologie, offre un éclairage approfondi sur les performances, les frais et les caractéristiques des principaux produits d'épargne disponibles en France.

Les travaux du Comité se sont également étendus à des thématiques variées, telles que le statut de l'entrepreneur individuel, les contrats d'assurance obsèques, ou encore la réception des obligations liées à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT).

Autant de sujets qui illustrent la richesse et la diversité des réflexions menées au sein d'une instance unique de concertation, d'expertise et de co-construction.

Au-delà des analyses, le rapport témoigne d'une mobilisation collective au service d'un dialogue de place constructif. Les représentants des professionnels, des consommateurs, des parlementaires et des services de l'État y œuvrent ensemble, dans un esprit de confiance et de clarté sur des objectifs partagés.

« Ce rapport est le reflet d'une mobilisation collective exemplaire. Il témoigne de l'importance de maintenir un espace de concertation pérenne, rigoureux et ouvert, au service de la protection des clientèles, du bon fonctionnement du secteur financier et, in fine, de l'intérêt général. C'est dans cet esprit que le CCSF poursuivra ses travaux au cours des prochains mois. »

SOURCE :
CATHERINE JULIEN-HIEBEL, PRÉSIDENTE DU CCSF
BANQUE DE FRANCE

La séance plénière d'octobre du Grand Est a quasiment échappé à l'agitation politique nationale

Région. La séance plénière d'octobre du Conseil régional, relativement sereine compte tenu d'un ordre du jour examinant principalement des bilans d'étapes, notamment sur les dossiers Stratégie Fret Grand Est, Life Adapt'Est, évolution de la commande publique ou encore régénération du réseau routier et écocontribution la permettant, s'est avérée comme un prélude aux rendez-vous de novembre et décembre consacrés au budget 2026.

Loin de l'agitation politique nationale, l'intérêt public existe et il est dans le Grand Est. L'entrée en matière du Président Franck Leroy pour cette séance plénière d'octobre, en attendant les orientations budgétaires et le budget primitif 2026, sonne comme un rappel à l'ordre venu du territoire : *« Au spectacle de la division, nous opposons celui d'une Région mobilisée sur les grands enjeux … Privilégier l'action et non les incantations, c'est notre marque de fabrique, parier sur l'avenir, c'est ce qui nous anime, agir en responsabilité, c'est ce que nous devons à celles et à ceux qui nous ont accordé leur confiance »*. En prélude à l'examen de rapports, tenant pour beaucoup du simple point d'étape, les interventions des présidents des groupes politiques ont été relativement modérées venant de l'opposition, voire élogieuses pour d'autres.

JC VERHAEGEN _ RGE

En 2024, 72% des achats de la Région (476 M€) ont bénéficié à des entreprises implantées dans le Grand Est et 73% de ces achats (484 M€) ont été réalisés auprès de TPE et PME.

FRANCK LEROY, UN CAPITAINE DANS LA TEMPÊTE ?

Notons donc, par ordre d'entrée en scène Frédéric Fabre, pour le RN et apparentés, avant de tendre la main à la droite républicaine et s'adressant au Président Leroy : *« Après la censure du Gouvernement qui ne saurait tarder, votre tour viendra… Il faut libérer la Région de la soumission nationale… Le Grand Est présente une écologie de façade »*. Pour le groupe Centristes et Territoires, Christophe Choserot se dit en colère contre la médiocrité nationale : *« Ma conviction, c'est le fait local … C'est au niveau local que peuvent naître les solutions »*. Avant cette conclusion emphatique à l'adresse de Franck Leroy : *« C'est dans la tempête que l'on reconnaît un capitaine. Vous êtes Monsieur le Président, un capitaine ! »*.

Eliane Romani, pour les Ecologistes, lance deux alertes qui concernent les Grand Est : la santé dans une agriculture sans aucun pesticides et la survie du monde associatif, maillon essentiel de la société. *« Une plénière sans odeur ni saveur »*, se plaint Michaël Weber, au nom de la Gauche Solidaire et Ecologiste. Ce dernier, décidément fâché poursuit : *« Une politique de stop and go … Un fossé grandissant entre vos discours et la réalité »*. Et rajoute, comme en écho à l'intervention de son collègue Christophe Choserot : *« Je ne voudrais pas que vous deveniez un capitaine de pédalo à la place d'un vrai visionnaire pour la région Grand Est »*. D'une modeste séance plénière, une dizaine de rapports et huit heures de débat, on peut retenir pour l'essentiel : le dispositif Life Adapt'Est, le bilan des achats responsables de la Région, la stratégie Fret Grand Est 2025-2030 ou encore l'avenir des infrastructures routières.

LIFE ADAPT'EST UN PROJET LEADER SOUTENU PAR L'UNION EUROPÉENNE

En 2023, la Région avait adopté une feuille de route d'adaptation aux changements climatiques afin de rendre le territoire plus résilient aux bouleversements en cours. Cette feuille de route se concrétise désormais dans le projet Life Adapt'Est soutenu par l'Union Européenne, doté de 26 M€ et étalé sur la période 2026-2034. Ce projet qui réunit des partenaires publics et privés, doit agir sur des axes comme la gestion de l'eau, l'agriculture, la forêt, les infrastructures et les bâtiments, la santé, la biodiversité et l'aménagement du territoire. Le financement global est assuré à 60% par l'UE. Il est complété par l'Etat, les agences de l'eau et la Région, laquelle participe à hauteur de 4,1 M€. Life Adapt'Est devrait exercer un levier sur l'économie régionale de l'ordre de 152 M€.

LA COMMANDE PUBLIQUE LEVIER MAJEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ce rapport présente le bilan 2024 du programme Orchidée (1 707 marchés et 660 M€ de commandes) visant à limiter l'impact environnemental et à promouvoir le volet social des achats de la Région, tout en faisant de la commande publique un outil du développement économique du territoire. Ainsi en 2024, 72% des achats de la Région (476 M€) ont bénéficié à des entreprises implantées dans le Grand Est et 73% de ces achats (484 M€) ont été réalisés auprès de TPE et PME.

Sur ce point, la Région fait mieux que la moyenne nationale évaluée à 60%. Plus de 50% de ces achats intègrent une clause sociale. Ils ont permis près de 400 000 heures d'insertion sociale et ont donné du travail à 245 équivalents temps plein. 70% d'achats responsables socialement et 100% environnementalement sont les objectifs d'Orchidée en 2026.

Ce rapport a fait bondir le RN, par la voix de Pierre François lequel constate que l'Assemblée régionale prend acte des bilans, sans plus : *« Notre Assemblée est en train de devenir une chambre d'enregistrement »*. Pour Lara Million, Centristes et Territoires : « *Le dispositif Orchidée et complexe et coûte cher »*. Pour Caroline Reys (Les Ecologistes) et Marcello Rotolo (La Gauche solidaire et écologiste), Orchidée ne prend pas assez en compte l'économie sociale et solidaire ou les structures d'insertion par l'activité économique.

PREMIER RÉSEAU NATIONAL DE LIGNES FERROVIAIRES EXCLUSIVEMENT FRET

La stratégie Fret Grand Est s'inscrit dans un contexte national dans lequel la route représente 84% du transport de marchandises. Avec 5 millions de tonnes transportées et 4 200 trains dédiés, soit l'équivalent de 200 000 poids lourds en moins sur les routes, le Grand Est occupe en la matière une position de leader national (15% du fret ferroviaire de la France métropolitaine).

Le programme vise la régénération de 12 lignes capillaires fret d'ici à 2028, pour un montant de 97 M€, dont 36 M€ assumés par la Région. Il prévoit également 42 M€ sur d'autres lignes et des raccordements directs du ferroviaire aux entreprises.

Sur l'ensemble de ce programme, la Région s'appuie sur le Contrat de Plan Etat Région 2023-2027, soit 155 M€ pour le fret ferroviaire, 73 M€ pour les plateformes multimodales, 136 M€ pour le réseau fluvial et 329 M€ pour les infrastructures routières. Sur ce dernier point, l'Assemblée régionale a validé le bilan de la nouvelle gestion des routes nationales non concédées par le Grand Est avec au bilan 2025 un montant de 92 M€ consacrés à des régénérations de chaussées, des mises à 2x2 voies, des sécurisations de carrefours et des rénovations de tunnels ou de viaducs sur les RN4, RN44, A30, A31 et A313.

UNE ÉCOCONTRIBUTION DES TRANSPORTEURS ÉTRANGERS DE 1 MD€, DE 2027 À 2037

La Région s'est portée volontaire, depuis le 1er janvier 2025, pour gérer 525 km de routes nationales de son territoire. Rénovation, sécurisation, entretien des chaussées et des ouvrages sont nécessaires et réclament donc un budget qui trouve sa source dans une écocontribution des transporteurs étrangers traversant la région. Ce financement prévisionnel est évalué à 1 Md€ sur 10 ans. En matière de compétence et de taxation, le rapport a été l'un des plus chauds de cette séance plénière.

Evidemment, la première salve est venue du RN, avec cette intervention de Christian Zimmermann, pour qui écocontribution est le nom hypocrite d'écotaxe et ne peut conduire qu'à la faillite des entreprises de transport : *« Vous faites ingurgiter une nouvelle compétence à une Région déjà boulimique qui s'apparente de plus en plus à un état dans l'Etat »*. Les membres de la Majorité régionale, sans surprise, ont exprimé leur adhésion au dispositif au travers de leurs interventions, comme par exemple celle de Bruno Minutiello : *« Le transit international abîme le réseau routier régional »*. Favorables au dispositif, les écologistes par la voix de Jean-François Secondé disent pourquoi : *« Faire payer ceux qui dégradent ce réseau, nous sommes pour »*. La palme revenant à Thibaut Duchêne qui au nom de la Majorité lâche : *« Les routiers étrangers sur nos routes sont comparables à des passagers clandestins »*.

GÉRARD DELENCLOS

Sport. Avec un Pavillon d'hôtes de 26 chambres pour personnes à mobilité réduite (PMR), le Creps de Reims renforce sa capacité d'accueil en faveur de tous les publics.

Le Creps de Reims améliore la qualité de son accueil

JR

De gauche à droite, devant le nouveau Pavillon d'hôtes : Michel Leroux, directeur du Creps, François Cravoisier, président du conseil d'administration du Creps, Franck Leroy, président de la Région Grand Est, Michel Lequeux, vice-président du Comité régional olympique et sportif.

Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive, le Creps de Reims inaugurait en cette fin septembre son nouveau Pavillon d'hôtes. Ce bâtiment de 1 243 m2 au sol, sur deux étages, comprend 26 chambres pour personnes à mobilité réduite (PMR), des locaux de vie et de formation, bureaux pour les entraîneurs, vestiaires et sanitaires. La réalisation de cette structure, d'un coût de 5,3 M€, a été intégralement financée par la Région Grand Est, propriétaire des lieux. Cet investissement s'inscrit dans le plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2019-2027 de la Région Grand Est en faveur des 3 Creps régionaux (Reims, Nancy et Strasbourg), d'un montant de 58 M€, Reims ayant d'ores et déjà bénéficié de 14 M€ en termes de construction, rénovation et maintenance.

ENCORE DES ÉQUIPEMENTS À VENIR

Cet équipement vient s'ajouter aux 153 chambres (et 204 lits) dont dispose le Creps, pour compléter et améliorer la capacité d'accueil offerte à tous les sportifs, comme à tous les publics de proximité, puisqu'il s'agit d'un axe fort de sa politique de développement. Car, si le Creps est destiné en premier lieu aux sportifs, il se veut également un lieu d'ouverture culturelle et citoyenne, tant de proximité que dans le cadre de coopérations éducatives et internationales (notamment par l'accueil de délégations sportives étrangères), un espace d'inclusion et de lutte contre les discriminations - ce que vient conforter le nouveau Pavillon d'hôtes.

Présent pour la circonstance, Franck Leroy, président de la Région Grand Est, entendait justement *« réaffirmer l'engagement du Grand Est à faire du sport et de l'éducation populaire un levier d'épanouissement personnel, de cohésion sociale et d'attractivité territoriale »*.

Inauguration très officielle du nouveau Pavillon d'hôtes du Creps de Reims. De gauche à droite : Michel Leroux, directeur du Creps, Véronique Marchet, présidente de la commission Enseignement supérieur, Recherche et Innovation de la Région Grand Est, Franck Leroy, président de la Région Grand Est, François Cravoisier, président du conseil d'administration du Creps, Michel Lequeux, vice-président du Comité régional olympique et sportif.

La dynamique entretenue par le Creps va d'ailleurs de poursuivre, puisque les constructions d'une halle d'athlétisme et d'une halle de basket sont d'ores et déjà actées, et les budgets (7,7 M€) validés.

Indispensable contribution à l'aménagement *« d'un lieu d'excellence pour le sport de haut niveau, où l'à-peu-près n'existe pas »*, selon Franck Leroy, la mise en œuvre de ces équipements est désormais attendue.

JR

En bref

Aisne

Grand Soissons : le projet d'Arena entièrement repensé après la démolition du site industriel

Le projet d'Arena du Grand Soissons, sur la friche Baxi-Focast à Villeneuve-Saint-Germain, est entièrement relancé. Après la démolition des 10 000 m² de bâtiments de l'ancienne fonderie, l'agglomération doit revoir son concept de salle multifonction, initialement conçue pour accueillir jusqu'à 4 000 personnes. L'étude de marché réalisée avant la crise du Covid sera actualisée afin d'adapter le projet au contexte économique actuel. Parallèlement, la friche Baxi, qui doit devenir un parc urbain végétalisé, n'a pas encore été acquise. Les négociations menées par l'EPFLO se poursuivent, avec une acquisition espérée en 2026

Aisne

Vervins : 1,4 million d'euros pour restaurer la toiture de l'église Notre-Dame

À Vervins, l'église Notre-Dame, édifice du XVII^e siècle classé monument historique, bénéficie d'un vaste chantier de restauration. Lancés en février 2025, les travaux visent à rénover la toiture et le transept nord pour un montant total de 1,4 million d'euros. Ce budget, réparti entre la DRAC, le département de l'Aisne et la commune, permettra aussi de consolider la charpente et d'insérer des matériaux modernes pour garantir la durabilité de l'ouvrage. La fin du chantier est prévue pour fin 2026, avant d'entamer une seconde phase consacrée à l'intérieur du bâtiment. Celle-ci inclura la restauration des vitraux, la protection des murs contre l'humidité et la remise en état d'un vitrail tronqué. Depuis quinze ans, la ville investit déjà chaque année dans la réfection de deux vitraux, perpétuant ainsi l'entretien d'un patrimoine emblématique de la Thiérache.

Energie

Conférence-salon sur le solaire photovoltaïque à Châlons-en-Champagne en présence d'experts

Le photovoltaïque est une technologie mature en pleine expansion en France et dans le Grand Est. Néanmoins, les dernières évolutions réglementaires (baisse des tarifs d'achat, autoconsommation collective...) appellent à un changement de modèle économique tant pour les consommateurs que les installateurs. Quelles sont les dernières avancées réglementaires et technologiques ? Quels nouveaux modèles économiques et juridiques pour vos projets ?

A l'invitation de Cap à l'Est et de la Région Grand Est, des professionnels et experts du photovoltaïque seront présents pour répondre à vos questions.

Jeudi 13 novembre 2025

De 14h à 18h - Hôtel de Région Grand Est - 5 rue Jéricho - Châlons-en-Champagne

Programme :

14h : Espace salon avec des professionnels du photovoltaïque

15h15 : Analyse du marché PV et infos clés par notre expert Nicolas Randria

15h45 : Retours d'expérience sur projets PV industriels et tertiaires finalisés

16h45 : Echanges avec les professionnels autour d'un verre de l'amitié sur l'espace salon

Infos pratiques :
Participation gratuite - Nombre de places limité - Sous réserve d'acceptation - Inscription obligatoire avant le 10 novembre.

Aisne

Chauny Tergnier La Fère mise sur le solaire pour maîtriser ses dépenses énergétiques

L'Agglomération Chauny Tergnier La Fère accélère sa transition énergétique. Après un premier dépôt de cars scolaires équipé de panneaux solaires à Charmes, elle étend aujourd'hui son réseau d'autoconsommation collective à 21 sites publics sur un rayon de 9 km. Trois nouveaux projets verront bientôt le jour, dont deux stations d'épuration à Chauny et Tergnier, capables de produire près de 800 kW. À terme, l'Agglo vise 1 MW de production solaire pour contenir ses coûts et stabiliser le prix de l'eau.

G.B.

Opinions

Communiqué du MEDEF, Mouvement des entreprises de France

Pacte Dutreil : un pilier de la souveraineté économique qu'il serait irresponsable d'affaiblir

Alors que la Cour des comptes critique le Pacte Dutreil, le MEDEF rappelle qu'affaiblir ce dispositif serait une grave erreur économique et stratégique.

Mis en place en 2003 pour répondre à une fiscalité de transmission confiscatoire, le Pacte Dutreil n'est pas une niche fiscale, mais un levier vital de continuité économique et d'ancrage capitalistique français.

Il permet à des milliers de PME et d'ETI de se transmettre sans passer sous contrôle étranger, assurant la pérennité de l'emploi et du tissu productif dans les territoires.

Les analyses de la Cour des comptes reposent sur une lecture qui mériterait d'être complétée. Elles avancent une « perte de recettes » de 5,5 milliards d'euros en 2024. Or ce chiffre ignore les recettes induites : impôts sur les sociétés, cotisations sociales et TVA générés par les entreprises transmises et maintenues en France.

Supprimer ou restreindre le Pacte Dutreil, c'est retarder ou empêcher des transmissions, et donc affaiblir la base fiscale future.

La Cour affirme ne pas constater d'effet significatif sur l'emploi ou l'investissement. Mais ces effets sont indirects et structurels, et extrêmement difficiles à mesurer avec aussi peu de recul et des données parcellaires.

Les propositions de plafonnement ou d'exclusion des actifs non directement opérationnels plongeraient les entreprises dans l'insécurité juridique et multiplieraient par deux ou trois le coût fiscal de la transmission.

Elles reviendraient à affaiblir le contrôle français sur des milliers d'entreprises, dans un contexte où la souveraineté économique devrait au contraire être renforcée.

Supprimer ou restreindre le Pacte Dutreil, c'est retarder ou empêcher des transmissions, et donc affaiblir la base fiscale future.

Le Pacte Dutreil n'est pas un privilège, c'est un outil de souveraineté comme il en existe dans quasiment tous les pays européens. En contester l'utilité, c'est méconnaître la réalité économique.

A propos du Mouvement des entreprises de France :

Porte-parole de toutes les entreprises, le Mouvement des entreprises de France (Medef) est l'interlocuteur privilégié des décideurs et des pouvoirs publics. Son réseau réunit 119 organisations territoriales en France hexagonale et dans les outre-mer, 101 fédérations et groupements professionnels rassemblant 320 syndicats professionnels représentant l'ensemble des secteurs d'activité et 16 organisations associées et partenaires. Le Medef compte plus de 240 000 entreprises adhérentes dont une majorité de TPE-PME. En France, plus d'un salarié du privé sur deux travaille dans une entreprise affiliée au réseau Medef.

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

l'humeur

Rien ne va plus... faites vos jeux

Quand le bras de fer annoncé se transforme en guerre d'usure. L'examen du Projet de Loi de Finances qui vient à peine de débuter, s'annonce plein de surprises jusqu'en décembre.Et force est de constater que celles-ci ne s'annoncent pas toujours bonnes. Un exemple ? Celui des réductions drastiques des ressources allouées aux Chambres de Commerce et d'Industries, évoquées en pages 4 et 5 de notre numéro de la semaine.

Reniant les accords de ses prédécesseurs, et sans doute aussi en comptant sur la relative inoffensivité des entreprises (pas de grève, pas de mouvement d'ampleur national, pas de censure...), le gouvernement s'est mis en tête d'aller chercher quelques millions sur le dos des chambres consulaires. Un déni flagrant du rôle structurant des CCI auprès des entreprises des territoires et un aveu de faiblesse une fois de plus des décideurs qui se refusent à aller chercher de réelles économies. En ponctionnant les entreprises, le gouvernement compte sur les capacités d'adaptation et de bonne gestion des chambres consulaires. Il faut dire que sanctionner les bons élèves plutôt que les récompenser est, depuis de nombreuses années déjà, devenu un véritable sport national. Pour revenir au très compliqué PLF, soyez-en certains : le lobbying tant décrié face caméra par les oppositions, ne va jamais aussi bien se porter que jusqu'en décembre prochain en coulisses, où les démagogues iront monnayer un semblant de stabilité. Et à ce petit jeu, en l'espèce on peut se demander au bénéfice de quel autre secteur d'activité les entreprises sont ponctionnées ?

Une chose est sûre, fin décembre, l'addition risque de piquer pour celles et ceux qui n'auront pas été assez attentifs. À vos calculettes....

Benjamin Busson

le regard de Faro.

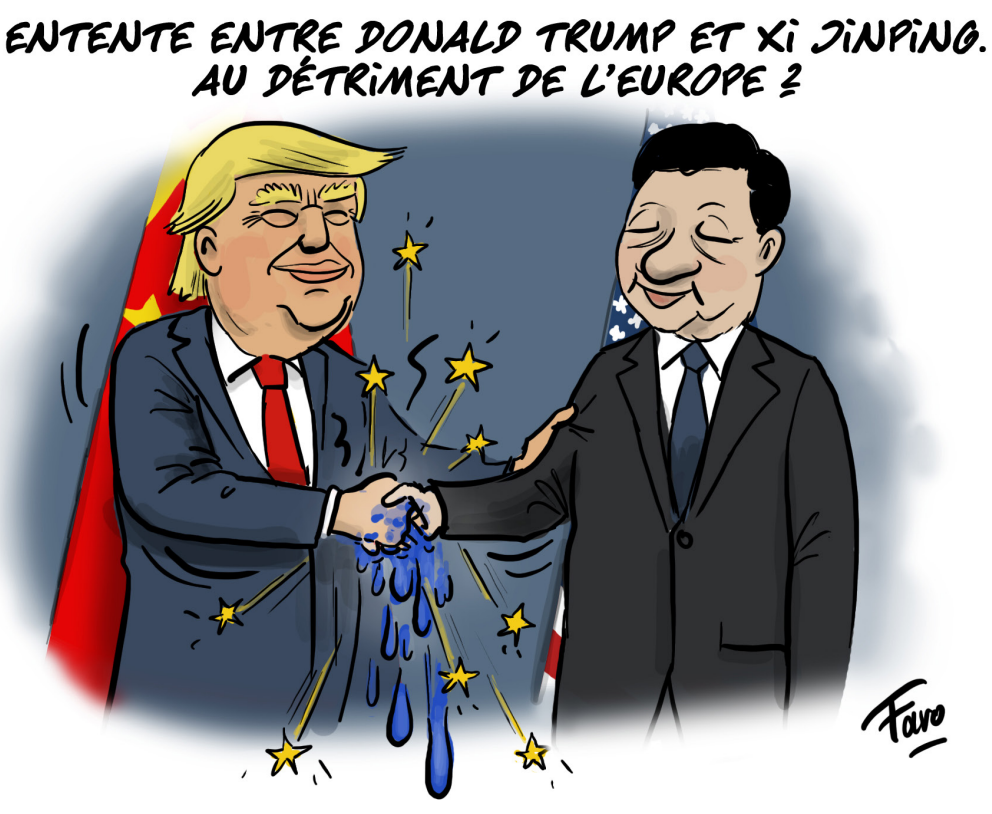

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur
matot-braine.fr
Une expérience digitale accrue avec votre journal
- Informations économiques et juridiques
- Contenu web exclusif
- Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles

Fiscal. La déduction de 10 % pour « frais professionnels » sur les pensions de retraite serait remplacée par un abattement de 2 000 euros (4 000 euros pour un couple).

Mesures en matière d'impôt sur le revenu

Le projet de loi de finances pour 2026 comprend de nombreuses mesures visant à réduire les dépenses de l'État.

SHUTTERSTOCK

• En matière d'impôt sur le revenu, la mesure la plus générale consiste à ne pas revaloriser le barème et les limites applicables à la CSG.
• La seule amélioration concerne la réduction d'impôt pour les dons aux œuvres dont le plafond serait doublé à 2 000 euros à compter du 14 octobre 2025 (réduction d'impôt égale à 75 % des dons dans la limite de ce plafond ; au-delà, réduction de 66 % plafonnée à 20 % des revenus imposables).
Les autres mesures concernant les particuliers risquent de faire débat.
• La déduction de 10 % pour « frais professionnels » sur les pensions de retraite serait remplacée par un abattement de 2 000 euros (4 000 euros pour un couple). La mesure profiterait aux ménages les moins aisés et ne mettrait à contribution que les pensions de 20 000 à 44 000 euros.
• Le projet de loi prévoit de supprimer l'exonération d'impôt sur le revenu sur les indemnités journalières pour affection de longue durée (sauf pathologies les plus graves), compte tenu de leur poids croissant pour la sécurité sociale (26 % de la population en 2036 et les trois quarts de la dépense d'assurance maladie). En compensation, les prestations de prévention (activité physique, diététique…) pourraient être remboursées.
• La réduction d'impôt pour frais de scolarité des enfants serait également supprimée. Cette réduction, modeste comparée aux frais réels, est jugée inefficace au regard d'un coût de 240 millions d'euros.

Fiscal. Le projet prévoit de créer une nouvelle contribution patronale de 8 % sur les compléments de salaire (titres-restaurant, chèques-vacances, chèques cadeaux, etc.) qui ont tendance à se substituer aux salaires et à augmenter plus rapidement que les salaires.

Mesures concernant les entreprises

À côté des mesures visant les grandes sociétés (contribution exceptionnelle, taxe de 2 % sur les holdings…), le projet de loi de finances pour 2026 alourdit l'imposition de toutes les entreprises.
• La réforme très contestée de la franchise en base de TVA, qui a été différée, serait aménagée à compter de 2026. Le seuil de la franchise serait ainsi fixé à 37 500 euros (25 000 euros pour les travaux immobiliers).
• Le projet prévoit de créer une nouvelle contribution patronale de 8 % sur les compléments de salaire (titres-restaurant, chèques-vacances, chèques cadeaux, etc.) qui ont tendance à se substituer aux salaires et à augmenter plus rapidement que les salaires.
• Le taux de la contribution patronale sur les indemnités de rupture conventionnelle et les indemnités de mise à la retraite serait augmenté de dix points (soit 40 % sur la part de l'indemnité non soumise aux cotisations sociales).
• L'exonération des cotisations sociales des apprentis serait supprimée pour les contrats conclus à partir de janvier 2026.
• Il serait également mis fin au crédit d'impôt pour la formation du chef d'entreprise.
• Les aides en faveur de la création ou de la reprise d'entreprise seraient particulièrement affectées. L'exonération d'impôt sur le revenu de l'aide à la création ou à la reprise d'une entreprise (ACCRE) serait ainsi supprimée, ainsi que l'aide pour le rachat d'une entreprise par ses salariés, ou l'exonération d'impôt sur les sociétés des start-up des nouvelles technologies.

Agenda

Novembre 2025

Samedi 1er

• Toussaint : jour férié ordinaire. A défaut de disposition de la convention collective ou d'accord d'entreprise, c'est à l'employeur qu'appartient la décision de chômer ou non un jour férié.
• Congés payés : les salariés qui n'ont pas pris la totalité de leur congé principal au 31 octobre, bénéficient de jours de congés supplémentaires (jours de fractionnement) :
- congés de trois à cinq jours en dehors de la période légale : un jour supplémentaire,
- congé d'au moins six jours en dehors de la période légale : deux jours.

Mercredi 5

• Travailleurs indépendants :
- au paiement trimestriel des cotisations sociales personnelles : paiement à l'Urssaf des cotisations sociales du quatrième trimestre 2025.
- au paiement mensuel : prélèvement automatique des cotisations sociales personnelles et paiement de la contribution à la formation professionnelle de 2025.

Mardi 11

• Armistice : jour férié ordinaire. A défaut de disposition de la convention collective ou d'accord d'entreprise, c'est à l'employeur qu'appartient la décision de chômer ou non un jour férié.
• Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires d'octobre, payés en octobre ou novembre.

Jeudi 20

• Travailleurs indépendants au paiement mensuel des cotisations sociales personnelles le 20 de chaque mois :
- prélèvement automatique des cotisations sociales du quatrième trimestre 2025,
- paiement de la contribution à la formation professionnelle due au titre de 2025.

En bref

Matot Braine PETITES AFFICHES

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Annonces légales

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux
à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales
sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte

Actulegales.fr L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Avis d'attribution

Mon Logis Groupe ActionLogement

HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement

Réhabilitation et résidentialisation de 289 logements - Place A. Boucher - Rue E Delacroix - Mail P. Picasso - ROMILLY SUR SEINE (10100) - Relance du lot 7 - Avis d'attribution - Marché de travaux - Procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1er avril 2019

NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement, au capital de 37 258 683,95€, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

OBJET DU MARCHE :

La présente consultation concerne les travaux suivants : REHABILITATION ET RESIDENTIALISATION DE 289 LOGEMENTS

Les travaux se situent à l'adresse suivante : PLACE A. BOUCHER - RUE E DELACROIX - MAIL P. PICASSO ROMILLY SUR SEINE (10100)

Type de marché de travaux : 1/Exécution

Lots concernés : relance uniquement du lot 7 - lot électricité

Critère d'attribution retenue : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

Date d'attribution : 10/10/2025

LOT N° 7 - INTITULE LOT : ELECTRICITE - NOM CODE POSTAL VILLE : DEOUST ELECTRICITE, 10000 TROYES - MONTANT € HT : 524.397,70.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : le 23/10/2025

Le Directeur Général, Serge LAURENT

M2511490

www.mon-logis.fr monlogisimmobilier

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE – GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :
- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Offre de reprise

NICOLAS TORRANO
ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE

APPEL D'OFFRES DE REPRISE D'ENTREPRISES

SARL FINANCIERE GOMERIEUX

SAS HGB

Enseigne commerciale : HGB
Redressement Judiciaire du 5 août 2025
Activité concernée : Serrurerie, menuiserie métallique acier et aluminium, miroiterie, façade murs et rideaux
Siège social : 51430 TINQUEUX

SARL FINANCIERE GOMERIEUX

CA HT au 31/12/2022 : 946 K€
CA HT au 31/12/2023 : 1.133 K€
CA HT au 31/12/2024 : 1.148 K€
Effectif : 9 salariés

SAS HGB

CA HT au 31/12/2022 : 4.966 K€
CA HT au 31/12/2023 : 6.743 K€
CA HT au 31/12/2024 : 4.926 K€
Effectif : 27 salariés

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL AJC, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité.

Les offres devront :
- Etre écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du Code de commerce
- Etre complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du Code de commerce
- Etre adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le :

Mercredi 5 novembre 2025 à 12 heures
en son cabinet
31-33 rue de Talleyrand - 51000 REIMS
Tél : +33 3.20.983.336
Contact mail : dataroom@ajc.eu
Data-room : http://dataroom.ajc.eu
Web : http://www.aspaj.fr et https://actify.fr

M2511220

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Vente aux enchères

JACQUEMET AVOCATS

Maître Ségolène JACQUEMET-POMMERON
SELARL JACQUEMET - cabinet d'Avocats
Avocats au barreau de REIMS
23 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél : 03.26.46.18.25

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le jeudi 11 décembre 2025 à 9h00

Au plus offrant et dernier enchérisseur.

Par devant le Juge de l'Exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de REIMS, siégeant 1 Place Myron Herrick, Reims (51100) ; il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'immeuble dont la désignation suit :

VILLE DE REIMS (51100)

DESIGNATION : Une maison située 87 rue Edmé Moreau, cadastré section AI n°170 pour 4a51 formant :

- Un bâtiment ancien à usage d'habitation en retrait de la voierie, élevé sur cave partielle, avec rez-de-chaussée et un étage, Véranda, terrasse, grenier à usage de rangement ;
- Un terrain autour en nature de jardin ;
- Une remise attenante à la maison en fond de parcelle, un débarras.

SUR LA MISE A PRIX : 200.000 €UROS

Avec faculté de baisse du quart à défaut d'enchérisseur

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des charges et conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de REIMS où les amateurs peuvent en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de la SELARL JACQUEMET, 23 rue Clovis - 51100 REIMS.

Les amateurs ne peuvent enchérir eux-mêmes et doivent s'adresser à un Avocat inscrit au Barreau de REIMS avant l'adjudication, auquel ils devront remettre une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de REIMS, représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

Il est en outre déclaré que tous ceux au profit ou du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale sur l'immeuble saisi devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Visites : Sur appel à Maître David VASSEUR, huissiers de Justice à REIMS - qui organisera les visites les deux mercredis précédents la vente, le 3 et le 10 décembre entre 14h et 16h.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- La SELARL JACQUEMET, Avocats au Barreau de REIMS, à son Cabinet situé 23 rue Clovis - 51100 REIMS. Téléphone : 03.26.46.18.25 ;
- Le Greffe du Tribunal Judiciaire de REIMS, Palais de justice situé 1 Place Myron Herrick, REIMS (51100).

Fait et rédigé par l'Avocat poursuivant soussigné.
La SELARL JACQUEMET - Maître Ségolène JACQUEMET POMMERON.
M2511588

Adjudication

AVIS DE MISE EN VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51)
devant Madame, Monsieur le Juge de l'Exécution
au Palais de Justice 2 Quai Eugène Perrier
au plus offrant et dernier enchérisseur

Le mardi 02 décembre 2025 à 10 heures

COMMUNE OEUILLY (Marne)

LOT 1 : Une parcelle de vignes lieudit «Les Fortes Terres», cadastrée section AD n° 650, d'une contenance de 06 a 82 ca, étant précisé que l'accès à cette parcelle s'effectue par la route départementale n°222 dit de Boursault

MISE A PRIX : 69.000 €uros
avec possibilité de baisse de 1/4
ramenant la mise à prix à 51.750 € puis de 1/3
ramenant la mise à prix à 34.500 en cas de carence d'enchère

Les visites auront lieu sur place les mercredi 19 novembre 2025 et mercredi 26 novembre 2025 de 14 heures à 14 heures 45.

LOT 2 : Un terrain de vignes lieudit «Les Crayons», cadastré section AE n° 335 d'une contenance de 03 a 27 ca, section AE n° 338 d'une contenance de 04 a 42 ca, section AE n° 341 d'une contenance de 01 a 12 ca, section AE n° 344 d'une contenance de 01 a 11 ca, soit une contenance totale de 09 a 92 ca.

MISE A PRIX : 100.000 €uros
avec possibilité de baisse de 1/4
ramenant la mise à prix à 75.000 € puis de 1/3
ramenant la mise à prix à 50.000 € en cas de carence d'enchère

Les visites auront lieu sur place les mercredi 19 novembre 2025 et mercredi 26 novembre 2025 de 14 heures 45 à 15 heures 30.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, à condition de procéder à la consignation obligatoire d'une somme égale à 10 % de la mise à prix, par un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA DE L'EST. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix.

Le cahier des conditions peut être consulté :

1. Au Cabinet de Maître Jean-François DENIS, Avocat membre de DV Associés, AARPI inter barreaux REIMS & CHALONS EN CHAMPAGNE, 4-6 rue du Lycée - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE. Téléphone : 03.52.83.01.27
2. Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) Palais de Justice - 2 Quai Eugène Perrier.

Me Jean-Baptiste DENIS, Avocat.
M2510611

Marne

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

EURL MATHIEU/ EURL LEBLANC

Cession de fonds de commerce

Suivant acte SSP signé électroniquement en date du 07/10/2025, enregistré au SPFE de la MARNE, le 08/10/2025 dossier 2025 00043223 référence 5104P04 2025 A 02489, la société EURL MATHIEU, SARL au capital de 5.000 € dont le siège social se situe 9 bis rue Nicolas Siret - 10.000 TROYES, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 750 830 739, représentée par Mme Juliette MATHIEU sa gérante, A CEDE à la société EURL LEBLANC, SARL au capital de 5000€ dont le siège social se situe 53 rue du Général Compère - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 989878319, représentée par sa gérante, Mme Aurélie LEBLANC, un fonds de commerce d'agence matrimoniale, proposer des rencontres entre personnes libres avec accord réciproque sur base de dossiers détaillés avec photos sis et exploité 53 rue du Général Compère - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, moyennant le prix de 15.441 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 7/10/2025. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de ACD AVOCATS - 7 rue ROLAND Thiery - 88000 EPINAL.

Pour avis.
M2511104

OFFICE HERVO NOTAIRE

Notaires de France

SELARL OFFICE NOTARIAL HERVO
13 rue du Docteur Calmette
51200 EPERNAY

MY FOOD/ MADFIL51

Cession de fonds

Suivant acte reçu par Me Jean-Cyril HERVO, notaire à EPERNAY, le 16/10/2025, enregistré à REIMS, le 29 octobre 2025, dossier 2025 00046489, référence 5104P04 2025 N 3185,

La société MY FOOD, société par actions simplifiée à associé unique, dont le siège est à REIMS, 50, rue Pierre Taittinger, SIREN n° 978076784 et R.C.S. de REIMS.

A cédé à :

Monsieur Fily TRAORE, en recherche d'emploi, demeurant à REIMS, 41 rue Pierre Semard. Né le 21 décembre 1989 à REIMS (51100).Célibataire.

Agissant au nom et pour le compte de la société en formation dénommée MADFIL51, Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège est à REIMS (51100), 50 rue Pierre Taittinger en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Un fonds de commerce de restauration rapide, sandwicherie, saladerie, vente de boissons chaudes et froides, de produits de viennoiserie et pâtisserie, à consommer sur place, à emporter ou à livrer, sis à REIMS, 50 rue Pierre Taittinger.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 80.000,00 €, soit 40.000,00 € pour les éléments incorporels et 40.000,00 € pour les éléments corporels.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernièreen date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2511830

MME TIRMANT / ETSPPMM

Rectificatif

Suivant annonce légale parue le 16 octobre 2025 référencée n° M2511094, il y a lieu d'apporter les rectifications suivantes :

Au lieu de lire :

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication en l'Etude de Maître Isabelle TIRMANT, sise à REIMS (51) 34 rue des Moulins.

Il y a lieu de lire :

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication à l'adresse du fonds cédé à JALONS (51150), 28 route Nationale.

Pour avis.
M2511746

BOULANGERIE ALAIN BAILLET

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Jean SOMBORN, Notaire à AVENAY-VAL-D'OR (Marne), 26 rue du Lieutenant de Vaisseau Paris, le 29 septembre 2025, enregistré à la recette des impôts de REIMS le 01/10/2025 dossier 2025 00041987 référence 5104P04 2025 N 02905, a été cédé un fonds de commerce par:

Monsieur Alain Marc BAILLET, demeurant à BERMERICOURT (51220) 1, Rue de Derrière les Granges,

Divorcé de Madame Valérie Emma LELARGE et non remarié. A :

Monsieur Nicolas Pascal Michel CHEMIN, demeurant à BAZANCOURT (51110) 6 rue de la Champagne.

Désignation du fonds : fonds de commerce de boulangerie sis à BAZANCOURT (Marne), 22 Rue Jean Jaurès, connu sous le nom commercial BOULANGERIE ALAIN BAILLET.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cinq cent cinquante mille €uros (550.000,00 €) s'appliquant à hauteur de quatre cent trente-quatre mille quatre cent cinquante €uros (434.450,00 €) pour les éléments incorporels et cent quatorze mille cinq cent cinquante €uros (114.550,00 €) pour le matériel.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'étude de Maître Laetitia CONREUR-HERRMANN, Notaire à AVENAY VAL D'OR (51160), 26 Rue du Ltdv Paris où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2511486

WILSON CAR'S
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 €uros
Siège social : 52 rue de Sacy
51100 Reims
R.C.S. Reims 992 499 152

Suivant acte sous seing privé en date du 13 octobre 2025 à Reims,

La société CARBOSS 51, Société à responsabilité limitée au capital de 7.000,00 €, dont le siège social est 52 rue de Sacy - 51100 REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 492 072 897 R.C.S. REIMS, représentée par son gérant M. AUGER Mickael, a cédé

À la société WILSON CAR'S, SAS au capital de 1.000 €, dont le siège social est 52 rue de Sacy - 51100 REIMS, immatriculée au registre des commerces et des sociétés de REIMS sous le numéro 992 499 152, représentée par son président M. MAZI Abdelhak, un fonds de commerce de garage automobile, mécanique et carrosserie sis et exploité 52 rue de Sacy - 51100 REIMS, moyennant le prix de 35.000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 13 Octobre 2025.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet ECSR, 109 rue Edmond Rostand - 51100 REIMS.

L'acquéreur, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis :
Le Président.
M2511579

CONSTITUTION DE SOCIETE

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL
57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

S2B SUN
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 €uros
Siège social : 3 rue Anne Marie Terrière
51520 ST MARTIN SUR LE PRE
R.C.S. Chalons En Champagne

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MARTIN SUR LE PRE du 22/07/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : S2B SUN.

Siège : 3 rue Anne Marie Terrière - 51520 ST MARTIN SUR LE PRE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 2.000 €.

Objet : La production et le vente d'électricité photovoltaïque

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Alexis BARCAIONI, demeurant 4 rue Louis Landrain - 51520 RECY.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.
M2508184

SCI MONTEBELLO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à CORMONTREUIL du 03/10/2025, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :SCI MONTEBELLO

CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €

SIEGE : 12, rue Méhaut Dupont 51350 CORMONTREUIL

OBJET : L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Cession de parts : Les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés par AGE, à l'exception des cessions au profit d'un associé.

GERANCE : M. Raphaël GABIN, demeurant 12, rue Méhaut Dupont 51350 CORMONTREUIL est nommé gérant pour une durée indéterminée.

Pour avis,
M2510546

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

MONALISIA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 20/10/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MONALISIA

Objet social : - le conseil, l'audit, la formation, la création, la production et la commercialisation de prestations et de produits notamment dans les domaines de la communication, de la publicité, du marketing, du design, du multimédia, du numérique et du consulting ;- la conception, l'édition, la gestion et l'exploitation de tout support de communication, média ou évènementiel ;- la mise à disposition de services et de solutions innovantes, notamment par l'usage de l'intelligence artificielle, ;- la création, acquisition, exploitation ou cession de tous procédés, marques, brevets, licences et savoir-faire.

Siège social : 2 rue de Thillois, 51370 CHAMPIGNY

Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. DUMAS Jérôme 2 rue de Thillois 51370 CHAMPIGNY

Admission aux assemblées et droits de votes : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

M2511246

COLLET HOSPITALITY

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 16/10/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : COLLET HOSPITALITY.

OBJET SOCIAL : L'organisation et la vente d'activités œnotouristiques, incluant notamment : - Des dégustations de vins et champagnes ; - Des repas avec accords mets et vins ; - Des visites de caves sur réservation. La mise à disposition et la location d'espaces d'accueil, de réception ou de réunion, destinés principalement à une clientèle professionnelle ; La création, l'organisation et la commercialisation de tout évènement en lien avec le vin, le champagne, la gastronomie ou le tourisme ; Le commissionnement sur vente de bouteilles de champagne sous la marque Collet ou toute autre marque détenue par la société COOPERATIVE GENERALE DES VIGNERONS1. Toutes opérations immobilières, mobilières, financières, administratives, annexes et connexes ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIÈGE SOCIAL : 14 boulevard Pierre Cheval - 51160 AY CHAMPAGNE.

CAPITAL : 25.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

PRÉSIDENT : COOPERATIVE GENERALE DES VIGNERONS, société coopérative agricole au capital de 589 040 €, ayant son siège social 14 boulevard Pierre Cheval - 51160 AY CHAMPAGNE, immatriculée sous le n° 780 358 206 au R.C.S. de REIMS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. LITTIERE Emmanuel.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions statutaires et légales.

CLAUSE D'AGRÉMENT : Soumise à agrément.

M2511320

IQ CB

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 21/10/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : IQ CB

Objet social : L'exploitation de tout restaurant ou assimilé, en particulier sur le thème de la restauration italienne

Siège social : 39 AVENUE HOCHE, 51100 REIMS

Capital : 10 000 €

Durée : 96 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : GROUPE RD, SARL au capital de 2 859 511 €, ayant son siège social 39 AVENUE HOCHE 51100 REIMS, immatriculée sous le n°444093009 au RCS de REIMS

Directeur général : ATALANTE RESTAURANT, SAS au capital de 1 000 €, ayant son siège social 6 RUE LOUIS MASSOTTE 78530 BUC, immatriculée sous le n°902553445 au RCS de VERSAILleS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés

Le président.

M2511384

HFQB

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 15/10/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : HFQB

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres, La réalisation, à titre purement interne au groupe, de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers, L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique, Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, La participation, directe ou indirecte, de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIÈGE SOCIAL : 10 Rue Pierre Salmon, 51430 BEZANNES

CAPITAL : 1 000 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

PRÉSIDENT : M. QUENARDEL Baptiste

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions statutaires et légales

CLAUSE D'AGRÉMENT : Soumise à agrément

M2511452

Office Notarial Porte du Pont
SCP GELIN MACHET GUERDER
Notaires associés
7 place du Maréchal Leclerc
51300 VITRY LE FRANCOIS

SCI DIXI

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Etienne GUERDER, Notaire associé à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 7 Place du Maréchal Leclerc, le 18 octobre 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : DIXI.

Le siège social est fixé à : VITRY LE FRANCOIS (51300), 16 rue Pasteur.

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

Le capital social est fixé à la somme de : cinq cents €uros (500,00 €).

Les apports sont en numéraire.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Baptiste GORKA demeurant à VITRY LE FRANCOIS (51300), 16 rue Pasteur.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le notaire.

M2511484

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

MGC

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
4 B Rue Paul Doumer
51350 CORMONTREUIL
RCS Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign© conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 23/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : MGC.

SIÈGE : 4 B Rue Paul Doumer - 51350 CORMONTREUIL.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Agent commercial notamment dans l'immobilier, - Intermédiaire, conseil, assistance, ingénierie, stratégie de développement et de communication, à toutes entreprises et notamment dans les secteurs du bâtiment, transport, convoyage ; - Apporteur d'affaires et mise en relation B2B et B2C ; - Toutes prestations de services aux entreprises (administratif, commercial, saisie comptable, conseils) - Enchères

- Organisation de tous séminaires ou évènements, - L'activité d'achat, revente, conservation à titre spéculatif de tous biens mobiliers, de luxe ou non, et notamment de véhicules, bijoux, oeuvres d'arts, crypto monnaie bateaux, EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÉMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Madame Magalie PRINET épouse GODDYN, demeurant 4 B Rue Paul Doumer - 51350 CORMONTREUIL.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2511492

«SC 4G IMMO»

Suivant acte sous seing privé en date à COURTISOLS du 24 octobre 2025, a été constituée la société civile dénommée «SC 4G IMMO», siège social : COURTISOLS (51460), 330 rue de Plain.

Capital social : 1.000,00 €, divisé en 100 parts sociales de 10,00 € chacune, numérotées de 1 à 100. Apports en numéraire : 1.000,00 €.

Objet social : La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

- la propriété, l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières et autres droits sociaux lui appartenant dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, commerciales, industrielles, financières ou civiles ;

- tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;

- la vente d'un des immeubles sociaux afin de permettre la poursuite de cet objet dans le cadre d'une gestion patrimoniale et civile dès lors que l'opération est exceptionnelle et n'a pas pour effet de vider la société de sa substance ;

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Cessions de parts libre entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant, et soumises à autorisation préalable des associés statuant à la majorité des 2/3 pour celles réalisées à d'autres personnes.

Nommés premiers et cogérants de ladite société : Monsieur Jean-Yves Vincent GERARD, et Madame Jennifer Béatrice THUMY épouse GERARD, demeurant tous deux à COURTISOLS (51460), 330 rue de Plain.

M2511528

ETMA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 22/10/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ETMA

Objet social : L'acquisition, la construction, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens immobiliers.

Siège social : 27 rue Jaquart, 51100 REIMS

Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : Mme BARBE MARIE 27 rue Jaquart 51100 REIMS

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, et ascendants ou descendants des associés, même si l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés en ce compris le conjoint ou le partenaire pacsé, qu'après agrément,

La gérance.

M2511445

IB HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
6 rue Hubert Latham - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Reims du 16/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée Unipersonnelle.

DÉNOMINATION : IB HOLDING.

SIÈGE : 6 rue Hubert Latham - 51100 REIMS.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La Société a pour objet :

- L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres,

- La réalisation à titre purement interne au groupe, de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers,

- L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique,

- Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires,

- La participation, directe ou indirecte, de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dés lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRÉSIDENT : Monsieur BENMAMOUNE Iliés, Né à Reims (France) le 13/07/2000, de nationalité Française.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2511503

S.K. FRITSCH

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DENOMINATION : S.K. FRITSCH.

SIEGE : 19 Boulevard de Varennes - 51700 DORMANS.

OBJET : L'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société ; L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, la gestion par location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; La location de tout emplacement et espace de stockage.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

CO-GERANT : M. Serge FRITSCH, demeurant 21 rue Ernest Vallée - 51700 DORMANS.

CO-GERANTE : Mme Karine GOINSKY, demeurant 21 rue Ernest Vallée - 51700 DORMANS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément, requis dans tous les cas. L'agrément sera accordé par la gérance de la Société.

La Société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2511721

société d'avocats
NOMOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

KF CORPORATE

Par acte SSP du 23/10/2025 il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : KF CORPORATE.

Objet social : La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, la gestion et l'acquisition desdites participations, - L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et de tous droits portant sur ces valeurs et titres, - La gestion de ces participations ainsi que l'exercice de tous droits y étant attachés, - La gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la Société, - La réalisation de prestations et de services pour le compte de sociétés dont elle détiendrait tout ou partie du capital en matière de gestion administrative, commerciale, financière, fiscale et comptable, - La conduite effective de la politique du groupe et le contrôle de ses filiales La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, - L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

Siège social : 5 avenue du 106ème RI - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Capital : 5.000 €.

Durée : 99 ans.

Président : Monsieur Zakaria KANOUNI, demeurant à L'EPINE 51460, 15 rue de la Déaderie.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnelles ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à 1 voix.

Clauses d'agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. Les actions se transmettent librement entre associés et au profit d'un ascendant ou d'un descendant. Toute autre cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable du Président.

Immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2511580

ALMACAU

Société civile
au capital de 30.000 €uros
Siège social :
53 rue Jean de la Fontaine
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 29/09/2025, il a été constitué une société civile dénommée ALMACAU présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE SOCIAL : 53 rue Jean de la Fontaine - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières ci-après apportées à la société.

DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 30.000 €, constitué à concurrence de 60 € au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 29.940 € au moyen de l'apport de parts sociales de la société CHAMPAGNE FINANCEMENT.

GÉRANCE : Monsieur Alexandre CAUDRON, demeurant 53 rue Jean de la Fontaine - 51100 REIMS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis :
La gérance.

M2511613

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

GA2N

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social :
6 rue de Chatillon, 51170 ST GILLES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT GILLES du 22 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination : GA2N

Siège : 6 rue de Chatillon, 51170 ST GILLES

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 €

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit ;
- l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres ;
- la gestion de toutes sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ;
- la prestation de services, notamment l'assistance comptable, administrative et financière, au bénéfice des sociétés, ou entreprises dans lesquelles elle détient une participation ;
- toutes avances, cautions, ouvertures de crédits et tous prêts à ses filiales avec ou sans garantie ;
- la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;
- éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société ;
- et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, notamment commerciales financières, mobilières ou immobilières civiles, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement, en ce compris la possibilité de consentir toutes garanties sur son ou ses immeubles ou actifs.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des parts détenues par l'associé unique sont libres.

Président : Monsieur Grégory ARNOULD, demeurant 6 rue de Chatillon, 51170 SAINT GILLES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2511793

ALMA IMMOBILIER

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 24/10/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ALMA IMMOBILIER

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers

Siège social : 11 RUE HAGUENON, 51420 WITRY LES REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. BOUVART Alexandre 11, rue Haguenon 51420 WITRY LES REIMS et Mme BOUVART Marianne 11, rue Haguenon 51420 WITRY LES REIMS

Clause d'agrément : L'agrément est donné par décision unanime de tous les associés, quelque soit la cession.

la gerance

M2511586

LE P'TIT BOURSAULT TRAITEUR

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 7 rue de la Duchesse d'Uzes
51480 BOURSAULT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOURSAULT (51480) du 30 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Dénomination sociale : LE P'TIT BOURSAULT TRAITEUR.

Siège social : 7 rue de la Duchesse d'Uzes - 51480 BOURSAULT.

Objet social : L'activité de traiteur, bar à vins, à Champagne et sa planche apéritive, plats à emporter, épicerie fine, caviste, boutique de produits non alimentaires, salon de thé, dépôt et vente de produits de boulangerie, pain, viennoiserie, pâtisserie, snaking. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1.000 €.

Gérance : Monsieur Christophe TINOT, demeurant à MAGENTA (51530), 3 rue Victor Hugo, a été nommé gérant.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2511805

«SC 4G IMMO»

Rectificatif à l'annonce parue le 27/10/2025 concernant la constitution de la société « SC 4G IMMO ». Il convient d'ajouter la mention suivante : La société sera immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2511751

OCTOPUS

Société civile
au capital de 30.000 €uros
Siège social :
85 rue Coquebert - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 29/09/2025, il a été constitué une société civile dénommée OCTOPUS présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE SOCIAL : 85 rue Coquebert - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières ci-après apportées à la société.

DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 30.000 €, constitué à concurrence de 60 € au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 29.940 € au moyen de l'apport de parts sociales de la société CHAMPAGNE FINANCEMENT.

GÉRANCE : Monsieur Théo CADILLON, demeurant 85 rue Coquebert - 51100 REIMS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2511612

SCI Marco Polo - IN&MA

Rectificatif à l'annonce n° M2511358 parue le 23 octobre 2025 dans le Matot Braine, concernant la constitution de la société SCI MARCO POLO - IN&MA, société civile immobilière au capital de 3.155.000 €, siège social : 25 rue Saint Dominique - 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, en cours d'immatriculation au R.C.S. de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE.

Il convient de lire comme suit :

La dénomination sociale de la société est MARCO POLO - IN&MA, et non SCI MARCO POLO - IN&MA comme indiqué par erreur dans l'annonce initiale.

Le reste de l'annonce demeure inchangé.

Pour avis.

M2511622

107 Les COMBES

Aux termes d'un acte en date du 27 septembre 2025, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : 107 Les COMBES.

OBJET SOCIAL : la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.

SIEGE SOCIAL : 7 rue Jean de la Fontaine 51000 Châlons en Champagne.

CAPITAL : 1000 €.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Chalons en Champagne.

GERANCE : M. Sylvain MAZY, demeurant 7 rue Jean de la Fontaine - 51000 Chalons en Champagne.

M2511636

TSR IMMO

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 287 rue de Courlancy
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 15.10.2025, il a été constitué une Société civile immobilière dénommée TSR IMMO présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : 287 rue de Courlancy - 51100 REIMS.

Objet social : l'acquisition d'un bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Hassan SALAHDINE demeurant 34 rue Clovis Chezel - 51100 REIMS.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés du Tribunal de commerce REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2511708

SCI Marco Polo IN&MA

Suite à l'annonce n° M2511358 parue le 23 octobre 2025 dans matot-braine.fr, Il convenait de lire :

- Le premier gérant de la société est l'EESC IN&MA, représentée par son directeur général, M. Ferrydoun QUENET, siège social : 25, Rue Saint Dominique - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE, immatriculée au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE sous le numéro SIREN 841 723 588 ;
- Le premier commissaire aux comptes de la société est le cabinet Financial Data Factory, représenté par M. Xavier ROLLAND, siège social : 4 rue Jacques Daguerre à RUEIL MALMAISON, immatriculé au R.C.S. de PARIS sous le numéro SIREN 929 508 844.

M2511829

GERANCE

FIN DE GERANCE

DISTRIBUTION CASINO FRANCE / LES QUATRE MYRTILLES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/10/2025, la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SASU au capital de 106.801.329 € dont le siège est situé 1 cours Antoine Guichard - 42000 SAINT ETIENNE, (428 268 023 R.C.S. SAINT ETIENNE), a donné en location-gérance à la société LES QUATRE MYRTILLES, SARL au capital de 1.000 €, dont le siège social est situé 18 rue d'en Jaud - 08800 DEVILLE, (988 892 766 R.C.S. SEDAN) un fonds de commerce d'alimentation générale sis 22 place des Fleurs - 51450 BETHENY pour une période de trois années à compter du 22/10/2025 pour se terminer 21/10/2028, résiliable à chaque date d'anniversaire en respectant un délai de préavis de trois mois.

M2511509

Notaires

Etude de Me Séverine FILAINE
Notaire
3 rue des Jardins Laramé
08230 ROCROI
03.24.54.13.29

M. Franck GRASSER/ M. Maxime GARDEL

Suivant acte reçu par Maître Séverine FILAINE, notaire associée de la Société d'exercice libéral par action simplifiée dénommée «SEVERINE FILAINE - MELANIE DURBECQ» titulaire d'un Office Notarial à ROCROI, 3 rue des jardins Laramé, le 24 octobre 2025,

Monsieur Franck José Stéphane GRASSER, et Madame Corinne, Patricia MORILLON, demeurant ensemble à REIMS (51100), 106, rue Chanzy,

Ont loué à titre de location gérance à Monsieur Maxime Paul Thomas GARDEL, demeurant à REIMS (51100), 6, rue Chanoine Lallement,

Un fonds de commerce de BOULANGERIE - PATISSERIE, exploité à REIMS, 106 Rue de Chanzy, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 420 754 095, RCS REIMS, à compter du 1er novembre 2025 pour une durée de DEUX (2) ans.

Pour unique insertion.

M2511567

MODIFICATION

DE STATUTS

SCI DU 13-15 CITE POPINCOURT

SCI au capital de 4 000 €
Siège social : 19 rue des Berceaux
51200 EPERNAY
RCS de REIMS n°842 323 594

Avis de modification

L'AGE du 20/10/2025 a décidé à compter du 20/10/2025 de nommer en qualité de gérant M. HOLIN Philippe, demeurant 9 rue Georges Pompidou 02100 SAINT QUENTIN en remplacement de M. COLLIGNON Gérard, gérant, pour cause de démission.

Modification au RCS de REIMS.

M2505547

EARL L'EPI DORE

au capital de 437.681,13 €uros
3 rue du Château - 51170 LAGERY
R.C.S. Reims 412 192 957

Avis de modification

Aux termes d'un procès-verbal d'AGE en date du 10/10/2025, il a été décidé de modifier la forme juridique de la société «EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE L'EPI DORE» en la transformant en société civile d'exploitation agricole sans que cette modification emporte création d'un être moral nouveau. Aux termes de ce même procès-verbal d'AGE, Monsieur Grégoire DESLOGE a quitté la gérance, la durée de la société a été prorogée. Les caractéristiques de la société sont désormais les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SOCIETE L'EPI DORE.

FORME JURIDIQUE : Société civile d'exploitation agricole.

CAPITAL SOCIAL : 437.681,13 €.

SIÈGE SOCIAL : LAGERY (Marne), 3 rue du Château.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime, c'est à dire :

les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle; les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ; et l'activité de production, et le cas échéant la commercialisation de biogaz, d'électricité et de chaleur par méthanisation ; l'activité de production, de vente et/ou d'autoconsommation d'électricité d'origine photovoltaïque ou de l'agrivoltaïsme ; d'une manière générale la production, consommation et/ou commercialisation de toutes énergies renouvelables.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANT : Monsieur Guillaume DESLOGE, demeurant REIMS (Marne), 14 rue de Contrai

IMMATRICULATION : Greffe du tribunal de commerce de REIMS sous le numéro 412 192 957.

M2511251

E.A.R.L. LES ARCHERS

EARL au capital de 207.500 €uros
Siège social : 16 rue des Huguenots
51200 EPERNAY
R.C.S. : Reims 813 001 435

Avis de modification

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 25 août 2025, le capital social a été augmenté d'une somme de 200.000 € et porté ainsi de 7.500 € à 207.500 €, par prélèvement des réserves.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS

Pour avis : La Gérance.

M2509277

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

EURL BUSSON RUDY

SARL à associé unique au capital de 4 000 €
3 rue du Château - 51530 BRUGNY-VAUDANCOURT
RCS REIMS 500 824 289

Avis de modification

Aux termes d'une décision en date du 16 septembre 2025, la gérance de l'EURL BUSSON RUDY a décidé de transférer le siège social du 3 rue du Château - 51530 BRUGNY-VAUDANCOURT au 10 rue du Moulin - 51530 VINAY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2509777

AC2S expertise
AUDIT COMPTABILITÉ CONSEIL
Expert-comptable
à CHALONS EN CHAMPAGNE

RISSER

EURL au capital de 2 000 €
Siège social : 5 grande Rue
51400 BILLY LE GRAND
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°897 459 756

Avis de modification

L'AGE du 01/09/2025 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : Toutes prestations de services et de conseils dans le domaine de l'audioprothèse, de la prévention, et du traitement de personnes malentendantes. L'achat, la vente, le négoce de tout type d'appareillage de l'oreille et tous produits dérivés. L'achat, la vente, par tous moyens et procédés de distribution, de produits et prestations commerciales entrant dans le cadre de l'activité d'audioprothèse, de tous matériels d'ordre médical ou paramédical et tous services d'aides aux personnes ainsi que tous autres articles similaires se rattachant à l'objet social. La décision sera effective à compter du 01/09/2025. Le reste est sans changement. Modification au R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

La gérante

M2510244

AVOCATS ASSOCIÉS

AUCONEX

SAS au capital de 10 €
Siège social : 4, rue Carnot
51380 VERZY
RCS de REIMS n°921 239 364

Avis de modification

En date du 21/10/2025, l'associé unique a décidé à compter du 21/10/2025 de :

- de nommer en qualité de directeur général BM CONSEILS, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 4 rue de l'Observatoire 51490 BEINE NAUROY, immatriculée sous le n°819038621 au RCS de REIMS.
- transférer le siège social de la société au 11 rue Robert Fulton, 51100 REIMS.

Modification au RCS de REIMS.

M2511460

«Dorothée BRANJONNEAU»

SCEV au capital de 39 800 €uros
Siège social : 2 ter rue Alphonse Perrin
51480 DAMERY
RCS Reims 529 225 146

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des délibérations en date du 1er octobre 2025, l'assemblée des associés a décidé de transformer la S.C.E.V. en E.A.R.L., à compter du 1er octobre 2025, sans création d'un être moral nouveau.

FORME :

Ancienne mention : Société Civile d'Exploitation Viticole (SCEV)

Nouvelle mention : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL)

Aucune modification n'a été apportée à son objet, à sa durée, à sa date de clôture, à son siège social et à sa dénomination.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis et mention : La gérance.

M2510992

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

AVOCATS ASSOCIÉS

PRIVE COURTAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 11.433,68 €uros
Siège social :
24 rte Grande Rue
10200 BAROVILLE
R.C.S. de Troyes n° 408 959 005

Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 23/10/2025, il a été :
- Décidé le transfert de siège social, autrefois fixé à BAROVILLE (10200), 24 route Grande Rue, il sera à compter du 23/10/2025, fixé à BETHENY (51450), 138 B rue Léon Faucher ;
- Décidé la nomination de la société H2LCA en qualité de président de la société, en remplacement de Madame Valérie PRIVE, démissionnaire ;
- Constaté la démission de ses fonctions de directeur général de Monsieur Xavier GUERRAPIN.

Radiation du R.C.S. de TROYES et immatriculation au R.C.S. de REIMS.
M2511501

PJ MENUISERIES

Société par actions simplifiée
au capital de 200 €uros
Siège social :
38 rue Charles de Gaulle
51170 VILLE EN TARDENOIS
892 591 066 RCS Reims

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/10/2025, il résulte que :
- le siège social a été transféré du 38 rue Charles de Gaulle - 51170 VILLE EN TARDENOIS au 23 bis Grande rue, 51450 BETHENY à compter du même jour et l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence,
- le capital social a été augmenté de 800 € par incorporation de réserves.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à deux cents (200) €uros.
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à mille (1 000) €uros.
Pour avis : Le Président.
M2511239

FCN

Société Anonyme
au capital de 10.758.176 €uros
Siège social : 160 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES
337 080 089 RCS Reims

Suivant délibération en date du 21 octobre 2025, le Conseil d'administration a constaté la démission de Monsieur Mikaël COUILLET de son mandat de Directeur Général Délégué de la Société avec effet au 31 août 2025, sans procéder à son remplacement.
Pour avis :
Le Conseil d'Administration.
M2511450

BREMENS | AVOCATS
LYON CITE INTERNATIONALE
45, quai Charles-de Gaulle
69006 LYON

PRIM

SELAS au capital de 494.081,11 €uros
Siège social :
22 rue Simon - 51100 REIMS
775 612 492 RCS Reims

Suivant procès-verbal en date du 13 mai 2025, l'Assemblée Générale a pris acte de la fin du mandat de Directeur Général de M. Louis JOB et nommé en remplacement, à compter de ce jour, M. Alban COLOSIO demeurant 23 Rue de l'Ancien Château - 51430 BEZANNES.
Pour Avis. Le Président.
M2511477

Notaires

Etude de Maîtres Jeremy MARSAN et Vincent REGNAULD
Notaires Associés
à BLANCS COTEAUX VERTUS
(Marne)
52 rue Jean le Bon

SCI MAYA

Modification statutaire

Aux termes d'un acte reçu par Me REGNAULD, notaire à BLANCS-COTEAUX le 24 octobre 2025 a été constatée la modification suivante des statuts de la société SCI MAYA, société civile immobilière au capital de 1.000 €, immatriculée au R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le n° 448005041 :
- Transfert du siège social du 1 Ruelle Moreau - 51130 CHAINTRIX-BIERGES au 36 rue des Mésanges VERTUS - 51130 BLANCS-COTEAUX et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ;
- Modification de la gérance, démission de Madame Cécile PETIT née MAILLIARD et non remplacement.

Pour avis : Le notaire.
M2511593

Notaires

Etude de Maîtres Jeremy MARSAN et Vincent REGNAULD
Notaires Associés
à BLANCS COTEAUX VERTUS
(Marne)
52 rue Jean le Bon

SCI MAYA J

Modification statutaire

Aux termes d'un acte reçu par Me REGNAULD, notaire à BLANCS-COTEAUX le 24 octobre 2025 a été constatée la modification suivante des statuts de la société SCI MAYA J, société civile immobilière au capital de 1.000 €, immatriculée au R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le n° 477666655:
- Transfert du siège social du 38 rue de Champagne - 51130 SAINT MARD LES ROUFFY au 36 rue des Mésanges VERTUS - 51130 BLANCS-COTEAUX et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le notaire.
M2511594

SCEV «BEURTON-VINCENT & Fils»

Capital social : 12.100 €uros
Siège social :
5 rue du Sorbier - 51480 CUCHERY
RCS Reims 452 734 304

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 2025, les associés ont décidé des points suivants, à compter de cette même date :
- Augmentation du capital social le portant à 12 110 €.
- Nomination de Madame Katy BEURTON née MATHIEU, demeurant 23 bis rue Valentine Régnier - 51700 BASLIEUX SOUS CHATILLON, en qualité de cogérante, pour une durée illimitée.

Pour avis : La gérance.
M2511493

Office Notarial SUD ARDENNES
Arnaud DELANNOY et Martial JACQUES
Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoy.jacques@notaires.fr

S.C.I. ESTIENNE

au capital de 82.322,47 €uros
R.C.S. Reims 409 702 941

Avis de modification

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 15 septembre 2025, il a été constaté :
- Le transfert du siège social de la société :
ANCIENNE MENTION : CORMONTREUIL (51350), 6 rue du Maréchal Leclerc.
NOUVELLE MENTION : MORAINVILLIERS (78630), 3 rue de la Grande Haie.
- Le décès de Madame Nicole ESTIENNE, co-gérante, survenu le 10 juin 2024.

Par suite, les co-gérants sont : Madame Florence DE LIGONDES et Monsieur Olivier ESTIENNE.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
OBJET SOCIAL : La société a pour objet : La propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme, des immeubles que la société se propose d'acquérir. Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.
Pour insertion, Me Martial JACQUES.
M2511606

LOREM AVOCATS

MYDEM

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 500 000 euros
Siège social : 48 AV CHARLES BOUTET,
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
413 702 440 RCS SEDAN

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 05/09/2025, a décidé de transférer le siège social du 48 AV CHARLES BOUTET, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 1 impasse Lundy, 51100 REIMS chez LOREM AVOCATS à compter du 05/09/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN sous le numéro 413 702 440 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Président : Monsieur Jean-Claude MARCILLAC, demeurant 48 avenue Charles Boutet, 08000 CHARLEVILLE -MEZIERES
M2511627

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE MAUCLERT-GUILLAUME

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE MAUCLERT-GUILLAUME Groupement foncier agricole au capital de 435.200,00 € Siège social : SAINTE MARIE A PY (51600) chez M. et Mme MAUCLERT Etienne RCS CHALONS EN CHAMPAGNE 447 847 278 Aux termes d'un acte authentique en date du 16/10/2025 reçu par Maître Laurence ROUSSEL, Notaire à SUIPPES (Marne), il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 435.200 € à 604.560 €. Les statuts seront modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2511483

SEM AGENCIA

Société anonyme d'économie mixte
au capital de 13.500.000 €uros
Siège social :
3 rue du Président Franklin Roosevelt
51100 REIMS
R.C.S. de Reims n° 354 063 810

Par délibération en date du 09/10/2025, le Conseil d'Administration de la SEM AGENCIA : a pris acte de la nomination de Monsieur Akle SAIDOUNE, Caisse des dépôts et Consignations, en qualité d'administrateur aux Conseils d'Administration en remplacement de Madame Sophie HARDOUIN.
M2511499

GEPIMO CONSEIL

VIRGILE

SCI au capital de 216.000 €uros
Siège social :
21 place Général de Gaulle
51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS
RCS de Reims n° 494 803 281

Avis de modification

L'AGE du 07/10/2025 a décidé à compter du 07/10/2025 de :
- de rendre effective la démission de M. HERVO Jean-Cyril aux fonctions de co-gérant.
- diminuer le capital social de 54.000 € par rachat de 54.000 parts sociales en vue de les annuler en le portant de 216.000 € à 162.000 €. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.
M2511504

GEPIMO CONSEIL

SCI PHILIBERT

SCI au capital de 480.000 €uros
Siège social :
95 rue Julien Ducos
51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS
RCS de Reims n° 841 169 295

Avis de modification

L'AGE du 07/10/2025 a décidé à compter du 07/10/2025 de rendre effective la démission de M. HERVO Jean-Cyril aux fonctions de co-gérant.
Modification au RCS de REIMS.
M2511505

ENERGIE DU PARTAGE 1

SNC au capital de 150 €uros
Siège social :
109 av jean monnet 51430
BEZANNES
479 697 567 RCS de Reims

Aux termes de l'AGO en date du 25/06/2025 les associés ont décidé de transférer le siège social au 7 rue Pierre Salmon Centre d'Affaires Reims BEZANNES 51430 BEZANNES, à compter du 25/06/2025.
Mention au RCS de Reims.
M2511507

ENERGIE DU PARTAGE 2

SNC au capital de 150 €uros
Siège social :
109 av jean monnet 51430
BEZANNES
479 697 625 RCS de Reims

Aux termes de l'AGO en date du 25/06/2025 les associés ont décidé de transférer le siège social au 7 rue Pierre Salmon Centre d'Affaires Reims BEZANNES 51430 BEZANNES, à compter du 25/06/2025.
Mention au RCS de REIMS.
M2511508

SARL «PRESSOIR G. BEURTON et Fils»

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
Rue de Belval - 51700 CUCHERY
R.C.S. Reims 489 724 013

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 2025, les associés ont décidé, à compter de cette même date :
- D'augmenter le capital social pour le porter à 1. 010 € ;
- De nommer Madame Katy BEURTON née MATHIEU, demeurant 23 bis rue Valentine Régnier - 51700 BASLIEUX SOUS CHATILLON, cogérante pour une durée illimitée.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : Le représentant légal.
M2511511

FERME EOLIENNE DES VILLES D'OYSES

SNC au capital de 37.000 €uros
Siège social : 109 av Jean Monnet
51430 BEZANNES
503 206 203 R.C.S. de Reims

Aux termes de l'AGO en date du 25/06/2025 les associés ont décidé de transférer le siège social au 7 rue Pierre Salmon, Centre d'Affaires Reims BEZANNES - 51430 BEZANNES, à compter du 25/06/2025.
Mention au R.C.S. de REIMS.
M2511512

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SOCIETE CIVILE JOP

Société Civile
au capital social 2.000,00 €uros
Siège social :
2 rue de la Hache
51220 SAINT-THIERRY
813 659 372 RCS Reims

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thibault PIERLOT, notaire à GUEUX, Marne, le 3 juin 2025, le capital social a été augmenté de 16.260,00 € par apport en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 2.000,00 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 18.260,00 €.
L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour insertion :
Me Thibault PIERLOT, notaire.
M2511517

SCGP «DU SORBIER»

Capital social : 2.540 €uros
Siège social :
5 rue du Sorbier - 51480 CUCHERY
R.C.S. Reims 489 363 952

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 2025, les associés ont décidé des points suivants, à compter de cette même date :
- Augmentation du capital social le portant à 2.550 € ;
- Nomination de Madame Katy BEURTON née MATHIEU, demeurant 23 bis rue Valentine Régnier - 51700 BASLIEUX SOUS CHATILLON, en qualité de cogérante pour une durée illimitée.

Pour avis : La gérance.
M2511525

Guyot & De Campos Avocats

BUILD.ING

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000,00 €uros
Siège social :
4 rue du camp d'Attila
51600 LA CHEPPE
849 822 838
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 13 décembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée BUILD.ING a décidé de transférer le siège social du 4 rue du Camp d'Attila - 51600 LA CHEPPE au 7 rue Marie Curie - 51460 COURTISOLS à compter du 1er janvier 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : Le président.
M2511568

AJK

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
9 rue Notre Dame de l'Epine
51100 REIMS
823 164 975 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 14 mai 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de fourniture prestations relatives aux soins esthétiques et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis : La Présidente.
M2511571

SCEV «COLLARD-BOUZY»

Capital social : 104.000 €uros
Siège social :
26 Grande rue
51400 BILLY LE GRAND
R.C.S. Châlons en Champagne
395 094 899

Par décision unanime des associés du 16 octobre 2025, il a été décidé, à compter du même jour : D'étendre l'objet social à l'activité d'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.
Pour avis : La gérance.
M2511591

Champagne Hotel Exploitation

Société par actions simplifiée
au capital social de 62.000 €uros
Siège social: Allée de la Sapinière
51160 MUTIGNY
852 574 433 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 20 octobre 2025, il a été pris acte de la démission de la société XENIOS Management GmbH de ses fonctions de Président de la Société, nomination de la société AMETHYST FUND II SCSP en qualité de nouveau Président de la Société, en remplacement de XENIOS Management GmbH, prise d'acte de la démission de Monsieur Mustafa Özdemir et de Monsieur Martin Schaffer de leur fonction de Directeur Général de la Société, il a été décidé de ne pas procéder à leur remplacement.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2511599

SCI YA L'IMMO

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 18 bis avenue Jean Jaurès 51100 REIMS
RCS REIMS 891 829 871

L'assemblée générale extraordinaire du 01/01/2025 a, à compter du même jour :
- décidé du transfert du siège social du 6 rue Ternaux 51100 REIMS
- mis à jour l'adresse personnelle de la gérante, Nassima YALAOUI, demeurant désormais 6 rue Ternaux 51100 REIMS.

Modification au RCS REIMS.
La gérante
M2511646

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

PERSPECTIVES D'AVENIR
Expertise Comptable
3 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX

SCM DES DOCTEURS CHARON VINCENT - LAURAIN SCHERIFA - LEVEQUE JEAN-PHILIPPE

26 AVENUE GEORGES HODIN
51100 REIMS

Avis de modifications

L'AGE du 17/09/2025 a décidé modifier
A compter du 17/09/2025
La dénomination sociale de la société anciennement SCM DES DOCTEURS CHARON VINCENT - LAURAIN SCHERIFA - LEVEQUE JEAN-PHILIPPE qui devient SCM DES DOCTEURS CHARON, SALIFOU-LAURAIN, LEVEQUE, KADIYOGO, MARTINET. L'article 3 a été modifié en conséquence
L'objet social anciennement la société a pour objet exclusif de faciliter l'activité professionnelle de ses membres : médecine générale, par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de leur profession, sans que la société puisse elle même exercer cette profession qui devient LA SOCIETE A POUR OBJET EXCLUSIF LA MISE EN COMMUN DES MOYENS UTILES A L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE SES MEMBRES EN VEILLANT AU RESPECT DE LA LIBERTE DE CHOIX PAR LE MALADE ET DE L'INDEPENDANCE TECHNIQUE ET MORALE DE CHAQUE ASSOCIE. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
D'augmenter le capital social de 1 000 € par apport en numéraire en le portant de 1 500 € à 2 500 €. Les articles 6 et 7 des statuts a été modifiés en conséquence.
A compter du 06/10/2025
- transférer le siège social de la société au 38, rue Aristide BRIAND, 51350 CORMONTREUIL et de modifier l'article 4 en conséquence
Modification au RCS de REIMS.
la gerance
M2511791

GUILLEMIN ENERGIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
porté à 200.000 €uros
Siège social :
32 avenue du Bois du Roi
51340 PARGNY SUR SAULX
803 543 172
RCS Châlons en Champagne

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 13 octobre 2025 a décidé d'augmenter le capital social de 199.000 € par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à mille €uros (1.000 €).
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à deux-cent mille €uros (200.000 €).
Pour avis : La gérance.
M2511820

G.T.

Société par actions simplifiée au
capital de 1 000 euros
Siège social : 6B rue Hincmar, 51100
REIMS
810 435 321 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2025 l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social 6B rue Hincmar 51100 REIMS à l'adresse suivante : Ferme de Maucreux, route de Maucreux 51270 SUIZY LE FRANC, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
pour avis Le Président
M2511647

société d'avocats
NOMΩDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SUCCESSION LANGLET

SARL au capital de 30.000 €uros
Siège social : 4 rue de Rome
02400 GLAND
789 274 354 R.C.S. Soissons

Aux termes du procès verbal du 05/09/2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :
- de transférer le siège social, à compter du 06/09/2025, au 14 rue de Billy - 51380 VAUDEMANGE ;
- de nommer en qualité de gérant, à compter du 06/09/2025, M^me^ Capucine CHAUDRON demeurant 16 boulevard de la République - 51360 VERZENAY en remplacement de M. Vincent METIVIER.
Les statuts sont modifiés en conséquence
La société sera radiée du R.C.S. de SOISSONS et immatriculée au R.C.S. de REIMS.
M2511676

L'ECHAPEE BELLE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
5 chemin des Bleuets,
51240 BREUVERY SUR COOLE
895 080 364
RCS Châlons en Champagne

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 octobre 2025 : La dénomination sociale a été modifiée et devient L'ECHAPPEE BELLE, à compter du 27 octobre 2025. En conséquence, l'article trois des statuts a été modifié comme suit :
ANCIENNE MENTION : L'ECHAPEE BELLE.
NOUVELLE MENTION : L'ECHAPPEE BELLE.
Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.
M2511706

SC EVEREST

Société Civile au capital de 1 000 €
Siège social : 3 rue Général Jean-Baptiste Corbineau 51100 REIMS
RCS REIMS 934 092 339

L'assemblée générale extraordinaire du 04/08/2025 a, à compter du même jour :
Pris acte de la démission de M. Alban GUTAJ de ses fonctions de cogérants. M. Armando PLLOCI demeure seul gérant,
Transféré le siège social au 46 rue Chabaud 51100 REIMS.
Modification au RCS REIMS.
Le gérant.
M2511682

JACQUESSON MANUTENTION

Rectificatif de l'annonce légale M2511148 du 20/10/2025, il fallait lire 01/08/2025 au lieu de 24/07/2025.
M2511684

SARL SOYEUX TUYAUTERIE & VENTILATION

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8.000 €uros
Siège social :
15 rue Paul Schleiss - 51100 REIMS
SIREN 803 912 294 - RCS Reims

Aux termes d' une décision des co-gérants en date du 28 octobre 2025, le siège social a été transféré au 4 Rue des Essios - BEZANNES (51430), à compter de cette même date.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence :
ANCIENNE MENTION : 15 rue Paul Schleiss - 51100 REIMS.
NOUVELLE MENTION : 4 rue des Essios - 51430 BEZANNES.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
M2511686

société d'avocats
NOMΩDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SARL LEFRANC ALAIN - CHARCUTERIE, SALAISONS DE LA MONTAGNE DE REIMS

SARL au capital de 8.506,66 €uros
Siège social : 37 rue de Châtillon
51500 SACY
318 962 198 R.C.S. Reims

En date du 29/09/2025, l'assemblée a décidé de transférer le siège social au 437 rue du Pot au Feu - 62240 WIRWIGNES.
La société sera radié au R.C.S. de Reims et immatriculée au R.C.S. de Boulogne-sur-Mer
M2511697

GTIE DOUVRIN

SASU au capital de 183 000 €
Siège social : 150 rue d'Oslo, Parc des Industries Artois Flandres - Hôtel d'Entreprises Cellule 4
62138 DOUVRIN
RCS d'ARRAS n° 414 719 229

Transfert de siège

En date du 28/10/2025, l'associé unique a décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à DOUVRIN (62138), 150 rue d'Oslo, Parc des Industries Artois Flandres - Hôtel d'Entreprises Cellule 4, il sera à compter du 28/10/2025, fixé à BEZANNES (51430), 78 rue Frédéric Passy.
- Présidente : M^me^ BLIEUX Stéphanie, 10 rue de la Procession 51390 GUEUX
Radiation du RCS D'ARRAS et immatriculation au RCS de REIMS.
M2511702

SPL «SOCIETE PUBLIQUE DES COULEURS»

Société Publique Locale à Conseil d'administration
au capital de 100.000 €uros
Siège social : Hôtel de Ville - Place du Général Leclerc
51800 SAINTE MENEHOULD
RCS Châlons en Champagne 791 104 474

Avis de modification

Aux termes des délibérations du Conseil d'administration du 26 mai 2025 à l'Aquarelle à Ste Menéhould, Monsieur Maxime DAUSSEUR est nommé Président Directeur Général pour la durée de son mandat d'administrateur à compter du 26 mai 2025, en remplacement de Monsieur Marcel NOTAT, démissionnaire.
Monsieur Bertrand COUROT est nommé Vice-Président pour la durée de son mandat d'administrateur, à compter du 26 mai 2025.
Mention faite au R.C.S. de Châlons en Champagne.
Pour avis : Le Président.
M2511705

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES ETANGS DES GRES

Avis de prorogation de durée

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 17/10/2025 des associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES ETANGS DES GRES, au capital de 83.546,96 € dont le siège social est à BLANCS COTEAUX VERTUS (51130), 51 rue du 28 août immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro SIREN 428 103 550.
Il a été décidé la prorogation de la durée de la société jusqu'au 31 décembre 2115.
Pour avis : Le gérant.
M2511763

SCI MAMGB

Société civile immobilière au capital de 2 000 euros
Siège social : 4 Rue Pierre Boileau
51420 WITRY LES REIMS
529 141 541 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 28/10/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 rue Pierre Boileau 51420 WITRY LES REIMS au 8 rue de l'Abreuvoir 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis La Gérance
M2511719

AMSDI

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 3 rue Camille Claudel
51450 BETHENY
818 057 754 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 24.10.2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social 3 rue Camille Claudel - 51450 BETHENY au 29 allée des Marronniers - 51500 SILLERY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
pour avis : Le Président.
M2511722

société d'avocats
NOMΩDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

ATELIER DE REALISATION ELECTRONIQUE - A.R.E 2000

Société par Actions Simplifiée
au capital de 39.650 €uros
Siège social :
10 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES
423 708 452 RCS Reims

En date du 28 octobre 2025, l'assemblé a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société pour adopter celle de «ARE ELECTRONIQUE».
Modification au RCS de REIMS.
M2511748

EFFIBAT

Société par actions simplifiée au
capital de 101 000 euros
Siège social : 63 avenue Franklin D.
Roosevelt, 75008 PARIS
801 790 734 RCS PARIS

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2025, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 63 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS au 1 rue de la Grande Barbarie 51500 VILLERS-ALLERAND à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 801 790 734 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de REIMS.
Président : Société G.T., Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, dont le siège social est Route de Maucreux Ferme de Maucreux 51100 REIMS, immatriculée au RCS sous le numéro 810 435 321 RCS REIMS, représentée par Monsieur Gaëtan THIENOT.
POUR AVIS La Présidente
M2511769

DU CLOS ROUGEOT

EARL au capital de 400.000 €uros
Siège social :
51130 VERT TOULON
RCS Châlons en Champagne
326 714 649

Suite à une assemblé générale en date du 24 octobre 2025, l'assemblée des associés confirme la nomination en tant qu'associé exploitant de Mr Vivien FRANCOIS demeurant 6 rue saint Vincent 51130 VERT-TOULON à compter du 17 juin 2025 en remplacement de Mr Damien FRANCOIS décédé.
M2511827

LE VERTUMNUS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 11/09/2025 des associés de la société LE VERTUMNUS, société civile immobilière au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à BLANCS COTEAUX (51130), 14 route de la Cense Bizet, Vertus, identifiée sous le numéro SIREN 522 824 242 et immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE
Il a été décidé : La nomination comme gérant de Madame Dorine Thomanisa Denise LIBRA épouse GROSJEAN demeurant à TRECON (Marne) 11 rue Grojean née à EPERNAY (Marne) le 6 janvier 1993 en remplacement de Madame Cécile Gilberte Lucia NARES épouse VILMIN démissionnaire.
Le transfert du siège social pour le fixer à BLANC COTEAUX (51130) Vertus, 1, place Léon Bourgeois.
Pour avis : Le Gérant.
M2511789

CONVOCATION

VIVESCIA

Société Coopérative Agricole à capital variable
Siège social : Reims (51100)
2 rue Clément Ader
Agrément : 10 990
R.C.S. Reims : 302 715 966

Convocation aux assemblées de sections

Les associés de la Société Coopérative Agricole VIVESCIA, dont le siège social est à Reims (51100), 2 rue Clément Ader, sont priés d'assister aux Assemblées de Sections, qui auront lieu :
Section ; Date ; Horaire ; Salle ; Consultation documents ; Pôle de section :
- Barrois ; Mardi 18 novembre 2025 ; 10h00 ; Salle polyvalente de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU ; GONDRECOURT ;
- Revigny Somme Yèvre ; Mercredi 19 novembre 2025 ; 15h00 ; Les Terrasses de l'Espérance de GIVRY-EN-ARGONNERE ; VIGNY SUR ORNAIN ;
- Lacs et Briennois ; Vendredi 21 novembre 2025 ; 9h30 ; Espace Jean-Pierre Davot à BAR-SUR-AUBE ; BRIENNE LE CHÂTEAU ;
- Côte des Bar ; Vendredi 21 novembre 2025 ; 9h30 ; Espace Jean-Pierre Davot à BAR-SUR-AUBE ; SAINT PARRES LES VAUDES ;
- Seine Brie Champagne ; Lundi 24 novembre 2025 ; 14h30 ; Petit Théâtre - Centre culturel et sportif St-Ayoul de PROVINS ; MOUY-SUR-SEINE ;
- Vitry Perthois ; Mardi 25 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle du Manège de VITRY-LE-FRANCOIS ; VITRY MAROLLES ;
- Coupetz St Ouen ; Mardi 25 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle du Manège de VITRY-LE-FRANCOIS ; NUISEMENT ;
- Rethel ; Mercredi 26 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle Atmosphère de RETHEL ; ACY ROMANCE ;
- Mazagran ; Jeudi 27 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle des Fêtes de VOUZIERS ; ATTIGNY ;
- Nord Ardennes ; Vendredi 28 novembre 2025 ; 10h00 ; Centre des Congrès du Lac des Vieilles-Forges de LES MAZURES ; LE CHESNE ;
- Dormans ; Mardi 2 décembre 2025 ; 15h00 ; Espace 2000 - Salle Meunier de MAREUIL-LE-PORT ; DORMANS ;
- Champicarde ; Mercredi 3 décembre 2025 ; 14h00 ; Espace Culturel du Parc de SISSONNE ; MONTCORNET ;
- Reims ; Vendredi 5 décembre 2025 ; 9h30 ; Salle des fêtes de LAVANNES ; DONTRIEN ;
- Champagne Val de Seine ; Lundi 8 décembre 2025 ; 14h30 ; Salle polyvalente de SAINT-MESMIN ; CHATRES ;
- Othe et Chaourçois ; Mardi 9 décembre 2025 ; 14h30 ; Salle des fêtes de SAINT-JEAN-DE-BONNEVAL ; RONCENAY ;
- Fère-Vertus ; Mercredi 10 décembre 2025 ; 9h30 ; Salle des Fêtes de CONNANTRE ; FERE CHAMPENOISE ;
- Suippes Valmy ; Jeudi 11 décembre 2025 ; 14h00 ; Salle Communale de l'Epinette de L'EPINE ; VALMY ;
- Châlons Vallée de Marne ; Jeudi 11 décembre 2025 ; 14h00 ; Salle Communale de l'Epinette de L'EPINE ; MATOUGUES.
Les comptes sociaux et consolidés clos au 30 juin 2025, les rapports du Conseil d'Administration, les rapports des Commissaires aux Comptes sur lesdits comptes, le document donnant l'information sur l'écart de prix visé à l'article L521-3-1 III du CRPM, le projet des résolutions, les statuts, le règlement intérieur et plus généralement tous les documents juridiques prévus par la loi et les statuts (art. 39-1-4), sont à disposition des associés, soit au siège social de la Coopérative, soit dans l'un des pôles de section de référence des associés.
A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
I. Information des associés sur la marche de la Coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :
1. Rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la Coopérative et sur la gestion du Groupe durant l'exercice clos le 30 juin 2025 ;
2. Présentation des comptes sociaux et consolidés ;
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées ;
4. Présentation du document donnant l'information sur l'écart de prix visé à l'article L521-3-1 III du CRPM ;
5. Approbation desdits comptes annuels et consolidés ;
6. Affectation du résultat ;
7. Quitus aux Administrateurs et au Directeur Général ;
8. Renouvellement du quart sortant du Conseil d'Administration - collège Associés Coopérateurs ;
9. Non-renouvellement d'un membre sortant du Conseil d'Administration - collège Associés Coopérateurs ;
10. Ratification de la cooptation d'un Administrateur - collège Associés Coopérateurs ;
11. Approbation de l'enveloppe globale pour les indemnités compensatrices du temps passé des Administrateurs ;
12. Fixation de l'allocation pour la formation des Administrateurs ;
13. Constatation de la variation du capital social 14. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.
II. Présentation des candidats aux postes d'Administrateurs.
III. Election des Conseillers de Section.
IV. Election des Délégués de Section à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle.

Convocation à l'assemblée générale pléniere ordinaire annuelle

Les Délégués de Sections, élus par les Assemblées de Sections précédentes, seront convoqués en Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle le mardi 16 décembre 2025 à 10h00 au Centre des Congrès, 12 Boulevard du Général Leclerc - 51100 REIMS.
Ordre du jour : Délibérations sur les points présentés en Assemblées Générales de Sections (voir paragraphe I ci-dessus).
Pour avis :
Le Conseil d'Administration.
M2511595

POURSUITE D'ACTIVITE

OPTAUDIOTLP

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 50 rue Henri Warnier
51500 TAISSY
925 154 221 R.C.S. Reims

Aux termes du PV d'AGOA du 30/06/2025, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société, bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.
M2511578

JP INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 4 impasse de Bary
51100 REIMS
484710835 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 10/01/2025, l'Associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
M2511816

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

LES CLEFS DU MARCHAND

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 30 RUE BUIRETTE
51100 REIMS
833 167 315 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 2 juillet 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis La Gérance

M2507367

SARL «René FAÇADES»

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
3 rue de la Tuilerie
51800 CHAUDEFONTAINE
RCS Châlons en Champagne
911 251 684

Par décision de l'associé unique en date du 14 août 2025, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du Code de Commerce, de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, le représentant légal.

M2511481

AUDEXCO
EXPERTISE COMPTABLE
REIMS – AIX EN PROVENCE - FREJUS

CALLIGRAMMES HOLDING HAG

EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 32 BOULEVARD DE LA PAIX
51100 REIMS
RCS de REIMS n°938 503 406

Avis de poursuite d'activité

En date du 29/10/2025, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de REIMS.

M2511742

DISSOLUTION DE SOCIETE

ANAM SERVICES

SARL au capital de 500 €
Siège social : 49 RUE DE STRASBOURG
51100 REIMS
RCS de REIMS n°932 250 848

Avis de dissolution

L'assemblée générale ordinaire du 27/05/2025 a approuvé la dissolution Volontaire de la société à compter du 27/10/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme OSSOGUE NDONG VALESCA ORNELA, demeurant 49 RUE DE STRASBOURG 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2511690

MBS TRANSPORT

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
2 chemin de Châlons
51510 FAGNIERES
Siège de liquidation :
14 rue des Cépages - 51520 SARRY
913 524 948
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bouchaib BARNICHA, demeurant 14 rue des Cépages - 51520 SARRY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 14 rue des Cépages - 51520 SARRY.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2511644

GN AVOCATS ASSOCIÉS

GFA CHATEAU CERASE

Groupement foncier agricole
au capital de 43.000 €uros
Siège social :
31 bis rue du Val Claire
51100 REIMS
RCS de Reims n° 789 024 858

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 29/10/2025 a approuvé la dissolution anticipée du GFA CHATEAU CERASE à compter du 29/10/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. GUY François, demeurant 7 boulevard de la Paix - 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social du GFA.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2511753

LES LOUPS

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1.000 €uros
Siège social :
4 rue Bernard Palissy - 51500 TAISSY
Siège de liquidation :
4 rue Bernard Palissy - 51500 TAISSY
953 832 763 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 25/08/2025, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts. Elle a nommé comme liquidateur M. Dinis RAMOS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2511765

FIDUEST
PARTENAIRES CONSEIL

ACF

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000,00 €uros
Siège social : 18 rue René Cassin
51430 BEZANNES
905 074 688 R.C.S. Reims

Dissolution

Par PV d'AGE du 10/09/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidatrice Madame Amélie GUEANT, demeurant 9 chemins des Malades - 51170 TRAMERY, pour toute la durée de la liquidation, avec le s pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé : 18 rue René Cassin - 51430 BEZANNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe de R.C.S. de REIMS.

M2511804

FCN
EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

LE CHENE DU MARAIS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 6.380 €uros
Siège social :
1 rue de Boissy Le Repos
51120 CHARLEVILLE
Siège de liquidation :
1 rue de Boissy le Repos
51120 CHARLEVILLE
488 841 453 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Stéphane NOBLOT, demeurant 1, rue de Boissy Le Repos 51120 CHARLEVILLE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1 rue de Boissy le Repos 51120 CHARLEVILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2511001

BOSPHORE 34

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 5.000 €uros
Siège social :
3 Allée des Coquilles - 51100 REIMS
925 156 036 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 03/10/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Levent AGCAKOC, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2511767

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

STE EXPLOITATION ETS POARD

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 7.622,45 €uros
Siège social :
1 rue Jacques Maritain
51100 REIMS
401 798 517 R.C.S. Reims

Par décision du 31 août 2025, la société FINANCE JMJ, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 20.000 €, dont le siège social est 8 allée Paul Halary - 51100 REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 813 535 135 R.C.S. REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la société STE EXPLOITATION ETS POARD, décidé la dissolution anticipée de ladite société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société STE EXPLOITATION ETS POARD au profit de la société FINANCE JMJ, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de REIMS, 55-57 rue Thiers - 51100 REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2511259

CLOTURE DE LIQUIDATION

SARL 2BECODE

Société en liquidation
Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 30.000 €uros
Siège Social
8 bis rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS
SIRET : 488 563 941 00043

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 Septembre 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé Madame BEUDIN Florence de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Le Liquidateur :
Madame BEUDIN Florence.

M2511378

FCN
EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

LES BARBOTINES

SAS en liquidation
au capital de 15 000 €uros
Siège social : 1 Place Tritant - 51150 BOUZY
Siège de liquidation : 10 rue Jeanne d'Arc - 51150 BOUZY
RCS REIMS 479 932 048

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 septembre 2025 au 10 rue Jeanne d'Arc 51150 BOUZY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-Thérèse BONNAIRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2510924

AVENIR PLANETE IMMO

Société par actions simplifiée
Capital social : 1.000 €uros
Siège social : 1 allée de la Vaute
51200 EPERNAY
R.C.S. Reims 977 543 610

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale en date du 9 octobre 2025, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, monsieur Alain MOREAU pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

M2511615

AU SANS SOUCI

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Rue de Contrai
51100 REIMS
Siège de liquidation : 16 rue de Courtaumont 51500 SERMIERS
478 296 361 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 01/10/2025 au siège de liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Fabrice DEL FAVERO demeurant 16 rue de Courtaumont 51500 SERMIERS de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Reims, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

M2511724

SARL 3S2P

Avis de clôture de liquidation

La SARL 3S2P au Capital de 1 960 € situé 95 Bis Boulevard Charles Arnould 51100 REIMS ; RCS de REIMS 894 143 742 ; Les associés se sont réunis le 31/10/2025 en AGE au siège social, ont approuvé les comptes de liquidation, ont déchargé et ont donné quitus à Monsieur Billet Sébastien, demeurant au 95 Bis Boulevard Charles Arnould 51100 REIMS de son mandat de liquidateur et ont constaté la clôture de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.

M2511749

LIFELINE MOTOS

Société à responsabilité limitée
au capital de 65.000 €uros
Siège social :
41 rue du Pont
51460 COURTISOLS
844 737 262
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/09/2025, il résulte que:

Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :

- Approuvé les comptes de liquidation ;
- Donné quitus au liquidateur Monsieur DESSERT Jean-Philippe, demeurant 41 rue du Pont - 51460 COURTISOLS et déchargé ce dernier de son mandat ;
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Mention sera faite au R.C.S. : CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2511616

Kamarris

DRT CONSULTING

Société par actions simplifiée unipersonnelle en cours de liquidation
au capital de 3 000 €uros
Siège social : 2 chemin des Ormettes
51 700 CHATILLON-SUR-MARNE
798 014 007 R.C.S. REIMS

L'associé unique par décisions ordinaires du 14.10.2025 et après avoir entendu le rapport de Monsieur Thierry DELVIENNE demeurant au 2 chemin des Ormettes - 51 700 CHATILLON-SUR-MARNE liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation au 30.09.2025 .Les comptes de liquidation seront déposés R.C.S. REIMS.

Pour avis : Le liquidateur

M2511256

SCEV CHAMPAGNE EMILIEN ET CORINE REMY

Société en liquidation
Capital social : 10.671,43 €uros
Siège social : rue de Louvois
51150 BOUZY
R.C.S. Reims 352 119 812

Aux termes d'une délibération en date du 10/05/2025, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de l'Indivision Corine REMY représentée par Maître Sophie POTISEK, demeurant 37 Avenue de Champagne - 51150 TOURS SUR MARNE, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 10/05/2025.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Liquidatrice.

M2511583

MARA

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale de la société en liquidation MARA, Société par actions simplifiée, au capital de 4.400 €, Siège social : 4 rue Franklin Roosevelt - 51220 CORMICY (822 769 337 R.C.S. REIMS), réunie le 30 septembre 2025 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Manuel DA SILVA BRAZ demeurant 4 rue Franklin Roosevelt - 51220 CORMICY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2511788

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

TRIBUNAUX JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 28 octobre 2025, le tribunal judiciaire de Reims a prononcé l'ouverture des opérations de liquidation judiciaire à l'égard de :

SELARL DOCTEUR NICOLAS BRUY

9 rue Chaudru - 51170 FISMES.

Activité : Pratique dentaire.

Immatriculée au R.C.S. de Reims sous le n° 918 980 343

a désigné la SCP CROZAT, prise en la personne de Me Arnaud CROZAT, 26 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNES, en qualité de liquidateur judiciaire.

Date de cessation des paiements : 31 août 2025

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) auprès du liquidateur judiciaire.

M2511731

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 28 octobre 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire à l'égard de :

SCI ARTHOM

6 rue des Bois - 51390 JANVRY. Immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 493 208 714. Activité : Location de terrains et d'autres biens immobiliers.

M2511732

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS :

Par jugement du 28 octobre 2025, le tribunal judiciaire de Reims a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire à l'égard de :

Madame Christelle TAYOU épouse BEUGRE

Entrepreneur individuel

6 rue des Vignes - 51500 VILLERS AUX NŒUDS.

Activité : Activité des médecins généralistes.

SIREN : 533 107 967.

M2511734

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 28 octobre 2025, le tribunal judiciaire de REIMS a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire à l'égard de :

ASSOCIATION ZOI POUR TOUS

19 rue Ponsardin - 51100 REIMS.

SIREN : 922 803 911.

M2511735

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Par jugement du 28 octobre 2025, le tribunal judiciaire de Reims a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire à l'égard de :

ASSOCIATION ACADEMY FOOTBALL EPERNAY TRIOMPHE

214 Lot des Terres Rouges - 51530 DIZY.

SIREN : 820 845 717.

M2511736

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

ÉPOUX BOURGIN NICOLAS

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Bertrand DEVINGT, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Xavier MANGIN et Bertrand DEVINGT, Notaires Associés» titulaire d'un Office notarial situé à REIMS (Marne), 30 rue Courmeaux, CRPCEN 51088, le 23 octobre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean Claude Antoine Alfred BOURGIN, retraité, né à SAINT ETIENNE (42000) le 31 janvier 1950 et Madame Françoise NICOLAS, retraitée, née à TANANARIVE (Madagascar) le 12 novembre 1955, demeurant ensemble à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 24 avenue du Maréchal Leclerc.

Mariés à la Mairie de HENVIC (29670) le 23 août 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ; Régime non modifié depuis.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial de Me Bertrand DEVINGT où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
le Notaire.

M2511635

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

EPOUX PRIMAULT

Monsieur Olivier Claude François PRIMAULT, gérant de société, né à REIMS, Marne, le 20 février 1973 et Madame Barbara JUNG, chef d'exploitation viticole, née à REIMS, Marne, le 21 mai 1974, demeurant ensemble à SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET, Marne, 6 rue d'Aubilly, mariés à la mairie de ROMIGNY, Marne, le 13 septembre 1997, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial par apport en communauté de biens propres aux époux et par adjonction de clauses de préciput afin notamment d'assurer une meilleure protection du conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Maître Thibault PIERLOT, notaire à GUEUX, le 29 octobre 2025.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Thibault PIERLOT, notaire à GUEUX, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me Thibault PIERLOT.

M2511754

VOLTAIRE OFFICE NOTARIAL — Notaire

34 rue Ponsardin
BP 2000 - 51100 REIMS

M. CADOUX Daniel et Mme SOULAGES Brigitte

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître CONREUR-MARTIN Frédérique, notaire à REIMS (51100), le 24/10/2025.

M. CADOUX Daniel et Mme SOULAGES Brigitte demeurant ensemble 276 B boulevard Pommery, 51100 REIMS, mariés le 12/06/1971 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître CONREUR -MARTIN Frédérique, notaire à REIMS (51100) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Frédérique CONREUR-MARTIN

M2511623

JAZERON/ BEVIERRE

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Amandine JAZERON, Notaire au sein de la SELARL «Xavier MANGIN et Bertrand DEVINGT, Notaires à REIMS (Marne), 30 rue Courmeaux, CRPCEN 51088, le 29 octobre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle et clause d'attribution intégrale, entre :

Monsieur Jean-Claude JAZERON, né à VERTUS (51130) le 18 novembre 1955 et Madame Josette Madeleine BEVIERRE, née à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000)le 8 novembre 1962, demeurant à BLANCS-COTEAUX (51130), 9 rue Cour Coger.

Mariés à la mairie de BLANCS COTEAUX (51130) le 4 mars 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Régime non modifié.

De nationalité française et résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2511801

AVIS DIVERS

Mme Claudine MOSNIER

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition

Suivant testament olographe en date du 20 novembre 2016 ;

Madame Claudine Nicole MOSNIER, demeurant à LE BUISSON (51300), 42 petite rue de Merdrée.

Née à LE BUISSON (51300), le 26 octobre 1948.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à SAINT DIZIER (52100) (FRANCE), le 13 septembre 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnaud LEFEVRE, Notaire à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 23 octobre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession, référence CRPCEN : 51081, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2511516

Plurial Novilia — Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

MAGENTA - APPARTEMENT - 37 AVENUE THEVENT - LOT 13 - T3 - 2 chambres - 71 M² env - DPE :EN COURS - 92 000 € - réf : ER.63976

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH

M2511821

SCP Florent ROBERT, Romain REMIOT
Notaires associés
RILLY LA MONTAGNE (51500)
Place de la République

M. Claude JAMEIN

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 avril 2012 ;

Monsieur Claude Henri Michel JAMEIN, en son vivant retraité, demeurant à REIMS (51100), 2 boulevard Saint Marceaux.

Né à REIMS (51100), le 4 janvier 1941.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à REIMS (51100) (France), le 4 octobre 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Romain REMIOT, Notaire associé, membre de la société civile professionnelle «Florent ROBERT et Romain REMIOT, Notaires associés», titulaire d'un Office notarial à RILLY LA MONTAGNE, Place de la République, le 29 octobre 2025, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Romain REMIOT, Notaire à RILLY LA MONTAGNE (Marne), référence CRPCEN : 51064, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de REIMS (Marne) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2511752

Plurial Novilia — Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

ER.16300 - 26A ST BRICE 1B

REIMS - APPARTEMENT - 26 A RUE DE SAINT BRICE

Appartement T5 de 110 m² 1er étage - lot N°19 - DPE : C - box en sous-sol 233 000 € - réf : ER.16300.

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH

M2511691

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

Monsieur André Daniel TAILLEFUMIER

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 juin 2024, ayant fait l'objet d'un codicille en date du 31 janvier 2025, Monsieur André Daniel TAILLEFUMIER, en son vivant retraité, veuf de Madame Luciana Claudia Silvana MUZIO, demeurant à VILLE-EN-TARDENOIS (51170), 14 chemin de la Garenne. Né à AVIZE (51190), le 12 mars 1938. Décédé à VILLE -EN-TARDENOIS (51170) (FRANCE), le 14 avril 2025. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel ROGE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle, titulaire d'un Office Notarial à GUEUX, 23, avenue de Reims, le 1er septembre 2025, duquel il résulte que le ou les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emmanuel ROGE, notaire à GUEUX, Marne, référence CRPCEN : 51066, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procèsverbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le ou les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2511577

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de Mme BARBIER Henriette décédée le 15/12/2023 a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0808136972.

M2511653

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de Mme BARBIER Henriette décédée le 15/12/2023 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808136972.

M2511661

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. AUFFRET Jean décédé le 08/01/2023 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808124755.

M2511662

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 02 octobre 2025

SARL BV Telecom, 5 rue des Poissonniers, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons en Champagne 832 354 807. Réparation et vente d'appareils de télécommunications, appareils multimédias, autres appareils électroniques et accessoires. l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe. Le Tribunal de Commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a prononcé en date du 02/10/2025 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2025/70 date de cessation des paiements le 02/04/2024, et a désigné juge commissaire : Monsieur Jean PERES, mandataire judiciaire : Maître Isabelle TIRMANT 34 Rue des Moulins 51100 Reims, et a autorisé la poursuite de l'exploitation du fonds pour une durée expirant le 02 AVRIL 2026, et a ouvert une période d'observation expirant le 02/04/2026, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.

M2511782

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

FAILLITE PERSONNELLE

Jugement du 27 octobre 2025

SARL BATI FACADE, 19 avenue de la Malle, 51370 Saint-Brice-Courcelles, RCS Reims 881 169 064. Réalisation de travaux dans le secteur, bâtiment, et plus particulièrement tous travaux de ravalement de façades, de sablage, réalisation de travaux dans le secteur du bâtiment, et plus d'isolation par extérieur, de nettoyage de façades et de réparation de pierre, particulièrement tous travaux de ravalement de façades, de sablage, d'isolation par extérieur, de nettoyage de façades et de réparation de pierre,. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur Brahimi Aurélien pour une durée de 12 ans.
M2511628

SARL AIR HYGIENE POWER, 76 rue du Docteur Lemoine, Local a.001, 51100 Reims, RCS Reims 803 949 262. Installations de matériel de traitement de l'air. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur El Kadiri Iyoub pour une durée de 15 ans.
M2511630

INTERDICTION DE GÉRER

Jugement du 27 octobre 2025

SARL LE PARISIEN, 31 rue des Poissonniers, 51100 Reims, RCS Reims 531 831 188. Coiffure. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Jertila Makram pour une durée de 5 ans.
M2511629

SARL AIR HYGIENE POWER, 76 rue du Docteur Lemoine, Local a.001, 51100 Reims, RCS Reims 803 949 262. Installations de matériel de traitement de l'air. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Taibi Saïd et de Madame EL KADIRI née KARROUMI Zaineb pour une durée de 8 ans.
M2511631

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 22 octobre 2025

SAS QUALITY BURGER, 33 avenue de Laon, 51100 Reims, RCS Reims 842 200 081. Restauration de type rapide sur place et à emporter debit de boissons non alcoolisées salon de thé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2511618

SAS EMBC, 3 rue de Cumines, 51390 Vrigny, RCS Reims 851 356 717. Étanchéité bardage membran pvc petite maçonnerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2511619

SAS AU DÉSIR FLEURI, 3 place de la Fontaine, 51150 Ambonnay, RCS Reims 889 350 856. La fleuristerie, la vente de fleurs coupées, de plantes, de compositions florales, d'accessoires de décoration, la réalisation d'ateliers floraux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2511620

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 06 octobre 2025

SAS Sens Of Life (S.O.L.), 20 rue Philippe, et 11 Rue du Commerce, 51100 Reims, RCS Reims 809 520 588. Recherche innovation et études dans les domaines environnementaux. Jugement du tribunal de commerce de Montpellier prononçant en date du 06 Octobre 2025 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Juin 2025 , désignant administrateur Me Olivier FABRE 7, rue Ecole de Médecine - 34000 Montpellier avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Me Vincent AUSSEL Arche Jacques Coeur - 222, place Ernest Granier - 34000 Montpellier. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.
M2511783

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Jugement du 24 juin 2025

SAS RESIDENCES SERVICES GESTION, 20 Rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris 8e Arrondissement, RCS Paris 404 362 576. La gestion l'exploitation l'achat et la vente d'hôtels, de résidences hôtelières et para- hôtelières, de tourisme ou autres résidences spécialisées ou à thème et d'une manière générale toutes activités d'exploitation de résidences, la gestion et la transaction immobilières. Par jugement en date du 24 juin 2025, le tribunal des activités économiques de Paris arrête le plan de sauvegarde. Désigne M. Philippe Nicolet, comme tenu d'exécuter le plan, durée du plan à 8 ans. Désigne la SELARL DETROIT en la personne de Me Charles-Henri Carboni, la SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Christophe Thévenot, et la SCP CBF ASSOCIES en la personne de Me Lou Fléchard, Commissaires à l'exécution du plan, et met fin à leur mission en qualité d'Administrateurs. Maintient la SCP BTSG en les personnes de Me Denis Gasnier et Me Stéphane Gorrias, 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELAFA MJA en la personne de Me Frédérique Lévy, 41 rue de l'Echiquier 75010 Paris, Mandataires judiciaires. Maintient M. Dubois, Juge-commissaire, sous le numéro P202303405. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 8 ans nommant Commissaire à l'exécution du plan.
M2511784

Jugement du 30 septembre 2025

SA YOOPALA SERVICES, 19 Boulevard Malesherbes, 75008 Paris 8e Arrondissement, RCS Paris 488 791 203. La fourniture à des particuliers personnes physiques des services suivants l'entretien de la maison et les travaux ménagers fourniture de services au domicile des personnes physiques relatif a la garde d'enfants et notamment la garde a domicile d'enfants de moins de trois ans et de plus de trois ans et le soutien scolaire et cours à domicile la préparation de repas à domicile y compris le temps passe aux commissions l'assistance aux personnes âgées ou autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux. Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 30/09/2025 arrête le plan de cession au profit de : SAS EDUCAZEN SERVICES Sous le n° P202402969.
M2511573

Jugement du 30 septembre 2025

SA YOOPALA SERVICES, 19 Boulevard Malesherbes, 75008 Paris 8e Arrondissement, RCS Paris 488 791 203. La fourniture à des particuliers personnes physiques des services suivants l'entretien de la maison et les travaux ménagers fourniture de services au domicile des personnes physiques relatif a la garde d'enfants et notamment la garde a domicile d'enfants de moins de trois ans et de plus de trois ans et le soutien scolaire et cours à domicile la préparation de repas à domicile y compris le temps passe aux commissions l'assistance aux personnes âgées ou autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux. Le 30/09/2025, Le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé en date du 30/09/2025 la liquidation judiciaire sous le numéro P202402969, désigne liquidateur SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 41 rue de l'Echiquier 75010 Paris,. Maintient la mission de l'administrateur Maintient M. Laurent Caniard juge commissaire, maintient SCP D'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 avenue Hoche 75008 Paris, dans ses fonctions d'administrateur judiciaire Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur.
M2511572

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 02 octobre 2025

SAS IKKS RETAIL, 8-10 Rue Barbette, 75003 Paris 3e Arrondissement, RCS Paris 479 960 965. Vente de prêt à porter et accessoires.. Le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé en date du 02/10/2025 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202503691 date de cessation des paiements le 12/09/2025, et a désigné juge commissaire : M. Philippe Bontemps, juge commissaire suppléant : Mme Pascale Cholmé, administrateur : SELARL EL BAZE-CHARPENTIER en la personne de Me Jonathan El Baze, membre de Solve 41 rue du Four 75006 Paris, SELARL FHBX en la personne de Me Hélène Bourbouloux 176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SELARL ASTEREN en la personne de Me Charles-Axel Chuine 55 rue de Lyon 75012 Paris, SELARL MONTRAVERS YANG-TING en la personne de Me Yohann Yang-Ting 9 rue du Mont Thabor 75001 Paris, et a ouvert une période d'observation expirant le 02/04/2026, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC.
M2511781

Matot Braine PETITES AFFICHES CHAMPAGNE-ARDENNE
s'occupe de vos annonces dans toute la France
annoncelegale.pamb@legalnet.org
03 26 40 21 31

Ardennes

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

Notaires

Etude de Me Séverine FILAINE
Notaire
3 rue des Jardins Laramé
08230 ROCROI
03.24.54.13.29

M. TESSARI ET MME JUPILLE / M. BIENFAIT ET MME LEPLAT

Suivant acte reçu par Maître Séverine FILAINE, Notaire associée de la société d'exercice libéral par action simplifiée dénommée «SEVERINE FILAINE - MELANIE DURBECQ» titulaire d'un Office notarial à ROCROI, 3 rue des jardins Laramé, le 24 octobre 2025 ;

1. Monsieur Laurent TESSARI, demeurant à LE CHATELET SUR SORMONNE (08150), 10 rue du Château ;

2. Madame Isabelle Patricia JUPILLE, demeurant à LE CHATELET SUR SORMONNE (08150), 10 rue du Château ;

Ont vendu à :

1. Monsieur Sébastien Alexandre René BIENFAIT, demeurant à SIGNY LE PETIT (08380), 5 rue Dupin ;

2. Mademoiselle Amélie Gabrielle Simone LEPLAT, demeurant à SIGNY LE PETIT (08380), 5 rue Dupin ;

Un fonds de commerce de boulangerie pâtisserie sandwicherie vente de boissons, chocolats confiserie, petite épicerie, exploité à MAUBERT FONTAINE (08260), 3 route d'Hirson.

Moyennant le prix de : Cent quarante mille €uros (140.000,00 €).

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire à l'Etude de Maître Séverine FILAINE, Notaire à ROCROI, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.
M2511566

CONSTITUTION DE SOCIETE

SCI MULLER

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 16/10/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI MULLER

Objet social : L'acquisition, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens mobiliers

Siège social : 3 rue de Nancy, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Co-gérance : M. MULLER Dominique 3 rue de Nancy 08000 CHARLEVILLE MEZIERES et Mme JAYET (MULLER) AMANDINE 3 rue de Nancy 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, et ascendants ou descendants des associés, même si l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés en ce compris le conjoint ou le partenaire pacsé, qu'après agrément, dans les conditions prévues ci-dessous

La gérance
M2511245

Notaire

OFFICE NOTARIAL D'ARCHES
Maître Benjamin COEURIOT
36 Cours Briand
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

OSW-HOME

ACTE : reçu par Maître Benjamin COEURIOT du 23 Octobre 2025.

DÉNOMINATION : OSW-HOME.

FORME : société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : mille huit cents €uros (1800,00 €).

SIÈGE SOCIAL : TOURNES (08090) 2, Lotissement LE MONT.

OBJET SOCIAL : L'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers. Et plus généralement toutes opérations financière, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet social en respectant le caractère civil.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN.

GÉRANCE : M. Claudy WARIN, demeurant à TOURNES 08090 - 2 Lotissement LE MONT et Madame Laurence STOUPY, demeurant à TOURNES 08090 - 2 Lotissement LE MONT.

CESSION DE PARTS SOCIALES : libre entre associés.

Pour Avis :
Maître Benjamin COEURIOT.
M2511792

IDEA Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

SCI Café du Pont 1912

Société civile immobilière
au capital de 500 €uros
Siège social :
1 rue de Thin
08460 SIGNY L'ABBAYE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SIGNY-L'ABBAYE du 29/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : SCI Café du Pont 1912.

Siège social : 1 rue de Thin, 08460 SIGNY L'ABBAYE.

Objet social :

L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;

L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ;

La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location- gérance;

Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Geoffrey Fournier.

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.
M2511787

SYMPHONIE A QUATRE PATTES

Par acte SSP du 27/10/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SYMPHONIE A QUATRE PATTES.

OBJET SOCIAL : l'éducation et la rééducation canine pour toutes races, la vente de matériel inhérents à l'éducation (accessoires, sellerie), la vente d'alimentation de type canine, le sport canin, la formation dans le domaine canin, la méditation animale, la garde d'animaux, ainsi que la vente d'articles animaliers et professionnels.

SIÈGE SOCIAL : 4 rue de l'université - 08190 BLANZY LA SALONNAISE.

CAPITAL : 100 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. DUQUENOY FRANCK, demeurant 4 rue de l'université - 08190 BLANZY LA SALONNAISE.

Immatriculation au RCS de SEDAN.
M2511677

OFFICE NOTARIAL MOUZON NOTAIRE ASSOCIE
43 rue Mme de Sévigné
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SC AMAMELYA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 27/10/2025 par Maitre Alexandre MOUZON, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) - 43 rue Madame de Sévigné, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SC AMAMELYA

Objet social : - L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, dont elle est propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. ; - La mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis. Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet. Et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en Société. -La mise à disposition à titre gratuit de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés au profit d'un ou des associés et à charge pour eux de régler l'ensemble des frais, charges et impositions relatifs à leur occupation. - L'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, actions, parts sociales, parts d'intérêts. Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la SOCIETE.

Siège social : 4 ruelle des Prêtres, 08090 MONTCY NOTRE DAME

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Gérance : M. BANOUH Banoune 4 ruelle des Prêtres 08090 MONTCY NOTRE DAME

Alexandre MOUZON
M2511715

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE

20 rue Nationale
08450 CHEMERY-CHEHERY

WARZEE PATRIMOINE

Suivant acte reçu le 23 octobre 2025 il a été constitué la société ci-après :

DÉNOMINATION : WARZEE PATRIMOINE.

FORME : Société Civile Immobilière.

CAPITAL SOCIAL : 1000,00 € (apports en numéraire) intégralement souscrit.

SIÈGE SOCIAL : 08450 MAISONCELLE ET VILLERS, 3 Rue Principale.

DURÉE : 99 années.

OBJET : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

GÉRANCE : Monsieur Fabien WARZEE demeurant à MAISONCELLE ET VILLERS (08450) 3 Rue Principale.

CESSION DE PARTS : libres entre associés et conjoints d'eux.

IMMATRICULATION : RCS SEDAN.

Pour avis :
Me Etienne WELTER.

M2511807

BX16 SOCIETE NOUVELLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €uros
Siège social : 52 rue Bourbon
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 27 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : BX16 SOCIETE NOUVELLE.

Siège social : 52 rue Bourbon - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Objet social : La restauration rapide, incluant la vente de boissons non alcoolisées ou alcoolisées.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 10.000 €.

Gérance : Monsieur Yacine CHETOUANE, demeurant 5 place de l'Eglise - 08200 FLOING.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2511585

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

Optez pour le règlement par virement ou par carte bancaire.

03 26 40 21 31

FRANCE EVENT

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de
10.000 €uros
Siège social : 21 allée du Château
Titeux 08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 23 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : FRANCE EVENT.

SIÈGE SOCIAL : 21 allée du Château Titeux - 08200 SEDAN.

OBJET SOCIAL : Booking d'artistes, toutes organisations et productions de spectacles et salons, gestion de site internet et galas de Miss.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Pascal LAMBINET, demeurant 21 allée du Château Titeux - 08200 SEDAN, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2511720

MODIFICATION DE STATUTS

JORDY THIERY

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 5.000 €uros
Siège social :
22 Route de Charleville Mézières
08090 FAGNON
898 402 995 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2025, la gérance de la Société à responsabilité limitée JORDY THIERY a décidé de transférer le siège social du 22 Route de Charleville Mézières - 08090 FAGNON au 19 le Globe - 08440 LUMES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2511482

CABLAT IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.000 €uros
Siège social :
4 Place d'Armes - 08200 SEDAN
894 117 969 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2025 l'Associée Unique a nommé en qualité de cogérant monsieur Yasdin BOUKHELIFA, demeurant 19 Avenue Stackler - 08200 SEDAN, pour une durée illimitée.

Pour avis : La gérance.

M2511495

SCI FOUSSE DAVENNE

Société civile immobilière
au capital de 70.000 €uros
Siège social :
2 route de Tétaigne - 08140 BREVILLY
818 756 702 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 2 route de Tétaigne - 08140 BREVILLY au 41 route de Tétaigne - 08140 BREVILLY à compter de ce jour, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2511531

LA HALTE GOURMANDE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €uros
Siège social :
2 rue Jean Roger
08700 NOUZONVILLE
842 473 548 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 28/10/2025 la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Marie Bonnin de ses fonctions de gérant à compter de ce même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2511712

EA2M

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 13 avenue de Verdun
08200 SEDAN
981 768 690 R.C.S. Sedan

Il résulte :

- des décisions de l'Associé Unique en date du 24 septembre 2025,
- du certificat de dépôt des fonds établi le 23 octobre 2025 par la banque CREDIT AGRICOLE DU NORD EST ;
- du procès-verbal des décisions du Président du 23 octobre 2025 constatant la réalisation de l'augmentation de capital ;

que le capital social a été augmenté d'un montant de 4.000 € par émission de 400 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1.000 € à 5.000 €.

En conséquence, l'article 11 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :
Capital social : 1.000 €.
Nouvelle mention :
Capital social : 5.000 €.

Aux termes des mêmes décisions du Président du 23 octobre 2025, il résulte que la société FONDERIES VIGNON, SAS au capital de 330.000 €, dont le siège social est sis 12 rue du Fourneau - 08450 HARAUCOURT, immatriculée au R.C.S. de SEDAN sous le n° 532 582 319, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Hugo MOLINARI, démissionnaire.

Pour avis.

M2511740

LE CHALET DE SEV

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 30 Promenade des Bertholet
08000 WARCQ
849 939 038 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 27 octobre 2025, l'AGE a décidé de remplacer à compter du 27 octobre 2025 la dénomination sociale «LE CHALET DE SEV» par «SBNFB» et de modifier l'objet social à l'activité de Pratique et développement du Neurofeedback et de modifier en conséquence les articles 2 et 3 des statuts,

Pour avis La Gérance

M2511739

LA MAISON DU COUPON

Société par actions simplifiée
au capital de 342,99 €uros
Siège social : 21 avenue Philippoteaux
08200 SEDAN
R.C.S. Sedan 686 580 119

Aux termes d'une décision en date du 13/10/2025, M. Eric TOKER, Président associé unique, a décidé de proroger jusqu'au 31 décembre 2055 la durée de la Société.

Le président.

M2510963

MSP DE L'ETOILE

Société interprofessionnelle
de soins ambulatoires
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
Maison médicale de l'Etoile
Rue Pierre Latécoère - 08300 RETHEL
890 670 037 R.C.S. Sedan

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 14 octobre 2025 enregistré le 21 octobre 2025 à CHARLEVILLE MEZIERES (08) dossier 202500019044, il a été décidé à compter de cette date de la démission de Madame Charline ARNOULT de ses fonctions de gérante et son retrait de la société.

Pour avis : La gérance.

M2511592

AQL COUVERTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 €uros
Siège social :
20 rue de la Libération
08220 BANOGNE RECOUVRANCE
900 058 686 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 15 octobre 2025, la gérance de la société à responsabilité limitée AQL COUVERTURE a décidé de transférer le siège social du 20 rue de la Libération - 08220 BANOGNE RECOUVRANCE au Le Ruisselois - 08220 BANOGNE RECOUVRANCE à compter du 3 novembre 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2511626

RUISSELOIS

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
20 rue de la Libération
08220 BANOGNE RECOUVRANCE
951 549 625 R.C.S. Sedan

Transfert de siège social

Aux termes d'une délibération en date du 15 octobre 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 20 rue de la Libération - 08220 BANOGNE RECOUVRANCE au LE RUISSELOIS à 08220 BANOGNE RECOUVRANCE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification R.C.S. SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2511634

MOISSON DE BEAUCE I

Rectificatif de l'annonce n°M2409975 parue le 11/09/2024 dans le journal matot-braine.fr.

Il convient de lire Madame Pauline VELDEKENS et non VERDEKENS.

M2511689

DE L'ENTREVUE

Société civile Immobilière
au capital de 8.000 €uros
Siège social :
Chez MBS Zone industrielle
08350 DONCHERY
497 755 884 RCS Sedan

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 juin 2025 a décidé de réduire le capital social de 8.000 € à 7.200 € par voie de rachat et annulation de 80 parts sociales.

En conséquence, 7 - CAPITAL SOCIAL des statuts a été modifié.

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à huit mille €uros (8.000 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à sept mille deux cents €uros (7.200 €).

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2511711

MILL LOGISTIC

SAS au capital de 2.000 €uros
Siège social :
37 route de Lalobbe
08460 SIGNY L'ABBAYE
878 304 237 R.C.S. Sedan

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 21 octobre 2025, le capital social a été augmenté d'une somme de 148.000 € pour être porté de 2.000 € à 150.000 € et ce, par apport en numéraire. Cette augmentation de capital social a été réalisée le 24 octobre 2025.

Modification au R.C.S. de SEDAN.

M2511750

SCI des Tournelles

SCI au capital de 1.000 €uros
12 rue de Tournelle
08350 DONCHERY
RCS SEDAN 499 110 328

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 octobre 2025, il a été décidé de nommer comme gérants de la société Messieurs Eric et Nicolas THEVENIN suite au décès de Monsieur René THEVENIN survenu à SEDAN (08) le 11 août 2020, et de modifier les articles des statuts en conséquence.

Gérants : Monsieur Eric THEVENIN demeurant à SAINT LAURENT D'AIGOUZE (30220), 520 Avenue Jacques et Casimir Raynaud et Monsieur Nicolas THEVENIN demeurant à UCHAUD (30620), 9 Rue Jean Moulin.

Pour avis : Le notaire.

M2511779

MARJOJER

Société par Actions Simplifiée
au capital de 552.000 €uros
Siège social :
6 rue du Château - 08300 NEUFLIZE
RCS : Sedan 478 322 365

Le 11/09/2025, la Collectivité des Associés a décidé :

- de réduire le capital social de 25.440 € par voie de rachat de 1.590 actions par la Société elle-même en vue de leur annulation. La réalisation définitive en a été constatée le 08/10/2025
- de modifier l'objet social en l'élargissant à la gestion de son patrimoine avec diverses facultés d'investissements.

En conséquence, les articles 2 et 8 des statuts ont été modifiés corrélativement à effet du 08/10/2025.

Mention sera faite au RCS de SEDAN.

Pour avis.

M2511755

ECONORMES BATIMENT

SAS au capital de 4.000 €uros
Siège social :
2 Route de Singly
08160 BALAIVES ET BUTZ
SIRET : 799 966 054 00043
RCS Sedan

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03 mars 2025, il a été décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social, précédemment fixée au 31 décembre, pour la porter désormais au 31 mars de chaque année.

En conséquence, l'exercice ouvert le 1er janvier 2024 sera exceptionnellement prolongé jusqu'au 31 mars 2025.

Les exercices suivants auront une durée de douze mois, du 1er avril au 31 mars.

L'article 16 des statuts relatifs à! 'exercice social a été modifié en conséquence.

Pour avis : Le Président.

M2511764

SAS BDP

Rectificatif à l'annonce M2511142 parue le 17 octobre 2025.

Il convenait de lire : radiation du RCS de SEDAN et inscription au RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

M2511798

POURSUITE D'ACTIVITE

SARL «G'POM»

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €uros
Siège social : 8 impasse des Haies
08300 L'ECAILLE
R.C.S. Sedan 932 032 030

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 12 septembre 2025, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : Le représentant légal.

M2511726

DISSOLUTION DE SOCIETE

L'INSTITUT

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5.000 €uros
Siège social et de liquidation :
46 rue de la République
08330 VRIGNE AUX BOIS
807 683 586 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 01/10/2025, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Stéphanie Zorza, demeurant 22 avenue Roger Salengro - 08330 VRIGNE AUX BOIS, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 46 rue de la République - 08330 VRIGNE AUX BOIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2511774

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

BAR DE L'ENNEMANE

Société en nom collectif en liquidation
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
2 bis route de Raucourt
08450 HARAUCOURT
Siège de liquidation :
2 bis route de Raucourt
08450 HARAUCOURT
899 976 740 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 9 octobre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Sidonie NENON, demeurant 1 route de Raucourt - 08450 HARAUCOURT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 bis route de Raucourt - 08450 HARAUCOURT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2511611

«CHEZ SALVATORE»

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital social de 6.000 €uros
Siège social :
10 rue du Général Bertrand
08320 VIREUX WALLERAND
R.C.S. Sedan 488 310 343
N° SIRET : 488 310 343 00014

Avis de dissolution

Suivant décisions en date du 31 août 2025, l'associé unique :

- A décidé la dissolution volontaire anticipée de la société, avec effet au 31 août 2025 ;
- A nommé en qualité de liquidateur Monsieur BUONOCORE Salvatore, demeurant à VIREUX WALLERAND (08320), 10 rue du Général Bertrand ;
- Constater la fin du mandat de président de Monsieur BUONOCORE Salavtore ;
- A fixé le siège de la liquidation à VIREUX WALLERAND (08320), 10 rue du Général Bertrand.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Le liquidateur.

M2511641

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE :
DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur
annonces.matot-braine.fr

SCI ROCO.08

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8 boulevard Veuve Heidsieck
08200 SEDAN
R.C.S. Sedan 807 881 941

Aux termes d'une délibération en date du 10/10/2025, la collectivité des Associés a décidé la dissolution anticipée de la société au même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé en qualité de Liquidateur : M^me^ Corinne LOUIS née ANDRE, demeurant à (83700) SAINT-RAPHAËL - 229, Avenue Beau Site -, lui a conféré les pouvoirs lui permettant de terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif et a fixé le siège de la liquidation à (83700) SAINT-RAPHAËL - 229, Avenue Beau Site -.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Le Liquidateur.

M2510678

CONVOCATION

VIVESCIA

Société Coopérative Agricole à capital variable
Siège social : Reims (51100)
2 rue Clément Ader
Agrément : 10 990
R.C.S. Reims : 302 715 966

Convocation aux assemblées de sections

Les associés de la Société Coopérative Agricole VIVESCIA, dont le siège social est à Reims (51100), 2 rue Clément Ader, sont priés d'assister aux Assemblées de Sections, qui auront lieu :

Section ; Date ; Horaire ; Salle ; Consultation documents ; Pôle de section :

- Barrois ; Mardi 18 novembre 2025 ; 10h00 ; Salle polyvalente de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU ; GONDRECOURT ;
- Revigny Somme Yèvre ; Mercredi 19 novembre 2025 ; 15h00 ; Les Terrasses de l'Espérance de GIVRY-EN -ARGONNERE ; VIGNY SUR ORNAIN ;
- Lacs et Briennois ; Vendredi 21 novembre 2025 ; 9h30 ; Espace Jean -Pierre Davot à BAR-SUR-AUBE ; BRIENNE LE CHÂTEAU ;
- Côte des Bar ; Vendredi 21 novembre 2025 ; 9h30 ; Espace Jean-Pierre Davot à BAR-SUR-AUBE ; SAINT PARRES LES VAUDES ;
- Seine Brie Champagne ; Lundi 24 novembre 2025 ; 14h30 ; Petit Théâtre - Centre culturel et sportif St-Ayoul de PROVINS ; MOUY-SUR-SEINE ;
- Vitry Perthois ; Mardi 25 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle du Manège de VITRY-LE-FRANCOIS ; VITRY MAROLLES ;
- Coupetz St Ouen ; Mardi 25 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle du Manège de VITRY-LE-FRANCOIS ; NUISEMENT ;
- Rethel ; Mercredi 26 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle Atmosphère de RETHEL ; ACY ROMANCE ;
- Mazagran ; Jeudi 27 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle des Fêtes de VOUZIERS ; ATTIGNY ;
- Nord Ardennes ; Vendredi 28 novembre 2025 ; 10h00 ; Centre des Congrès du Lac des Vieilles-Forges de LES MAZURES ; LE CHESNE ;
- Dormans ; Mardi 2 décembre 2025 ; 15h00 ; Espace 2000 - Salle Meunier de MAREUIL-LE-PORT ; DORMANS ;
- Champicarde ; Mercredi 3 décembre 2025 ; 14h00 ; Espace Culturel du Parc de SISSONNE ; MONTCORNET ;
- Reims ; Vendredi 5 décembre 2025 ; 9h30 ; Salle des fêtes de LAVANNES ; DONTRIEN ;
- Champagne Val de Seine ; Lundi 8 décembre 2025 ; 14h30 ; Salle polyvalente de SAINT-MESMIN ; CHATRES ;
- Othe et Chaourçois ; Mardi 9 décembre 2025 ; 14h30 ; Salle des fêtes de SAINT-JEAN-DE-BONNEVAL ; RONCENAY ;
- Fère-Vertus ; Mercredi 10 décembre 2025 ; 9h30 ; Salle des Fêtes de CONNANTRE ; FERE CHAMPENOISE ;
- Suippes Valmy ; Jeudi 11 décembre 2025 ; 14h00 ; Salle Communale de l'Epinette de L'EPINE ; VALMY ;
- Châlons Vallée de Marne ; Jeudi 11 décembre 2025 ; 14h00 ; Salle Communale de l'Epinette de L'EPINE ; MATOUGUES.

Les comptes sociaux et consolidés clos au 30 juin 2025, les rapports du Conseil d'Administration, les rapports des Commissaires aux Comptes sur lesdits comptes, le document donnant l'information sur l'écart de prix visé à l'article L521-3-1 III du CRPM, le projet des résolutions, les statuts, le règlement intérieur et plus généralement tous les documents juridiques prévus par la loi et les statuts (art. 39-1-4), sont à disposition des associés, soit au siège social de la Coopérative, soit dans l'un des pôles de section de référence des associés.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I. Information des associés sur la marche de la Coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :

1. Rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la Coopérative et sur la gestion du Groupe durant l'exercice clos le 30 juin 2025 ;
2. Présentation des comptes sociaux et consolidés ;
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées ;
4. Présentation du document donnant l'information sur l'écart de prix visé à l'article L521-3-1 III du CRPM ;
5. Approbation desdits comptes annuels et consolidés ;
6. Affectation du résultat ;
7. Quitus aux Administrateurs et au Directeur Général ;
8. Renouvellement du quart sortant du Conseil d'Administration - collège Associés Coopérateurs ;
9. Non-renouvellement d'un membre sortant du Conseil d'Administration - collège Associés Coopérateurs ;
10. Ratification de la cooptation d'un Administrateur - collège Associés Coopérateurs ;
11. Approbation de l'enveloppe globale pour les indemnités compensatrices du temps passé des Administrateurs ;
12. Fixation de l'allocation pour la formation des Administrateurs ;
13. Constatation de la variation du capital social 14. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

II. Présentation des candidats aux postes d'Administrateurs.

III. Election des Conseillers de Section.

IV. Election des Délégués de Section à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle.

Convocation à l'assemblée générale pléniere ordinaire annuelle

Les Délégués de Sections, élus par les Assemblées de Sections précédentes, seront convoqués en Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle le mardi 16 décembre 2025 à 10h00 au Centre des Congrès, 12 Boulevard du Général Leclerc - 51100 REIMS.

Ordre du jour : Délibérations sur les points présentés en Assemblées Générales de Sections (voir paragraphe I ci-dessus).

Pour avis :
Le Conseil d'Administration.

M2511602

CLOTURE DE LIQUIDATION

SCI ROCO.08

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8 boulevard Veuve Heidsieck
08200 SEDAN
Siège de la liquidation :
229 avenue Beau Site
83700 SAINT RAPHAEL
R.C.S. Sedan 807 881 941

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de clôture de liquidation du 10/10/2025, les Associés ont approuvé le décompte définitif de liquidation, ont donné quitus au Liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Le Liquidateur.

M2510688

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

HUPIN

Société en nom collectif
en liquidation
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
42 avenue de la Marne
08200 SEDAN
Siège de liquidation :
31 Grande Rue
08200 LA CHAPELLE
831 700 562 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale réunie le 28 mars 2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Cédric HUPIN, demeurant 31 Grande Rue - 08200 LA CHAPELLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2511523

JUELI

Société civile immobilier en liquidation
Au capital de 1.000 €uros
Siège de liquidation : Rue des Cerisiers
08120 BOGNY-SUR-MEUSE
753 979 699 R.C.S. Sedan
(la « Société »)

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2025 au siège de la liquidation Rue des Cerisiers - 08120 BOGNY SUR MEUSE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Gaël Rouschop, demeurant 11 bis Rue des campanules - 08090 SAINT-LAURENT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sedan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2511812

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 02/10/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de DEBLOE Georges décédé le 08/11/2018. Réf. 0808155382. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511633

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^me^ COPLO Viviane décédée le 30/01/2025 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808147005.

M2511663

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^me^ GOBINET Josette décédée le 19/03/2025 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808149547.

M2511664

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^me^ BIGAULT Genevieve décédée le 15/12/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808152545.

M2511665

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^me^ BEGLOT Monique décédée le 24/01/2025 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808152526.

M2511666

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

ALLIANCE ARDEN'TAXIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 6.000 €uros
Siège social :
13 place de l'Infanterie de Marine
08140 BAZEILLES
511 005 282 R.C.S. Sedan

Par décision du 24/10/2025, la société SARL FERON, société à responsabilité limitée au capital de 240.000 €, dont le siège social est Rue du Clos Madoue - 08390 BAIRON ET SES ENVIRONS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 518 838 917 R.C.S. SEDAN a, en sa qualité d'associée unique de la société ALLIANCE ARDEN'TAXIS, décidé la dissolution anticipée de ladite société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société ALLIANCE ARDEN'TAXIS au profit de la société SARL FERON, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe tribunal de commerce de SEDAN.

Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SEDAN, 1 rue de la Comédie - 08200 SEDAN.

Pour avis.

M2511526

ANNONCES LÉGALES
DERNIER DÉLAI POUR VOS PUBLICATIONS :
JEUDI 16 HEURES
annoncelegale.pamb@legalnet.org

TRIBUNAUX JUDICIAIRE

Jugement du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES du 8 octobre 2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire de la

S.C.I MEGANE

Activité : Location de terrains et d'autres biens immobiliers (Siren 417 527 876), 5 rue Jacquemart - 08500 REVIN.

Mandataire liquidateur : Me Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.

Juge commissaire titulaire : Nahida SMAHI.

Juge commissaire suppléarit : Jérôme DENOUAL-LE-GRAND.

Notaire : SELAS SEVERINE FINALAINE.

Date de cessation de paiement : 1er septembre 2025.

La liste des créances déclarées au passif de la procédure avec ses propositions d'admission, de rejet ou de renvoi devra être établie par le mandataire judiciaire et transmise au juge commissaire dans le délai de 2 mois suivant la publication du jugement au BODACC.

Le Greffier : D. RABIER.

M2511680

Jugement du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES du 8 octobre 2025 arrêtant le plan de redressement par voie de continuation de

M^me^ Virginie GORDZIEJ

Activité : Activités des infirmiers et des sages femmes, (SIREN 808 423 016), 3 rue Saint-Louis - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.

Commissaire à l'exécution désigné : .SELARL BRUCELLE CHARLES, 1 rue de Lorraine, 08000 CHARLEVILLE -MEZIERES.

Juge commissaire : Nahida SMAHI.

Juge commissaire suppléant : Jérôme DENOUAL-LE-GRAND.

Le Greffier : D. RABIER.

M2511681

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SEDAN

Jugement du 23 octobre 2025

SARL AFFUTAGE ET USINAGE DES 2 VALLEES (A.U.2.V.), 4 rue de Trigne, 08800 Les Hautes-Rivières, RCS Sedan 306 523 093. Affutage, usinage et vente d'outils coupants et de fournitures industrielles. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 7 ans, nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex.

M2511717

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 23 octobre 2025

SA CLUB SPORTIF SEDAN ARDENNES (CSSA), quai Paul Bert, 08200 Sedan, RCS Sedan 389 949 066. Gestion et animation d'activités sportives de l'association, organisées par la fédération donnant lieu a l'organisation de manifestations de football payantes et a versement de rémunérations. Gestion et animation du secteur professionnel de l'association. L'exercice de toutes activités et le mise en place de tous contrats accords conventions pouvant Faci- liter cet objet et notamment la conclusion de contrats de Sponsoring et les actions de formation au profit dès sportifs participant a ses activités. Et généralement la réalisation de toutes opérations Mobi- Lières ou immobilières susceptibles de permettre ou de faciliter la réalisation de cet objet. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

M2511716

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

Jugement du 23 octobre 2025

SARL ALARME VIDEO INCENDIE SECURITE ELECTRONIQUE OBSERVATION SYSTEM (AVISEOS), 33 rue Dubois Crancé, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 498 483 809. Achat, vente, installation de matériel électrique et électronique. Jugement du 23 octobre 2025 ouvrant une procédure de sauvegarde. Mandataire Judiciaire : Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex, Administrateur Judiciaire : SCP Pascale Chanel Elodie Bayle, prise en la personne de Maître Pascale Chanel 1 Place du Pont à Seille Centre d'Affaires 57000 Metz, avec pour mission : d'assister. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2511718

Aube

GERANCE
FIN DE GERANCE

C.S.F./BSA DISTRIBUTION

Suivant un acte sous seing privé en date du 28 Octobre 2025,

Il a été mis fin au contrat de location gérance consenti à compter du 1er Juin 2023, par la société C.S.F., Société par Actions Simplifiée au capital de 100.347.710 €, ayant son siège social ZI Route de Paris 14120 MONDEVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 440.283.752.

à La Société BSA DISTRIBUTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 15.000 €, ayant son siège social à BAR SUR AUBE (10200) Rue Louis Desprez immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 952.629.715

Portant sur un fonds de commerce de type supermarché, sis et exploité à BAR SUR AUBE (10200) Rue Louis Desprez, sous l'enseigne CARREFOUR MARKET et cela à compter du 31 octobre 2025.
M2511758

H8CONSEIL
AVOCATS ASSOCIÉS

C.S.F/BAR GD

Suivant acte SSP en date du 28/10/2025, la société C.S.F, SAS au capital de 100.347.710 €, dont le siège social est à MONDEVILLE (14120), ZI route de Paris, immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 440 283 752, a donné en location gérance à la société BAR GD, SARL au capital de 8.000 € dont le siège social est à BAR SUR AUBE (10200), 2 bis rue de la Paume, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 992 305 383, un fonds de commerce de type supermarché avec drive adossé et station de distribution de carburants sis à BAR SUR AUBE (10200), rue Louis Desprez, sous l'enseigne «Carrefour Market» et ce, pour une durée d'une année à compter du 01/11/2025 pour se terminer le 31/10/2026, renouvelable ensuite par tacite reconduction pour une durée indéterminée.

Pour avis.
M2511809

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.
39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

PERIN/QUEEN MARY

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES du 30/09/2025, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement Aube, le 03/10/2025, dossier 2025 00023489, référence 1004P01 2025 A 01874,

Monsieur Eric PERIN, entrepreneur individuel exerçant sous l'enseigne « L'ALBATROS « demeurant 136 rue Nationale - 10200 BAR SUR AUBE, immatriculé au R.C.S. de TROYES sous le numéro 412 513 277,

A cédé à :

La société QUEEN MARY, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €, dont le siège est sis Port Dienville - 10500 DIENVILLE, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 850 062 308,

Un fonds de commerce de « Restauration, Pizzeria, Grill, Crêperie, Traiteur « connu sous l'enseigne L'ALBATROS, sis et exploité 136 rue Nationale - 10200 BAR-SUR-AUBE.

La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix de 40.000 € s'appliquant aux éléments incorporels (32.800 €) et aux éléments corporels (7.200 €).

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 01/10/2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, pour la validité et la correspondance, au cabinet SF CONSEIL ET ASSOCIES, 39 rue Paul Dubois - 10000 TROYES, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.
M2511826

30 VH OFFICE VICTOR HUGO
NOTAIRES ASSOCIÉS
Me COSSARD - MARTIN - DAMAY
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SARL QUEEN MARY / SARL LE BLUE LADY

Cession FDC

Suivant acte reçu par Me Bertrand-Hugues MARTIN, le 17 octobre 2025,

La SARL QUEEN MARY, dont le siège est à DIENVILLE (10500), Port de Dienville, SIREN 850062308 RCS TROYES.

A vendu à : La SARL LE BLUE LADY, dont le siège est à MONTSUZAIN (10150), 26 rue du Champ Doulent, SIREN 991310640 RCS TROYES.

Le fonds de commerce de café, débit de boisson, restauration rapide, animation, restauration rapide à consommer sur place ou à emporter, location de vélos, rosalies, karts, jeux pour enfants et adultes tels que les structures gonflables, billard, loterie, vente de jeux à gratter sis à DIENVILLE (10) Port de Dienville, connu sous l'enseigne et le nom commercial LE QUEEN MARY.

Prix : 45.000,00 €.

Entrée en jouissance : 17 octobre 2025.

Oppositions à la SELARL OFFICE 30 VH NOTAIRES à TROYES (10) 30 boulevard Victor Hugo dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour Insertion :
Bertrand-Hugues MARTIN.
M2511522

GERANCE
FIN DE GERANCE

C.S.F./BSA DISTRIBUTION

Suivant un acte sous seing privé en date du 28 Octobre 2025,

Il a été mis fin au contrat de location gérance consenti à compter du 1er Juin 2023, par la société C.S.F., Société par Actions Simplifiée au capital de 100.347.710 €, ayant son siège social ZI Route de Paris 14120 MONDEVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 440.283.752.

à La Société BSA DISTRIBUTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 15.000 €, ayant son siège social à BAR SUR AUBE (10200) Rue Louis Desprez immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 952.629.715

Portant sur un fonds de commerce de type supermarché, sis et exploité à BAR SUR AUBE (10200) Rue Louis Desprez, sous l'enseigne CARREFOUR MARKET et cela à compter du 31 octobre 2025.
M2511758

H8CONSEIL
AVOCATS ASSOCIÉS

C.S.F/BAR GD

Suivant acte SSP en date du 28/10/2025, la société C.S.F, SAS au capital de 100.347.710 €, dont le siège social est à MONDEVILLE (14120), ZI route de Paris, immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 440 283 752, a donné en location gérance à la société BAR GD, SARL au capital de 8.000 € dont le siège social est à BAR SUR AUBE (10200), 2 bis rue de la Paume, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 992 305 383, un fonds de commerce de type supermarché avec drive adossé et station de distribution de carburants sis à BAR SUR AUBE (10200), rue Louis Desprez, sous l'enseigne «Carrefour Market» et ce, pour une durée d'une année à compter du 01/11/2025 pour se terminer le 31/10/2026, renouvelable ensuite par tacite reconduction pour une durée indéterminée.

Pour avis.
M2511809

CONSTITUTION DE SOCIETE

PRO FIBRE

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SASU.

DÉNOMINATION : PRO FIBRE.

SIÈGE SOCIAL : 3 place Alfred Boucher - 10100 ROMILLY SUR SEINE.

OBJET : La société à pour objet toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement aux activités sous toutes ses formes, ainsi que toutes prestations complémentaires à cet objet, en France ou à l'Etranger. Egalement, la création, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la présidence, le financement, la valorisation,

l'installation et l'exploitation directe ou indirecte de tous activité liée.

- Etude, prestations de services liées au domaine fibre optique, D1, D2, FTTH, FTTX, informatique et télécoms

DURÉE : 99 années.

CAPITAL : 1.000 €.

PRÉSIDENT : M. KOITA ALFOUSSEYNI demeurant 3 SQUARE PIERRE JEAN DE BERANGER 93240 STAINS.

MODE DE CESSION DES ACTIONS : La cession devra être soumise à l'agrément des associés représentant au moins la moitié du capital social.

Immatriculation : RCS de TROYES.
M2511790

Verre Alu Rénov

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINTE-SAVINE du 07/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARLU. Dénomination sociale : Verre Alu Rénov. Siège social : 4 Rue Robert Schuman, 10300 SAINTE SAVINE. Objet social : La miroiterie. La vitrerie. La menuiserie sur mesure. La fabrication, la vente, le commerce de techniques et de produits d'isolation thermiques et acoustiques, d'étanchéité, ainsi que tous produits de bâtiments destinés à la construction. Les travaux de bâtiment se rapportant aux produits-ci-dessus. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 10 000 euros. Gérance : Monsieur François -Xavier VEAULIN, demeurant 4 rue des Bordes 10150 PONT STE MARIE, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de TROYES.

Pour avis : La gérance
M2510918

GIMSEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NOGENT SUR SEINE du 14/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée - Dénomination sociale : GIMSEN - Siège social : 3 Avenue beauregard, 10400 NOGENT SUR SEINE - Objet social : La prise de tous intérêts et de toutes participations par tous moyens, apports, souscription, achats d'actions, d'obligations et tous droits sociaux dans toutes sociétés et toutes entreprises - La gestion, le contrôle, l'administration et la mise en valeur de ces participations - Les prestations de services d'ordre financier et administratif, techniques, de contrôle de gestion, politique, commerciale, comptable, études et conseils à ses filiales et à toutes entreprises - la gestion de son patrimoine - L'acquisition, la cession, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous droits ou biens immobiliers. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 2 000 euros - Gérance : M. Christophe DESMOULIERE, demeurant 1 Chemin de l'Etang 10350 MARIGNY LE CHATEL - Immatriculation de la Société au RCS de TROYES.

Pour avis : La gérance
M2511176

Fidutec Europe
Expertise-comptable
Audit - Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

SCI FAIVRET IMMO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 22/10/2025 à LA VILLENEUVE AU CHENE (10), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI FAIVRET IMMO. Forme : Société Civile Immobilière. Siège social : 7 rue aux Chèvres - 10140 LA VILLENEUVE AU CHENE. Capital social : 500 €. Durée : 99 ans. Objet : l'acquisition, l'administration, la vente, l'échange, l'apport en société, l'exploitation par bail ou autrement, l'entretien ou la mise en valeur de tous biens immobiliers. Gérant : Monsieur Hugo FAIVRET, demeurant 7 rue aux Chèvres - 10140 LA VILLENEUVE AU CHENE. Cessions de parts : libres seulement entre associés ; les autres sont soumises à l'agrément des trois-quarts des parts.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis, le gérant.
M2511624

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

EMTIB

Société civile immobilière
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
2 rue Raymond Claudel
10000 TROYES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES du 22 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : EMTIB.

SIÈGE SOCIAL : 2 Rue Raymond Claudel - 10000 TROYES.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration, la gestion et la propriété de tous biens et droits immobiliers Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Emmanuel BALLERY, demeurant 18 Rue des Bordes, 10210 LANTAGES

Madame Tiphaine FRESSIN, demeurant 2 Rue Raymond Claudel, 10000 TROYES.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas et agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance.
M2511444

SAS «BRASSERIE VERGER»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 27 octobre 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : «BRASSERIE VERGER».

CAPITAL : 20.000 €.

SIEGE Social : 14 rue principale - 10320 JAVERNANT.

OBJET : La société a pour objet :

- Le négoce (sédentaire et non sédentaire) de boissons alcoolisées ou non alcoolisées ;

- La prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés ;

- L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes ;

- La gestion administrative sous forme de gérance ou non de toutes entreprises ou sociétés.

DUREE : 99 ans.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Pierre VERGER, demeurant 14 rue Principale - 10320 JAVERNANT.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.
M2511668

URBAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €uros
Siège social : 6 rue des Grevottes
10260 FOUCHERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée à FOUCHERES en date 22 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée associé unique.

Dénomination sociale : URBAN.

Siège social : 6 rue des Grevottes - 10260 FOUCHERES.

Objet social : Toutes activités de marchand de biens immobiliers, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente.

Durée de la Société : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 5.000 €.

Gérance : Monsieur Clément URBAN, demeurant 6 rue des Grevottes 10260 FOUCHERES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La Gérance.
M2511692

CHEUVREUX
REIMS

Office notarial DELLOYE-ETIEN-LERAULT Notaires à REIMS (Marne)
18 rue de la Tirelire

SNRG NADEAU

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à OSSEY-LES-TROIS-MAISONS le 27/10/2025, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SNRG NADEAU.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : 500 € décomposé en 100 parts de 5 €.

SIEGE SOCIAL : OSSEY-LES-TROIS-MAISONS (10100), 7 rue de l'Eglise.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, l'exploitation par bail, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. - L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet social, et la mise en place de toutes garanties réelles ou non qui pourraient être demandées par les établissements financiers ; - Exceptionnellement, la vente des biens immobiliers de la société.

GERANCE : M Sébastien NADEAU et Madame Nathalie LO BRIGLIO -NADEAU, demeurant ensemble à OSSEY-LES-TROIS-MAISONS (10100), 7 rue de l'Eglise.

CESSION DE PARTS : agrément à l'unanimité des associés.

IMMATRICULATION : R.C.S. de TROYES.

Pour insertion : Me Hélène LERAULT

Pour avis et mention
M2511695

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

OFFICE VICTOR HUGO NOTAIRES ASSOCIÉS

Me COSSARD - MARTIN - DAMAY
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SCI VOULMINOT

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me MARTIN, Notaire associé à TROYES (Aube) le 28 octobre 2025, a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DÉNOMINATION : SCI VOULMINOT.

SIÈGE SOCIAL : BLAINCOURT SUR AUBE (10500) 2 route de Brévonnes.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : 2.000,00 € divisé en 200 parts de 10,00 € numérotées de 1 à 200.

GÉRANTS : Monsieur Richard VOULMINOT demeurant à BLAINCOURT-SUR-AUBE (10500) 2 route de Brévonnes

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : Le gérant.

M2511725

IZYPILOTE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 €uros
Siège social :
5 rue de la Madeleine
10600 PAYNS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PAYNS du 23/10/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : IZYPILOTE.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue de la Madeleine - 10600 PAYNS.

OBJET SOCIAL : DAF externalisé et DRH externalisé

Recrutement

Conseil en Recrutement et intégration

Mise à disposition de logiciels

Prestation de services de facturation avec mise à disposition de solutions digitales

Conseil en affaires et gestion d'entreprises (notamment gestion, trésorerie, organisation, développement de l'entreprise, administratif)

Toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'objet social

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

GÉRANCE :

- M. Frédéric REUILLARD demeurant 5 rue de la Madeleine 10600 PAYNS.
- Mme Sabrina REUILLARD demeurant 5 rue de la Madeleine 10600 PAYNS.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2511800

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31

MODIFICATION DE STATUTS

DOMAINE DE NUISEMENT

SARL au capital de 12.500 €uros
Siège social : Ferme de nuisement
10110 MERREY SUR ARCE
401 820 139 R.C.S. de Troyes

Aux termes de l'AGE en date du 22/10/2025 les associés ont décidé d'étendre l'objet social à : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article 2 de la loi numéro 88-1202 du 30 décembre 1988

La société peut notamment :

- Procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation ;
- Prendre à bail tous biens ruraux ;
- Exploiter tous les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L411-37 du code rural ;
- Réaliser tous travaux viticoles ou agricoles ;
- Vendre directement des produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation, mais sous réserve de respecter les usages viticoles.

La société a également pour objet :

- Le négoce, l'achat, la vente et la distribution de vins, champagnes et autres boissons alcoolisées ou non ;
- L'organisation, la gestion et la promotion d'événements, de réceptions, de soirées et d'activités culturelles, festives, sportives ou commerciales.

et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Mention au R.C.S. de Troyes.

M2511576

Notaires

SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR
Notaire associés
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

SCEA LA GRABOUELLE

SCEA au capital de 10 000 €
Siège social : 9 Voie de Villeloup
10170 ORVILLIERS ST JULIEN
RCS de TROYES n°980 977 540

Avis de modification

L'AGE du 03/10/2025 a décidé à compter du 03/10/2025 de nommer en qualité de gérant M. STECKIEWIEZ Alexandre, demeurant 9 Voie de Villeloup 10170 ORVILLIERS ST JULIEN en remplacement de M. DHULST Jean-Michel, gérant, pour cause de démission.

Modification au RCS de TROYES.

La Gérance

M2510378

MAGIC

Société civile immobilière
au capital de 4.000,00 €uros
Siège social à TROYES (10000)
37 bis rue Charles Delaunay
r.C.S. Troyes 794 203 364

L'assemblée générale extraordinaire du 24 octobre 2025 a constaté la fin du mandat de gérance de Monsieur Manuel COSTA. Madame Géraldine COSTA née POMMERY, demeurant à PARIS 16ème arrondissement (75016), 4 rue Thiers, a été nommée gérante pour une durée indéterminée.

Modification au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2511596

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SOCIETE NOUVELLE DES CARRIERES DE COUSSEGREY

SAS au capital de 250.000 €uros
Siège social : 10 route de Chaserey
10210 COUSSEGREY
792 147 266 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale mixte en date du 12/06/2025, il a été décidé de nommer en qualité de membres du comité de direction et pour une durée de six exercices arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2030 :

- Monsieur Bruno GILLET, demeurant 18 Grande Rue à COUSSEGREY (10210) ;
- Monsieur Florent LEJAY, demeurant 13 Grande Rue à VALLERES (10210) ;
- Monsieur Josselyn LANES, demeurant 31 rue Raynouard à PARIS (75016).

L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2511645

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION VITICOLE DENIZET

Capital social : 6.000,00 €uros
Siège social : 9 Ancienne Route
10200 LIGNOL LE CHATEAU
R.C.S. Troyes 448 850 396

Modification de gérant

Par AGE du 01/10/2025, avec effet rétroactif au 30/06/2025, les associés ont modifié la gérance.

Ancienne mention :

- Gérance : M. Gilles DENIZET.

Nouvelle mention :

- Gérance : Mme Sabine DENIZET demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 57 rue Forest.

Pour avis : La gérance.

M2510596

Notaires

SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR
Notaire associés
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

SCI DE LA RUE DES BUCHETTES

SCI au capital de 305 330 €
Siège social : 16 Rue Anatole France
10400 NOGENT SUR SEINE
RCS de TROYES n°752 571 232

Avis de modification

L'AGE du 23/10/2025 a décidé à compter du 23/10/2025 de diminuer le capital social de 38 160 € par Réduction de capital de la société par rachat de parts sociales en vue de les annuler en le portant de 305 330 € à 267 170 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de TROYES.

La Gérance

M2510928

TANGRAM NOTAIRES

LES ALYSES

Société par actions simplifiée
(Société à associé unique)
au capital de 7.000 €uros
Siège social :
3 rue de l'Aulne
10150 CRENEY PRÈS TROYES
527 799 811 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal en date du 21 octobre 2025, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 4.993.000 € pour le porter de 7.000 € à 5.000.000 €.

Les statuts sont modifiés en conséquence

Mention sera portée au R.C.S. de TROYES.

Le représentant légal.

M2511637

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

SCI L'EVIDENT

Société civile
au capital de 45.000 €uros
Siège social :
9 rue du Gué de la Loge
10400 NOGENT SUR SEINE
RCS Troyes 424 925 451

Aux termes d'une délibération en date du 15/10/2025 la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Renaud LEVY, demeurant 42 rue Ribeira 75016 PARIS pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Modification sera faite au greffe du RCS de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2511116

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

MANOE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 19, Hameau de Villers
10110 MAGNANT
883 848 541 RCS TROYES

Avis de démission du gérant

Aux termes de la décision de l'associé unique du 15 octobre 2025 :

- Angelina ANDRE a démissionné de ses fonctions de gérant. Elle ne sera pas remplacée dans ses fonctions.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2511120

EARL DU HAUT PALUET

Capital social : 154.200,00 €uros
Siège social :
83 Grande Rue
10240 NOGENT SUR AUBE
RCS Troyes 353 754 682

Prorogation de la durée

Par AGE en date du 16/10/2025 avec effet rétroactif au 01/01/2025, l'associé unique a prorogé la durée de la société.

ANCIENNE MENTION : DURÉE : 35 ans.

NOUVELLE MENTION : DURÉE : 99 ans.

Pour insertion : La gérance.

M2511129

EARL LES CHARMOTTES

Capital social : 73.100,00 €uros
Siège social :
20 rue de la Grève - 10410 RUVIGNY
RCS Troyes 405 190 851

Modifications multiples

Par AGE du 09/10/2025, les associés ont réduit le capital social par voie de rachat et d'annulation de parts sociales et transféré le siège social.

ANCIENNES MENTIONS :

CAPITAL : 73.250,00 €.

SIÈGE SOCIAL : 20 rue de la Grève - 10410 RUVIGNY.

NOUVELLES MENTIONS :

CAPITAL : 73.100,00 €.

SIÈGE SOCIAL : 21 rue de la Grève - 10410 RUVIGNY.

Pour avis : La gérance.

M2511211

OFFICE VICTOR HUGO NOTAIRES ASSOCIÉS

Me COSSARD - MARTIN - DAMAY
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SCI LUBY

37 rue Molé - 10000 TROYES
SIREN 423463181- R.C.S. Troyes

Suivant délibération en Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 octobre 2025,

La SCI LUBY, ayant son siège social à TROYES (10000), 37 rue Molé, au capital de 1.600 €, identifiée sous le numéro SIREN 423463181 R.C.S. TROYES.

A transféré son siège social à SAINT PARRES AUX TERTRES (10410), 14 rue Jules Ferry, à compter du 3 octobre 2025.

Pour insertion unique : Le gérant

M2511575

AB TROYES RESTAURATION

SASU au capital de 10.000 €uros
Siège social :
3 rue des Fontaines - 89100 MAILLOT
988 945 416 RCS de Sens

Aux termes de l'AGE en date du 20/10/2025 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 1 Rue des Perrières 10410 Saint-Parres-aux-Tertres, à compter du 01/10/2025.

PRÉSIDENT : HOLDING NC RESTAURATION, SAS au capital de 10.000 €, ayant son siège social 3 rue des fontaines 89100 Maillot, 987 899 051 RCS de Sens

Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de TROYES.

M2511485

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

HTN CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 20 euros
porté à 1 500 euros
Siège social : 13 BOULEVARD GEORGES POMPIDOU 10000 TROYES
979 669 926 RCS TROYES

Par décision du 23 octobre 2025, l'Associé Unique a décidé une augmentation du capital social de 1 480 euros par incorporation de réserves.

En conséquence, l'article 6 et 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à vingt euros (20 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à mille cinq cent euros (1 500 euros).

Pour avis : Le Président.

M2511494

AVOCATS ASSOCIÉS

PRIVE COURTAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 11.433,68 €uros
Siège social :
24 rte Grande Rue
10200 BAROVILLE
R.C.S. de Troyes n° 408 959 005

Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 23/10/2025, il a été :

- Décidé le transfert de siège social, autrefois fixé à BAROVILLE (10200), 24 route Grande Rue, il sera à compter du 23/10/2025, fixé à BETHENY (51450), 138 B rue Léon Faucher ;
- Décidé la nomination de la société H2LCA en qualité de président de la société, en remplacement de Madame Valérie PRIVE, démissionnaire ;
- Constaté la démission de ses fonctions de directeur général de Monsieur Xavier GUERRAPIN.

Radiation du R.C.S. de TROYES et immatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2511500

SCEV LES ARPENTS

CAPITAL SOCIAL : 1.500,00 €uros
SIEGE SOCIAL : 26 rue Pasteur
10360 FONTETTE
RCS Troyes 448 389 270

Par AGE du 01/10/2025, les associés ont modifié la gérance.

ANCIENNE MENTION :

Gérance : Madame Edith MARTENS, née BELORGEOT - Monsieur Daniel MARTENS

NOUVELLE MENTION :

Gérance : Monsieur Daniel MARTENS demeurant 26 rue Pasteur 10360 FONTETTE

Pour avis : La gérance.

M2509936

OPTIQUE MONGIN

Société par actions simplifiée
au capital de 7.500 €uros
Siège social :
102 rue de l'Ecole Militaire
10500 BRIENNE LE CHATEAU
830 685 814 RCS Troyes

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 15/09/2025, il résulte que : la société HOLDING MILO, Société à Responsabilité Limitée au capital de 640.000 € dont le siège social est à BRIENNE LE CHATEAU (10500) 102 rue de l'Ecole Militaire immatriculée au RCS de TROYES sous le n° 992 392 498 a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Madame Laurine MONGIN, démissionnaire.

L'article 28 des statuts a été supprimé en conséquence ainsi que les articles 29, 30 et 31 des statuts.

Pour avis : La Présidente.

M2511670

PHARMA 10

SA coopérative à directoire
au capital de 222.295 €uros
Siège social : 193 rue Aristide Briand
10100 ROMILLY SUR SEINE
445 259 179 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal du 16/10/2025, le Conseil de Surveillance a désigné en qualité de président du Conseil de surveillance Monsieur Christophe BECARD demeurant 11 rue Royale - 10350 Le Pavillon Sainte Julie, en remplacement de Madame Caroline CHARLES-LEVY, démissionnaire, à compter du 16/10/2025.

Mention au R.C.S. de Troyes.

M2511694

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

BARBEREY OPTIQUE

SARL transformée en SAS
Au capital de 110.000 €uros
Siège social :
11 rue de la République
10000 TROYES
RCS Troyes 750 821 498

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2025, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste de 110 000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Ophélie GOTTVALLES et Didier PAPAZ, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :

PRESIDENT : SICARIUS, SARL au capital de 2.000.000 €, Ayant son siège social 15 rue Auguste Vitu, 75015 PARIS, Immatriculée au RCS sous le n° 434 022 554 RCS PARIS, Représentée par Didier PAPAZ, Gérant.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : LENKA VISION PROGRESS, SARL unipersonnelle au capital de 258 675,00 €, Ayant son siège social 9 rue de l'Egalité, 10410 SAINT PARRES AUX TERTRES, Immatriculée au RCS sous le n° 988 322 103 RCS TROYES, Représentée par Ophélie GOTTVALLES, Gérante.

Pour avis : Le Président

M2511786

S.C.E.V VIGNOBLES DEVAUX ALAIN ET FILS

Société civile au capital de 1.000 €uros
Siège social :
2 Rue du Moulin
10110 VIVIERS SUR ARTAUT
RCS Troyes 808 309 488

Par un acte sous seing privé en date du 30 juin 2025 :

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à compter de la date d'assemblée générale

- Du 15 Grande Rue - 10110 VIVIERS SUR ARTAUT.
- Au : 2 rue du Moulin - 10110 VIVIERS SUR ARTAUT.

Pour avis.

M2511703

argos
EXPERTISE COMPTABLE

SELARL CABINET DENTAIRE DU MOULINET

Société d'Exercice Libérale libéral à responsabilité limitée de Chirurgiens-Dentistes,
Au capital de Mille Euros (1 000 €),
Siège social : 3 rue du Moulinet 10150 Pont-Sainte-Marie
RCS de Troyes 879 204 675

Avis de modification

Les AGE du 30/09/2025 : ont constaté le retrait et la démission de gérance de Serge GAIOLA de la société ; ont constaté le changement d'adresse de Bruna CARDOSO au 1 E sentier des Gravières 10 000 TROYES ;

Pour avis

M2511713

CLINS D'OEIL

CLINS D'OEIL, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, siège social : 69 rue du Général de Gaulle - 10000 TROYES, 931 998 538 R.C.S. TROYES : AGE du 02/10/2025, démission de la SARLU Mélissa Couto Photographe Soulful Vintage Moments (société à responsabilité limitée unipersonnelle, capital : 1.000 €, siège social : 3 rue de Sezanne - 51310 LA NOUE, 928 033 240 R.C.S. REIMS) de ses fonctions de directeur général à compter du 02/10/2025, non remplacé et modifications des statuts.

M2511727

ELEC-3S

SAS au capital de 15.000 €uros
Siège social :
Parc d'Activité Savipol
2B rue Konrad Adenauer
10300 STE SAVINE
900 135 237 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une AGO en date du 18/08/2025, les associés ont pris acte du terme des mandats de directrices générales de Marianne PFAFF et Pauline ZAMBONELLI et ont décidé de ne pas procéder à leur remplacement.

Pour avis : Le président.

M2511757

argos
EXPERTISE COMPTABLE

VINCENT TO INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée
Au capital de 8 000 Euros
Siège social : 10 rue des Templiers
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
RCS TROYES 433 840 816

Avis de modification

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 22 octobre 2025, il résulte que :

L'associé unique de la SARL VINCENT TO INVESTISSEMENTS a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 22 octobre 2025, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation entraine la publication des mentions suivantes :

Forme :

Ancienne mention : société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : société par actions simplifiée

Administration :

Ancienne mention : Monsieur Vincent TO, gérant, 10 rue des Templiers 10600 LA CHAPELLE ST LUC

Nouvelle mention : Monsieur Vincent TO, président, 4 rue de l'Abreuvoir de la Pielle 10000 TROYES

Cession d'actions :

Toutes cessions d'actions entre associés sont libres. Les cessions avec des tiers de la Société sont soumises à agrément donné en assemblée générale par la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions.

L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. de TROYES

Pour avis

M2511761

HEBERGEMENTS ESCAP'ADE EN CHAMPAGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €uros
Siège social : 101 Grande rue de la Résistance
10110 BAR SUR SEINE
930 367 875 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions en date du 01/04/2025, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social 101 Grande rue de la Résistance - 10110 BAR SUR SEINE au 22 rue de la République - 10110 BAR SUR SEINE à compter du 1er avril 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Présidente.

M2511819

SCEV «MOIRON»

Capital social : 404.250 €uros
Siège social :
Rue des Saints Pères
10200 BAROVILLE
RCS Troyes 412 629 834

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2025, les associés ont décidé du point suivant, à compter de cette même date : Transfert du siège social au 13 rue des Saints-Pères - 10200 BAROVILLE.

Pour avis : La gérance.

M2511770

CONVOCATION

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DIJON CEREALES

4 boulevard de Beauregard - 21604 LONGVIC CEDEX
N° agrément 2196640 - RCS DIJON D 378 610 703
SIRET N° 378 610 703 00480

CONVOCATION ASSEMBLEES DE SECTION TERRITORIALES - ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE DIJON CEREALES

Le Conseil d'administration de la coopérative agricole DIJON CEREALES vous invite à participer aux assemblées de sections territoriales qui se tiendront aux dates et lieux ci-dessous :

- Auxois Morvan Chatillonnais - Mercredi 19 novembre 2025 à 9h30 - Le Pantographe, Avenue de la Gare 21150 Venarey-Les-Laumes ;
- Plaine TVB - Vendredi 21 novembre 2025 à 9 h 30 - Salle de réception extérieure - Siège Dijon Céréales, 4 Boulevard de Beauregard 21600 Longvic ;
- Associés Non Coopérateurs - Samedi 22 novembre 2025 à 10 h 30 - Salle Polyvalente, Avenue de la Brenne 21540 Sombernon

Sur l'ordre du jour suivant :

1. Information des associés sur la marche de la Coopérative au cours de l'exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire :

A) DECISIONS ORDINAIRES

• Présentation et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2024/2025 ;
• Rapport moral du Président ;
• Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2025 ;
• Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2025 ;
• Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées ;
• Approbation des conventions réglementées ;
• Constatation de la variation du capital ;
• Présentation du document sur l'évolution des prix et des indicateurs ;
• Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025 ;
• Renouvellement du mandat des Administrateurs sortants ;
• Fixation de l'indemnité compensatrice allouée au Conseil d'Administration ;
• Fixation de l'allocation globale pour la formation des Administrateurs ;
• Quitus aux Administrateurs ;
• Délégation de pouvoirs pour accomplir les formalités.

B) DECISIONS EXTRAORDINAIRES

• Modification des statuts : Article 7
• Modification des statuts : Article 8.1
• Modification des statuts : Article 55
• Modification des statuts : correction de coquilles rédactionnelles aux articles 38, 39, 39-1, 47 et 50
• Délégation de pouvoirs pour accomplir les formalités

2. Election des Délégués de Section à l'Assemblée Générale Plénière Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire

3. Election des Représentants Permanents de la section auprès du Conseil d'Administration

Les assemblées de section seront suivies de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire des Délégués désignés par les sections qui se tiendra le : Mardi 9 décembre 2025 à 9 H 30 Salle réception extérieure - Siège Dijon Céréales 4 Boulevard de Beauregard 21600 Longvic

sur l'ordre du jour indiqué au point 1.

Conformément à l'article 39- 1 paragraphe 4 des statuts, vous avez la faculté de prendre connaissance au siège social de la coopérative, à partir du quinzième jour précédant l'assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes ainsi que du bilan, du compte de résultat et de l'annexe concernant l'exercice 2023/2024, du document relatif à l'évolution des prix et des indicateurs, ainsi que du texte des résolutions proposées.

Le Président
du Conseil d'Administration,
D. LENOIR

M2511773

VIVESCIA

Société Coopérative Agricole à capital variable
Siège social : Reims (51100)
2 rue Clément Ader
Agrément : 10 990
R.C.S. Reims : 302 715 966

Convocation aux assemblées de sections

Les associés de la Société Coopérative Agricole VIVESCIA, dont le siège social est à Reims (51100), 2 rue Clément Ader, sont priés d'assister aux Assemblées de Sections, qui auront lieu :

Section ; Date ; Horaire ; Salle ; Consultation documents ; Pôle de section :

- Barrois ; Mardi 18 novembre 2025 ; 10h00 ; Salle polyvalente de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU ; GONDRECOURT ;
- Revigny Somme Yèvre ; Mercredi 19 novembre 2025 ; 15h00 ; Les Terrasses de l'Espérance de GIVRY-EN-ARGONNERE ; VIGNY SUR ORNAIN ;
- Lacs et Briennois ; Vendredi 21 novembre 2025 ; 9h30 ; Espace Jean-Pierre Davot à BAR-SUR-AUBE ; BRIENNE LE CHÂTEAU ;
- Côte des Bar ; Vendredi 21 novembre 2025 ; 9h30 ; Espace Jean-Pierre Davot à BAR-SUR-AUBE ; SAINT PARRES LES VAUDES ;
- Seine Brie Champagne ; Lundi 24 novembre 2025 ; 14h30 ; Petit Théâtre - Centre culturel et sportif St-Ayoul de PROVINS ; MOUY-SUR-SEINE ;
- Vitry Perthois ; Mardi 25 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle du Manège de VITRY-LE-FRANCOIS ; VITRY MAROLLES ;
- Coupetz St Ouen ; Mardi 25 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle du Manège de VITRY-LE-FRANCOIS ; NUISEMENT ;
- Rethel ; Mercredi 26 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle Atmosphère de RETHEL ; ACY ROMANCE ;
- Mazagran ; Jeudi 27 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle des Fêtes de VOUZIERS ; ATTIGNY ;
- Nord Ardennes ; Vendredi 28 novembre 2025 ; 10h00 ; Centre des Congrès du Lac des Vieilles-Forges de LES MAZURES ; LE CHESNE ;
- Dormans ; Mardi 2 décembre 2025 ; 15h00 ; Espace 2000 - Salle Meunier de MAREUIL-LE-PORT ; DORMANS ;
- Champicarde ; Mercredi 3 décembre 2025 ; 14h00 ; Espace Culturel du Parc de SISSONNE ; MONTCORNET ;
- Reims ; Vendredi 5 décembre 2025 ; 9h30 ; Salle des fêtes de LAVANNES ; DONTRIEN ;
- Champagne Val de Seine ; Lundi 8 décembre 2025 ; 14h30 ; Salle polyvalente de SAINT-MESMIN ; CHATRES ;
- Othe et Chaourçois ; Mardi 9 décembre 2025 ; 14h30 ; Salle des fêtes de SAINT-JEAN-DE-BONNEVAL ; RONCENAY ;
- Fère-Vertus ; Mercredi 10 décembre 2025 ; 9h30 ; Salle des Fêtes de CONNANTRE ; FERE CHAMPENOISE ;
- Suippes Valmy ; Jeudi 11 décembre 2025 ; 14h00 ; Salle Communale de l'Epinette de L'EPINE ; VALMY ;
- Châlons Vallée de Marne ; Jeudi 11 décembre 2025 ; 14h00 ; Salle Communale de l'Epinette de L'EPINE ; MATOUGUES.

Les comptes sociaux et consolidés clos au 30 juin 2025, les rapports du Conseil d'Administration, les rapports des Commissaires aux Comptes sur lesdits comptes, le document donnant l'information sur l'écart de prix visé à l'article L521-3-1 III du CRPM, le projet des résolutions, les statuts, le règlement intérieur et plus généralement tous les documents juridiques prévus par la loi et les statuts (art. 39-1-4), sont à disposition des associés, soit au siège social de la Coopérative, soit dans l'un des pôles de section de référence des associés.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I. Information des associés sur la marche de la Coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :

1. Rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la Coopérative et sur la gestion du Groupe durant l'exercice clos le 30 juin 2025 ;
2. Présentation des comptes sociaux et consolidés ;
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées ;
4. Présentation du document donnant l'information sur l'écart de prix visé à l'article L521-3-1 III du CRPM ;
5. Approbation desdits comptes annuels et consolidés ;
6. Affectation du résultat ;
7. Quitus aux Administrateurs et au Directeur Général ;
8. Renouvellement du quart sortant du Conseil d'Administration - collège Associés Coopérateurs ;
9. Non-renouvellement d'un membre sortant du Conseil d'Administration - collège Associés Coopérateurs ;
10. Ratification de la cooptation d'un Administrateur - collège Associés Coopérateurs ;
11. Approbation de l'enveloppe globale pour les indemnités compensatrices du temps passé des Administrateurs ;
12. Fixation de l'allocation pour la formation des Administrateurs ;
13. Constatation de la variation du capital social 14. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

II. Présentation des candidats aux postes d'Administrateurs.

III. Election des Conseillers de Section.

IV. Election des Délégués de Section à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle.

Convocation à l'assemblée générale pléniere ordinaire annuelle

Les Délégués de Sections, élus par les Assemblées de Sections précédentes, seront convoqués en Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle le mardi 16 décembre 2025 à 10h00 au Centre des Congrès, 12 Boulevard du Général Leclerc - 51100 REIMS.

Ordre du jour : Délibérations sur les points présentés en Assemblées Générales de Sections (voir paragraphe I ci-dessus).

Pour avis :
Le Conseil d'Administration.

M2511600

POURSUITE D'ACTIVITE

HERETIC

SAS au capital de 101 848 €
Siège social : 8, rue Marc Verdier
10150 PONT STE MARIE
RCS de TROYES n°792 007 536

Avis de poursuite d'activité

L'AGO du 14/06/2025 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de TROYES.

Anthony LEGROS

M2511617

CHEZ LES FILLES

SAS au capital de 4.000 €uros
Siège social :
8 place Marechal Foch
10380 PLANCY-L'ABBAYE
952 562 981 RCS de Troyes

Aux termes de l'AGE en date du 20/10/2025 l'associé unique a décidé de la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention au RCS de TROYES.

M2511648

DISSOLUTION DE SOCIETE

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SAS CONZA MICHEL

SASU au capital de 22 600 €
Siège social :
63 Rue Charles Baltet
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
RCS de TROYES n°450 605 779

Avis de dissolution

En date du 01/10/2025, l'associé unique a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 01/10/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. CONZA Michel, demeurant 63 Rue Charles Baltet 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

M2509973

AnnaVBodié

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social :
5 rue du château des chouettes
10440 LA RIVIÈRE DE CORPS
951 550 664 R.C.S. de Troyes

Aux termes de l'AGE en date du 30/09/2025 l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur Mme Bodié Anna, demeurant 5 rue du Château des Chouettes - 10440 LA RIVIÈRE DE CORPS, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au R.C.S. de TROYES.

M2510440

FACCHIN REGNAULT

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
4 rue des Jardins
10170 LES GRANDES CHAPELLES
RCS Troyes 884 126 764

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 30/09/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2025, et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateurs, Monsieur Gaëtan FACCHIN et Madame Diane FACCHIN, née REGNAULT, demeurant ensemble à LES GRANDES CHAPELLES (10170) rue des Jardins, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à LES GRANDES CHAPELLES (10170) rue des Jardins, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES. Mention sera faite au RCS : TROYES.

Pour avis,

M2510888

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

LE VILLAGE

Société civile immobilière de construction-vente en liquidation
Au capital de 1.000 €uros
Siège social : TROYES (10000)
6 rue Grégoire Pierre Herluison
Siège de liquidation : 6 rue Grégoire Pierre Herluison 10000 TROYES
851 932 038 R.C.S. Troyes

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 octobre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Dominique BEGUINOT, demeurant 82 rue Edouard Vaillant - 10000 TROYES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6 rue Grégoire Pierre Herluison - 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2511671

LOUMY

SCI au capital de 1 300 €
Siège social : 11 B rue du Docteur Sollier
10510 MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE
RCS de TROYES n°914 955 000

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 15/10/2025 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/10/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. VALLEJO Anthony, demeurant 11 bis rue du docteur sollier 10510 MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

M2511803

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. SOKOLJI Januz décédé le 06/12/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218140298.

M2511655

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. CHAFFA Hamid décédé le 09/07/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218140714.

M2511656

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 12/08/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. GABR Abouelkheir décédé le 21/03/2024. Réf. 0218155668. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511649

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 07/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme ROBERT Caroline décédée le 08/08/2025. Réf. 0218155663. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511650

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 07/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme SEYLER Nicole décédée le 19/07/2022. Réf. 0218155646. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511651

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 07/10/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BROCHOT David décédé le 23/05/2025. Réf. 0218155876. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2511652

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de Mme BOUDIER Jeanne décédée le 06/11/2019 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218133650.

M2511654

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de Mme ROMANETTO Francine décédée le 25/10/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218129862.

M2511657

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de Mme FOUILLOUX Isabelle décédée le 19/05/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218141407.

M2511658

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BUCIOR Jan décédé le 08/01/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218127299.

M2511659

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BILLAUD Serge décédé le 17/08/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218141237.

M2511660

CLOTURE DE LIQUIDATION

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

EARL 2D

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 7.500 €uros
Siège social :
CHARMOY (10290), 3 rue de l'Eglise
Siège de liquidation :
LURE (70200), 5 rue du Magny
852 388 917 R.C.S. Troyes

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale du 24 octobre 2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Lucie DOUE, demeurant 12 bis avenue Maréchal Turenne - 70300 LUXEUIL LES BAINS, et Monsieur Valentin DOUE, demeurant 5 rue Magny - 70200 LURE, de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion, et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Les liquidateurs.

M2511643

AVIS DIVERS

Notaires

SCP MANDRON-MAILLARD-BELLET

Notaires associés
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

Madame Huguette André Augustine FORTIER

Avis de saisine de legataire universel - Delai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 décembre 1991 ,

Madame Huguette André Augustine FORTIER, en son vivant retraitée, demeurant à LA RIVIERE-DE-CORPS (10440), 8 rue du Bel air, célibataire, née à SAINTE-SAVINE (10300), le 6 août 1930, décédée à TROYES (10000), le 23 mai 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procèsverbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thierry MAILLARD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Bertrand MANDRON, Thierry MAILLARD, Thierry BELLET, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 15 Quai Lafontaine, le 29 octobre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Thierry MAILLARD, Notaire à TROYES (10000), 15 Quai Lafontaine, référence CRPCEN: 10061, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès -verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2511813

SCP Bertrand SMAGGHE et Isabelle NICOLAS

10000 TROYES

Mme Arlette REMY

Testament olographe

Suivant testament olographe en date du 20 avril 2017, Madame Arlette Andrée Rolande REMY, née KORDAS, le 28 avril 1943 à BROUSSEVAL (52130), demeurant à TROYES (10000) 15 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - Résidence ORPEA décédée à TROYES (10000) le 25 juillet 2025, veuve de Monsieur Daniel Frédéric Gaston REMY, a institué un légataire universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Bertrand SMAGGHE, 30 boulevard Gambetta 10000 TROYES, le 10 octobre 2025, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe du Tribunal Judiciaire de TROYES le 15 octobre 2025.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Jean-Baptiste DELAVIGNE 9 faubourg de Bourgogne 10110 BAR SUR SEINE. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Me SMAGGHE.

M2511683

BM
Bruno Mainguy | NOTAIRE

Mme Geneviève BROUILLARD

Par testament olographe du 28 août 2007, Madame Geneviève Henriette BROUILLARD, en son vivant retraitée, veuve et non remariée de Monsieur Pierre Emilien Georges LECOINTE, née à BRAY SUR SEINE (77480), le 8 décembre 1930, demeurant à ROMILLY SUR SEINE (10100), 66 avenue de la Liberté, décédée à ROMILLY SUR SEINE (10100), le 16 septembre 2024, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Eric BONIN, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire de TROYES, le 27 mai 2025. Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Bruno MAINGUY, 379 rue des Villas, BP 3 - 31360 SAINT MARTORY, Notaire chargé du règlement de la succession, dans le délai d'un mois.

Pour avis : Maître Bruno MAINGUY.

M2511772

ANNONCES LÉGALES
PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ
03.26.40.21.31

Monsieur Jeany, Maurice, Guy LALLE

Testament olographe

Suivant testament olographe en date du 23 février 2023, Monsieur Jeany, Maurice, Guy LALLE, né(e) 51260 Conflans sur Seine, le 3 juin 1933, demeurant à 13 rue de Liege 10100 Romilly sur Seine, veuf(ve) de Madame Jacqueline, Jeannine, Simone CAQUE, décédé(e) à ROMILLY SUR SEINE (10) le 9 juillet 2025, a institué plusieurs légataires universels.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Xavier BOUFFIN , 4 Mail des Acacias 51120 Sezanne, le 10 octobre 2025, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 10 octobre 2025.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Xavier BOUFFIN. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2511581

Aisne

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

TRANS WORLD FINANCES/HAVEZ LEVAGE

Rectificatif

Dans l'annonce référence n°2509683 parue le 15 septembre 2025, il convenait de lire :

OBJET : fonds de commerce d'activité de levage, location de grues mobiles avec chauffeur, manutention .../... exploité 44 avenue Hoche - 51100 REIMS, Vivier au Court 08440 et 4 route de Saint Quentin à Travecy

Pour avis.

M2511794

CONSTITUTION DE SOCIETE

GN
AVOCATS ASSOCIÉS

SCI GURHEM

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 21/10/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI GURHEM.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; - L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société. Pour la réalisation de cet objet et pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

SIÈGE SOCIAL : 4 rue des Roises - 02850 COURTEMONT VARENNES.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SOISSONS.

GÉRANCE : M. GURHEM Rémi.

CLAUSE D'AGRÉMENT : Soumise à agrément.

M2511396

ATHENA

Avis est donné, aux termes d'un acte SSP en date, à Essigny-le-Petit (021000), du 14/10/2025 de la constitution, sans apport en nature de la Société Civile Immobilière « ATHENA ». OBJET : La société a pour objet : L'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location, ou autrement de tous terrains et de tous immeubles. SIEGE SOCIAL : 615 rue de Saint-Quentin - 02100 Essigny-le-Petit. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. CAPITAL SOCIAL : 3.000 € divisé en 600 parts de 5 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. GERANT : Gilles Grouselle demeurant 615 rue de Saint-Quentin 02100 Essigny-le-Petit. IMMATRICULATION : R.C.S. SAINT-QUENTIN.

Pour avis.

M2511582

CANNES INVEST

Société civile au capital de 1.000 €uros
Siège social : 13 bis rue de Launay
02650 CREZANCY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51) du 29.10.2025, il a été constitué une Société civile dénommée CANNES INVEST présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : 13 bis rue de Launay - 02650 CREZANCY.

Objet social : l'acquisition d'un bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

Capital social : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Yoann LESOUEF, demeurant 13 bis rue de Launay - 02650 CREZANCY.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au R.C.S. de SOISSONS.

Pour avis : La Gérance.

M2511747

Matot Braine PETITES AFFICHES
s'occupe de vos annonces dans toute la France
annoncelegale.pamb@legalnet.org
03 26 40 21 31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aisne

GROUPE MONASSIER
REIMS
Notaires de France

CLINIQUE SAINTE APOLLINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Alexis CARETTE, Notaire associé à HERMONVILLE, le 15 octobre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CLINIQUE SAINTE APOLLINE.

FORME : Société civile de moyens.

SIÈGE : SAINT QUENTIN (02100), 4 rue Théodore Monod.

OBJET : La société a pour objet exclusif de faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de moyens tant humains que matériels nécessaires à l'exercice de leur profession.

La société ne peut elle-même exercer la profession de ses membres.

La société a la faculté de conclure, modifier, résilier les contrats se rapportant tant au personnel qu'au matériel nécessaire à la réalisation de l'objet social défini au premier alinéa, en déterminer les conditions financières et contractuelles.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL : 500,00 € constitué exclusivement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Vianney Damien Marie GHEWY, demeurant à SAINT QUENTIN (02100), 4 rue Théodore Monod.

CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles uniquement entre associés.

IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : R.C.S. de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2511496

Étude CLOVIS notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

RUE LA MONTAGNE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Patricia BOUCTON-JOLY, Notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, le 30/10/2025, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : RUE LA MONTAGNE.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €, constitué exclusivement d'apports en nature.

SIÈGE SOCIAL : EPAUX BEZU (02400), 11 allée de la Montagne.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, l'occupation à titre gratuit par les gérants, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANTS NOMMÉS POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE : Estela CERQUEIRA, demeurant à SAINT BRICE COURCELLES (51370), 31 rue Robespierre et David PINCHON, demeurant à VIELS MAISONS (02540), 18 route de Montfaucon.

PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au R.C.S. de SOISSONS.

Pour avis et mention.

M2511810

CONVOCATION

VIVESCIA

Société Coopérative Agricole à capital variable
Siège social : Reims (51100)
2 rue Clément Ader
Agrément : 10 990
R.C.S. Reims : 302 715 966

Convocation aux assemblées de sections

Les associés de la Société Coopérative Agricole VIVESCIA, dont le siège social est à Reims (51100), 2 rue Clément Ader, sont priés d'assister aux Assemblées de Sections, qui auront lieu :

Section ; Date ; Horaire ; Salle ; Consultation documents ; Pôle de section :

- Barrois ; Mardi 18 novembre 2025 ; 10h00 ; Salle polyvalente de GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU ; GONDRECOURT ;
- Revigny Somme Yèvre ; Mercredi 19 novembre 2025 ; 15h00 ; Les Terrasses de l'Espérance de GIVRY-EN-ARGONNERE ; VIGNY SUR ORNAIN ;
- Lacs et Briennois ; Vendredi 21 novembre 2025 ; 9h30 ; Espace Jean-Pierre Davot à BAR-SUR-AUBE ; BRIENNE LE CHÂTEAU ;
- Côte des Bar ; Vendredi 21 novembre 2025 ; 9h30 ; Espace Jean-Pierre Davot à BAR-SUR-AUBE ; SAINT PARRES LES VAUDES ;
- Seine Brie Champagne ; Lundi 24 novembre 2025 ; 14h30 ; Petit Théâtre - Centre culturel et sportif St-Ayoul de PROVINS ; MOUY-SUR-SEINE ;
- Vitry Perthois ; Mardi 25 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle du Manège de VITRY-LE-FRANCOIS ; VITRY MAROLLES ;
- Coupetz St Ouen ; Mardi 25 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle du Manège de VITRY-LE-FRANCOIS ; NUISEMENT ;
- Rethel ; Mercredi 26 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle Atmosphère de RETHEL ; ACY ROMANCE ;
- Mazagran ; Jeudi 27 novembre 2025 ; 14h00 ; Salle des Fêtes de VOUZIERS ; ATTIGNY ;
- Nord Ardennes ; Vendredi 28 novembre 2025 ; 10h00 ; Centre des Congrès du Lac des Vieilles-Forges de LES MAZURES ; LE CHESNE ;
- Dormans ; Mardi 2 décembre 2025 ; 15h00 ; Espace 2000 - Salle Meunier de MAREUIL-LE-PORT ; DORMANS ;
- Champicarde ; Mercredi 3 décembre 2025 ; 14h00 ; Espace Culturel du Parc de SISSONNE ; MONTCORNET ;
- Reims ; Vendredi 5 décembre 2025 ; 9h30 ; Salle des fêtes de LAVANNES ; DONTRIEN ;
- Champagne Val de Seine ; Lundi 8 décembre 2025 ; 14h30 ; Salle polyvalente de SAINT-MESMIN ; CHATRES ;
- Othe et Chaourçois ; Mardi 9 décembre 2025 ; 14h30 ; Salle des fêtes de SAINT-JEAN-DE-BONNEVAL ; RONCENAY ;
- Fère-Vertus ; Mercredi 10 décembre 2025 ; 9h30 ; Salle des Fêtes de CONNANTRE ; FERE CHAMPENOISE ;
- Suippes Valmy ; Jeudi 11 décembre 2025 ; 14h00 ; Salle Communale de l'Epinette de L'EPINE ; VALMY ;
- Châlons Vallée de Marne ; Jeudi 11 décembre 2025 ; 14h00 ; Salle Communale de l'Epinette de L'EPINE ; MATOUGUES.

Les comptes sociaux et consolidés clos au 30 juin 2025, les rapports du Conseil d'Administration, les rapports des Commissaires aux Comptes sur lesdits comptes, le document donnant l'information sur l'écart de prix visé à l'article L521-3-1 III du CRPM, le projet des résolutions, les statuts, le règlement intérieur et plus généralement tous les documents juridiques prévus par la loi et les statuts (art. 39-1-4), sont à disposition des associés, soit au siège social de la Coopérative, soit dans l'un des pôles de section de référence des associés.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I. Information des associés sur la marche de la Coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle :

1. Rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la Coopérative et sur la gestion du Groupe durant l'exercice clos le 30 juin 2025 ;
2. Présentation des comptes sociaux et consolidés ;
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, sur les comptes consolidés et sur les conventions réglementées ;
4. Présentation du document donnant l'information sur l'écart de prix visé à l'article L521-3-1 III du CRPM ;
5. Approbation desdits comptes annuels et consolidés ;
6. Affectation du résultat ;
7. Quitus aux Administrateurs et au Directeur Général ;
8. Renouvellement du quart sortant du Conseil d'Administration - collège Associés Coopérateurs ;
9. Non-renouvellement d'un membre sortant du Conseil d'Administration - collège Associés Coopérateurs ;
10. Ratification de la cooptation d'un Administrateur - collège Associés Coopérateurs ;
11. Approbation de l'enveloppe globale pour les indemnités compensatrices du temps passé des Administrateurs ;
12. Fixation de l'allocation pour la formation des Administrateurs ;
13. Constatation de la variation du capital social 14. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

II. Présentation des candidats aux postes d'Administrateurs.

III. Election des Conseillers de Section.

IV. Election des Délégués de Section à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle.

Convocation à l'assemblée générale pléniere ordinaire annuelle

Les Délégués de Sections, élus par les Assemblées de Sections précédentes, seront convoqués en Assemblée Générale Plénière Ordinaire Annuelle le mardi 16 décembre 2025 à 10h00 au Centre des Congrès, 12 Boulevard du Général Leclerc - 51100 REIMS.

Ordre du jour : Délibérations sur les points présentés en Assemblées Générales de Sections (voir paragraphe I ci-dessus).

Pour avis :
Le Conseil d'Administration.

M2511601

MODIFICATION DE STATUTS

SCEA «BAR-CAILLET»

Société civile d'exploitation agricole
Capital social : 324.000,00 €uros
Siège social :
26 rue d'Aisance
02000 BARENTON BUGNY
RCS de Saint Quentin N° 399 661 255

Réduction du capital

Suivant procès-verbal en date du 7 août 2025, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour la réduction du capital social initialement fixé à la somme de trois cent vingt-quatre mille €uros (324.000 €) pour le ramener à la somme de deux cent soixante et onze mille cinq cent soixante €uros (271.560 €).

Pour avis : La gérance.

M2511521

ETABLISSEMENTS BRUHY-VACHERAND

Société par actions simplifiée
au capital de 448.000 €uros
Siège social : Rue Charles Linné, ZAC La Vallée
02100 ST QUENTIN
585 781 123 R.C.S. St Quentin

Aux termes de décisions unanimes en date du 17 octobre 2025, la collectivité des associés a décidé :

- de supprimer le Conseil de Surveillance, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Anciennes mentions :

Membres du Conseil de surveillance :

- Monsieur Georges MACAREZ demeurant 6 rue de l'Abbey de Pompière - 02100 ST QUENTIN ;
- Madame Erika MACAREZ demeurant 9 rue de l'Ermitage - 02100 ST QUENTIN ;
- Madame Monique MACAREZ demeurant 6 rue de l'Abbey de Pompière - 02100 ST QUENTIN.

Président du Conseil de surveillance : Monsieur Georges MACAREZ.

Nouvelles mentions :

Président : Monsieur Nicolas MACAREZ demeurant 9 rue de l'Ermitage - 02100 ST QUENTIN

- de proroger la durée de la Société de 99 années à compter du 31 octobre 2027 inclus, soit jusqu'au 30 octobre 2126, sauf dissolution anticipée ou nouvelle prorogation.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de ST QUENTIN.

Pour avis.

M2511638

société d'avocats
NOMΩDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SUCCESSION LANGLET

SARL au capital de 30.000 €uros
Siège social : 4 rue de Rome
02400 GLAND
789 274 354 R.C.S. Soissons

Aux termes du procès verbal du 05/09/2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social, à compter du 06/09/2025, au 14 rue de Billy - 51380 VAUDEMANGE.

La société sera radiée du R.C.S. de SOISSONS et immatriculée au R.C.S. de REIMS.

M2511673

POURSUITE D'ACTIVITE

SARL «ARCANE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 €uros
Siège social : 1A rue Narcisse Lefevre
02600 SAINT PIERRE AIGLE
R.C.S. Soissons 822 745 378

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mai 2025, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SOISSONS.

Pour avis, le représentant légal.

M2511700

Azur invest

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 3.000 €uros
6 rue René Panthier
02340 MONTLOUE
833 950 538 R.C.S. St Quentin

Aux termes d'une décision en date du 16 juillet 2025, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

M2507832

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

A.J.L S.A.S

Société par actions simplifiée
au capital de 200 €uros
Siège social :
20 Route de Reims
02150 NIZY LE COMTE
932 108 913 RCS St Quentin

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Présidente.

M2511491

Matot Braine PETITES AFFICHES CHAMPAGNE-ARDENNE

COMMISSAIRES PRISEURS
VENTES AUX ENCHÈRES
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
AUGMENTATION DE CAPITAL
TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL
CHANGEMENT DE GÉRANT
CESSION DE FONDS DE COMMERCE
APPEL D'OFFRES MARCHÉS PUBLICS
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

annoncelegale.pamb@forumeco.com
03 26 40 21 31

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE,
UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...

Nouveauté. **La troisième génération de la citadine japonaise fait sa révolution mécanique. Exit le peu puissant bloc atmosphérique. Place à un nouveau trois cylindres 1,2l hybride de 116ch.**

Toyota Aygo X Hybride : unique en son genre

Passage à l'hybride et design rafraichi pour l'Aygo X. A l'intérieur : Un bon niveau d'équipement et une ambiance à bord dénuée de fantaisie.

Les petites voitures de villes ont presque toutes disparues. Etouffées par les réglementations exigeant toujours plus d'équipements de sécurité, incompatibles avec le maintien de tarifs accessibles au-delà desquels elles ne trouvent pas de clients. Toyota a refusé de baisser les bras et maintenu à son catalogue l'Aygo. Mais la troisième génération baptisée X, comme Cross, a été contrainte d'évoluer et de hisser son niveau de jeu pour concilier prix de vente réaliste et prestations. Une évolution qui lui réussit plutôt bien, même si elle impose un effort financier sérieux.

Profitant d'une cure de rajeunissement esthétique qui touche essentiellement la partie avant avec un nouveau capot, des blocs optiques redessinés, un ensemble calandre-bouclier repensé. Toyota en a profité pour inverser le sens d'ouverture du capot, déplacer les clignotants latéraux dans les rétros extérieurs et adopter de nouvelles jantes de 17 ou 18 pouces. Sur certaines versions, s'y ajoute un toit ouvrant en toile optionnel, un équipement plaisir devenu rarissime. Suffisant regarder sous un jour nouveau ce mini crossover de seulement 3,78m de long. Une taille idéale pour les évolutions urbaines d'autant plus que l'Aygo X bénéficie d'un rayon de braquage très court (4,78m), facilitant les manoeuvres.

À bord, peu de changements majeurs. Les plastiques noirs et les matériaux recyclés règnent en maître avec des touches de couleur, notamment sur les portes assorties à la teinte de la carrosserie. Nouveauté : un bloc compteurs numérique de 7 pouces, un frein de parking électrique et sur certaines finitions une recharge de smartphone sans fil ou encore des rétros rabattables électriquement. Toyota met également en avant une meilleure filtration des bruits mécaniques grâce à une isolation renforcée et sur les versions supérieures des vitres plus épaisses et une insonorisation plus poussée améliorant le confort acoustique. Le constructeur a également complété et enrichi son bouclier de sécurité, le Toyota Safety Sens, susceptible désormais recevoir des mises à jour à distance.

PLUS POLYVALENTE ET PLUS SOBRE

L'évolution majeure de l'Aygo X se situe sous son nouveau capot avec l'adoption d'un moteur hybride. Le petit trois cylindres 1l essence de 72ch, adapté à une utilisation urbaine mais à la peine lorsqu'il s'agissait de prendre la route a été remplacé par un bloc désormais partagé avec la Yaris. Il s'agit toujours d'un trois cylindres mais un 1,5l hybride développant 116ch. Le gain de puissance de 44ch est significatif et apporte un supplément de polyvalence bienvenu à l'Aygo X, désormais apte à affronter toutes les situations. Pour passer de 0 à 100km/h, il lui suffit désormais de moins de 10 secondes contre près de 15 précédemment. De quoi pouvoir doubler de façon sereine en toute sécurité. Ce groupe est accouplé à une transmission automatique à variateur maison, associée aux motorisations hybrides de la marque. Ce bloc « auto rechargeable » selon la terminologie du constructeur a des effets bénéfiques sur la consommation et les émissions de CO_2. L'appétit en sans plomb passe de 4,9l à 3,7l en moyenne conventionnelle et les rejets de CO_2 sont limités à 86g/km. Ils sont, selon Toyota, *« parmi les plus faibles du segment »*. Les liaisons routières et le freinage, désormais assuré par quatre disques, ont été adaptés pour faire face à cet important surcroît de puissance.

Proposé dans une jolie palette de couleurs avec la possibilité d'opter pour une peinture bi-ton, le crossover japonais n'oublie pas d'être séduisant. Ses tarifs ne sont pas encore fixés avec précision. Ils devraient être sensiblement inférieurs à ceux de la gamme Yaris. Reste à savoir de combien...

DOMINIQUE MAREE

VW ID.3 GTX : le feu et la glace

Cette édition spéciale de la compacte 100% électrique hautes performances de Volkswagen fait un clin d'oeil la légendaire Golf Fire and Ice des années 90.

Gros moteur, grosse batterie et carrosserie couleur ultraviolet métallisé. Si vous voulez accélérer fort, aller loin et surtout ne pas passer inaperçu, la série spéciale Fire+Ice de l'ID.3 GTX Performance est faite pour vous. Elle a été développée en collaboration avec la marque de vêtements de sport haut de gamme Bogner et rend hommage à une fameuse série limitée des années 90, basée sur la deuxième génération Golf.

La compacte 100% électrique Volkswagen se distingue d'abord par sa couleur violet métallisé exclusive, soulignée d'un liseré rouge soulignant la ligne du pavillon, et ses jantes en alliage de 20 pouces spécifiques,

elles aussi rehaussées de violet et de rouge. L'ensemble est spectaculaire mais pas dénué d'une certaine distinction sophistiquée. A bord, les habillages matelassés des sièges, partiellement bicolores orange (le feu) et bleu (la glace), signés Bogner, en sont en harmonie avec les surpiqures courant sur la planche de bord et les contre-portes. Rien de tape-à-l'oeil grâce au savoir-faire de Bogner avec une répartition judicieuse des touches de couleur.

Elaborée sur la version GTX Performance, cette ID.3 sortant du rang dispose d'un bloc électrique délivrant 240 KW, soit l'équivalent de 326ch, pour des performances de premier ordre : couple de 545 Nm assurant un 0 à 100km/h en 5,7 secondes. La vitesse maxi a été limitée à 200km/h pour privilégier l'autonomie. Equipée d'une puissante batterie lithium-ion de 79kWh, elle peut parcourir jusqu'à 588km sans passer par la borne de recharge. On peut récupérer 80% d'autonomie en seulement 26 minutes sur une borne rapide jusqu'à 185kW.

Super équipée avec le pack d'aides à la conduite IQ.Drive, cette série spéciale dispose notamment de caméras 360°, d'un Park Assist avec fonction mémoire ou encore de l'assistant de conduite autonome Travel Assist. A partir de 48.290€, bonus déduit.

D.M.

Louis Moquet. Avec Le P'tit Champ, magasin fermier au cœur de Reims, l'Axonais d'origine joue la carte de la qualité, de la proximité, de la saisonnalité. Il en célèbre cette semaine le 4e anniversaire, et le succès du concept le conduit à l'ouverture prochaine d'un deuxième magasin.

Le P'tit Champ devient plus grand

Avec Le P'tit Champ, Louis Moquet conjugue ses passions pour l'agriculture et le commerce. JR

Pour surannée qu'elle soit la comparaison n'en reste pas moins explicite : Louis Moquet et l'agriculture c'est comme Obélix et la potion magique, il est tombé dedans quand il était petit. Il est vrai qu'avec des arrière-grands-parents, des grands-parents, des parents, des oncles, des cousins, un frère, une sœur, tous agriculteurs, le petit Louis ne pouvait guère échapper à l'appel de la terre. Il s'en défend d'autant moins que dès sa tendre adolescence il participait aux travaux agricoles sur la ferme familiale, à Longpont (Aisne), ou encore à ceux de la cueillette et du magasin de vente d'un de ses cousins - ce qui n'est pas sans lien avec l'idée d'ouvrir un magasin fermier.

Au sortir du lycée, Bac scientifique en poche, Louis Moquet s'oriente vers une école de commerce plutôt que des études d'ingénieur. *« Je suis d'un caractère très sociable, j'ai beaucoup d'amis et n'aime pas être seul. Le contact avec les autres est moins facile sur un tracteur ! »* En outre, il a déjà goûté à la pratique commerciale en vendant le saint-émilion que produit également son père du côté de Saint-Sulpice-de-Faleyrens, en Gironde. On le dit même vendeur né, capable de vous faire repartir avec quelque chose que vous ne veniez pas acheter. Alors, va pour le commerce. Il effectue pratiquement tous ses stages et ses premières armes professionnelles dans le secteur alimentaire, de la start-up à la grande distribution. Il y prend conscience que les produits vendus viennent de loin (le trajet moyen des fruits et légumes entre le producteur et l'assiette du consommateur est de… 2 000 km !) alors même que sa famille et ses amis ont des difficultés à écouler sur place leur production. Il y constate également une attente et une recherche de la clientèle pour des produits de proximité. D'où l'idée d'accompagner la tendance.

« Je travaille en circuit court - réduction de l'impact écologique - et je suis le seul intermédiaire entre les producteurs et le client. Ce qui permet aux producteurs, que je connais tous, une juste rémunération, et à mes clients de savoir ce qu'ils mangent. »

UNE DEMANDE ET PEU D'OFFRE À REIMS

Lors de l'épidémie de la Covid, Louis Moquet, qui travaille alors chez Heineken, se retrouve au chômage partiel. Son frère lui demande alors un coup de main pour planter des pommes de terre. Retour à la terre. Entre agriculture et commerce, Louis Moquet ordonne ses idées jusqu'à ce concept on ne peut plus clair : remettre dans les assiettes des produits locaux, français, de saison. Pourquoi importer des courges ou des patates douces des Amériques alors qu'elles se cultivent dans nos champs ? S'il envisage, un temps, d'ouvrir un magasin fermier à Paris, Louis Moquet s'aperçoit qu'il existe à Reims une demande, et peu d'offre pour la satisfaire. Ce sera Reims, donc, au cœur du quartier Jean Jaurès, dynamique et commerçant, où tout le monde se connaît. Le P'tit Champ y ouvre ses portes le 5 novembre 2021. Le marketing et la communication sur les réseaux sociaux, sous l'égide d'Alice Richet, sa compagne (formatrice et consultante en stratégie digitale, empowerment, communication, entrepreneuriat féminin), porte bientôt ses fruits, relayé par l'indispensable bouche à oreille amenant Le P'tit Champ à recenser aujourd'hui plus de 3 000 clients sur son compte de fidélité.

LE PRODUIT LOCAL EST LA NORME

Au P'tit Champ le produit local est la norme. Louis Moquet : *« Je travaille en circuit court - réduction de l'impact écologique - et je suis le seul intermédiaire entre les producteurs et le client. Ce qui permet aux producteurs, que je connais tous, une juste rémunération, et à mes clients de savoir ce qu'ils mangent. »* Ici, la distance entre le champ et la fourchette est d'environ 70 km pour l'essentiel des articles. Bien sûr, certains fruits viennent de Corse ou du Sud de la France, et les vins de bordeaux arrivent… de Bordeaux, parce qu'il est difficile de faire autrement ! Moyennant quoi, Le P'tit Champ propose 800 références locales et françaises, travaille avec plus de 80 producteurs et plus de 15 partenaires professionnels (CHR, entreprises, qu'il livre régulièrement), accueille jusqu'à 900 clients par semaine (6 jours sur 7).

Ce qui a valu à Louis Moquet le Trophée du commerce (catégorie Développement durable) de la CCI Marne Ardennes en avril dernier, ainsi que le 3e prix du jury et le Coup de cœur du public de « Ramène ton Pitch » lors de la Jelly Week 2025, en octobre.

UN ANNIVERSAIRE À FÊTER

Louis Moquet ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et le chef d'entreprise en profite pour… entreprendre, en ouvrant bientôt un deuxième magasin à Reims, place du Forum, dans les locaux où se trouvait Au Temps des Cerises. *« Si le concept reste identique, Le P'tit Champ Forum s'adressera à une clientèle de proximité, de cœur de ville, qui n'est pas tout à fait la même que celle d'un quartier comme Jean Jaurès. »* Deux salariés y compléteront l'équipe actuelle des 5 salariés de Jean Jaurès.

Mais l'actualité de Louis Moquet reste, cette semaine, le 4e anniversaire du P'tit Champ Jean Jaurès, avec, du 4 au 8 novembre des animations, des dégustations de producteurs, et le samedi 8 une « Journée guinguette » avec des ateliers autour de la tomate, la diététique, la composition florale.

Dimanche, Louis Moquet ira courir, histoire de souffler un peu. Depuis quelque temps il s'est pris de passion pour les trails et ultra-trails, ces courses nature longue distance. Il a notamment participé au Sacré Trail 2024 de Reims, long de 97 km. Cette année, il a déjà enchainé trois 50 km et un 80 km. *« J'aime bien faire un parallèle entre le trail et l'entreprise. Il y a des moments difficiles qu'il faut savoir surmonter. Il y a la joie d'aller au bout. Et de recommencer… »*

Ce 9 novembre, Louis s'est inscrit au 33 km du Sparnatrail. Un circuit court de saison, en quelque sorte…

JACQUES RIVIÈRE

21 avril 1994
Naissance à Soissons.

Février 2019 - Septembre 2020
Chef du secteur GMS chez Heineken.

Juin 2020
Master 'Achat/Logistique' de la Rennes School of Business.

5 novembre 2021
Ouverture Le P'tit Champ, avenue Jean Jaurès à Reims.

Avril 2025
Lauréat des Trophées du commerce (catégorie Développement durable) de la CCI Marne Ardennes.

Retrouvez tous nos portraits sur matot-braine.fr